

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011

Première session de la
quarante et unième législature, 2011

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

NATIONAL FINANCE

FINANCES NATIONALES

Chair:
The Honourable JOSEPH A. DAY

Président :
L'honorable JOSEPH A. DAY

Tuesday, November 15, 2011
Wednesday, November 16, 2011

Le mardi 15 novembre 2011
Le mercredi 16 novembre 2011

Issue No. 8

Fascicule n° 8

Sixth meeting on:
The study of the Main Estimates
for the fiscal year ending March 31, 2012

Sixième réunion concernant :
L'étude du Budget principal des dépenses
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012

First and second meetings on:
The study of the Supplementary Estimates (B)
for the fiscal year ending March 31, 2012

Première et deuxième réunions concernant :
L'étude du Budget supplémentaire des dépenses (B)
pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON NATIONAL FINANCE

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Irving Gerstein, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Callbeck	Marshall
* Cowan	Nancy Ruth
(or Tardif)	Neufeld
Eggleton, P.C.	Peterson
Finley	Ringuette
Frum	Runciman
* LeBreton, P.C.	
(or Carignan)	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Frum replaced the Honourable Senator Dickson (*November 16, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES FINANCES NATIONALES

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Irving Gerstein

et

Les honorables sénateurs :

Callbeck	Marshall
* Cowan	Nancy Ruth
(ou Tardif)	Neufeld
Eggleton, C.P.	Peterson
Finley	Ringuette
Frum	Runciman
* LeBreton, C.P.	
(ou Carignan)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Frum a remplacé l'honorable sénateur Dickson (*le 16 novembre 2011*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 3, 2011:

The Honourable Senator Carignan moved, seconded by the Honourable Senator Oliver:

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine and report upon the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2012.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 3 novembre 2011 :

L'honorable sénateur Carignan propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport, les dépenses prévues dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 15, 2011
(16)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 9:30 a.m. in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Day, Eggleton, P.C., Finley, Gerstein, Marshall, Nancy Ruth, Neufeld, Peterson and Runciman (9).

In attendance: Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 9, 2011, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2012. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

WITNESSES:*Public Service Commission of Canada:*

Maria Barrados, President;

Hélène Laurendeau, Senior Vice-President, Policy Branch;

Elizabeth Murphy-Walsh, Vice-President, Audit and Data Services Branch.

At 9:34 a.m., Ms. Barrados made a statement and, together with Ms. Laurendeau and Ms. Murphy-Walsh, answered questions.

At 10:38 a.m., the committee suspended.

At 10:41 a.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 3, 2011, the committee began its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2012.

WITNESSES:*Treasury Board of Canada Secretariat:*

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;

Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates, Expenditure Management Sector;

Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Information Division;

Isabella Chan, Director, Expenditure Management Portfolio.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 15 novembre 2011
(16)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Day, Eggleton, C.P., Finley, Gerstein, Marshall, Nancy Ruth, Neufeld, Peterson et Runciman (9).

Également présents : Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 9 juin 2011, le comité poursuit son étude des dépenses inscrites au Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars à 2012. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Commission de la fonction publique du Canada :*

Maria Barrados, présidente;

Hélène Laurendeau, vice-présidente principale, Direction générale des politiques;

Elizabeth Murphy-Walsh, vice-présidente, Direction générale de la vérification et des services de données.

À 9 h 34, Mme Barrados fait une déclaration puis, avec Mme Laurendeau et Mme Murphy-Walsh, répond aux questions.

À 10 h 38, la séance est suspendue.

À 10 h 41, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 novembre 2011, le comité entreprend son étude des dépenses inscrites au Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars à 2012.

TÉMOINS :*Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :*

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;

Sally Thornton, directrice exécutive, Opérations et prévisions des dépenses, Secteur de la gestion des dépenses;

Marcia Santiago, directrice principale, Division de l'information sur les dépenses;

Isabella Chan, directrice, Portefeuille de gestion des dépenses.

At 10:43 a.m., Mr. Matthews made a statement and, together with Ms. Thornton, Ms. Santiago and Ms. Chan, answered questions.

At 11:35 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, November 16, 2011
(17)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Finance met this day, at 6:45 p.m, in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Day, Eggleton, P.C., Finley, Frum, Gerstein, Marshall, Nancy Ruth, Neufeld, Peterson and Runciman (10).

In attendance: Édison Roy-César and Sylvain Fleury, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 3, 2011, the committee continued its examination of the expenditures set out in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2012.

WITNESSES:

Natural Resources Canada:

Bill Merklinger, Assistant Deputy Minister, Corporate Managements and Services Sector;

Cécile Cléroux, Assistant Deputy Minister, AECL Restructuring;

Mark Corey, Assistant Deputy Minister, Energy Sector;

Kevin Lee, Director, Housing Division;

David McCauley, Director, Uranium and Radioactive Waste Division.

Atomic Energy of Canada Limited:

Robert Walker, President and Chief Executive Officer;

Steve Halpenny, Vice-President, Finance.

At 6:47 p.m., Mr. Merklinger made a statement and, together with Ms. Cléroux, Mr. Corey, Mr. Lee and Mr. McCauley, answered questions.

At 7:55 p.m., the committee suspended.

At 7:56 p.m., the committee resumed.

Mr. Walker made a statement and, together with Mr. Halpenny and Ms. Cléroux, answered questions.

À 10 h 43, M. Matthews fait une déclaration puis, avec Mme Thornton, Mme Santiago et Mme Chan, répond aux questions.

À 11 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 16 novembre 2011
(17)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Day, Eggleton, C.P., Finley, Frum, Gerstein, Marshall, Nancy Ruth, Neufeld, Peterson et Runciman (10).

Également présents : Édison Roy-César et Sylvain Fleury, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 3 novembre 2011, le comité poursuit son étude des dépenses inscrites au Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars à 2012.

TÉMOINS :

Ressources naturelles Canada :

Bill Merklinger, sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion et des services intégrés;

Cécile Cléroux, sous-ministre adjointe, Restructuration d'EACL;

Mark Corey, sous-ministre adjoint, Secteur énergétique;

Kevin Lee, directeur, Division de l'habitation;

David McCauley, directeur, Division de l'uranium et des déchets radioactifs.

Énergie atomique du Canada limitée :

Robert Walker, président-directeur général;

Steve Halpenny, vice-président, Finances.

À 18 h 47, M. Merklinger fait une déclaration puis, avec Mme Cléroux, M. Corey, M. Lee et M. McCauley, répond aux questions.

À 19 h 55, la séance suspendue.

À 19 h 56, la séance reprend.

M. Walker fait une déclaration puis, avec M. Halpenny et Mme Cléroux, répond aux questions.

At 8:52 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

À 20 h 52, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTEST:

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Jodi Turner

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 15, 2011

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 9:30 a.m. to examine the expenditures set out in the Main Estimates for the fiscal year ending March 31, 2012; and in the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2012.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: I call this meeting of the Standing Senate Committee on National Finance to order.

[*Translation*]

This morning, we will continue our study of the Main Estimates for the 2011-12 fiscal year, which were referred to our committee.

[*English*]

In this session, we turn our attention to the Public Service Commission of Canada. We are very pleased to welcome back Maria Barrados, President of the Public Service Commission. She is accompanied by Hélène Laurendeau, Senior Vice-President, Policy Branch, and Elizabeth Murphy-Walsh, Vice-President, Audit and Data Services Branch.

Honourable senators will know this is likely to be the president's last appearance, since her term has expired. We understand that there is a job search to try and find someone to replace her.

Ms. Barrados, we have enjoyed our association and your appearances before our committee in helping us understand the issues of the Public Service Commission.

Before I give you the floor, I would like honourable senators and our audience to recognize that we have a delegation visiting us from Mongolia. Honourable senators will know that Mongolia was previously under the umbrella of the Soviet Union. Over the past 20 years it has been doing very well as a fledgling democracy, and we are pleased to have the delegation visiting us. They wanted to observe one of our processes whereby parliamentarians become informed about what is happening so we can hold the government to account. On your behalf, senators, I said that if they would like to attend our meeting, absolutely.

Welcome, and thank you for coming to visit us.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 15 novembre 2011.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 9 h 30, pour étudier les dépenses inscrites au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je déclare cette séance du Comité sénatorial permanent des finances nationales ouverte.

[*Français*]

Ce matin, nous poursuivons notre étude du Budget principal des dépenses pour l'année financière 2011-2012 dont notre comité a été saisi.

[*Traduction*]

Au cours de cette séance, nous allons nous intéresser à la Commission de la fonction publique du Canada. Nous sommes ravis d'accueillir à nouveau Mme Maria Barrados, sa présidente. Deux cadres supérieurs de la commission l'accompagnent, soit Mme Hélène Laurendeau, vice-présidente principale, Direction générale des politiques, et Mme Elizabeth Murphy-Walsh, vice-présidente, Direction générale de la vérification et des services de données.

Sachez, mesdames et messieurs, que c'est probablement la dernière fois que madame la présidente comparait devant nous car son mandat est arrivé à son terme. Nous croyons savoir qu'on lui cherche un remplaçant ou une remplaçante.

Madame Barrados, nous avons toujours apprécié votre collaboration et vous nous avez aidés, lors de vos comparutions, à comprendre les questions qui relèvent de la Commission de la fonction publique.

Avant de vous donner la parole, je tiens à mentionner à tous que nous accueillons une délégation de Mongolie. Vous savez certainement que la Mongolie était autrefois sous l'influence de l'Union soviétique. Au cours des 20 dernières années, cette république a pris, avec succès, le virage démocratique et nous sommes ravis d'accueillir sa délégation. Ses membres souhaitent voir par eux-mêmes l'une des façons dont les parlementaires s'informent pour être en mesure de tenir le gouvernement responsable de ses actes. Je me suis permis en votre nom, sénateurs, de leur dire qu'ils étaient les bienvenus s'ils souhaitent assister à notre réunion.

Nous vous souhaitons donc la bienvenue et nous vous remercions d'être parmi nous.

[Translation]

Maria Barrados, President, Public Service Commission of Canada: Thank you, Mr. Chairman. I am here with Hélène Laurendeau, Senior Vice-President, Policy Branch, and Elizabeth Murphy-Walsh, Vice-President, Audit and Data Services Branch, to discuss the Public Service Commission's 2010-11 Annual Report and its audit reports for 2011, which were table in Parliament on October 25.

The PSC is an independent body responsible for safeguarding the integrity of staffing in the public service and the non-partisanship of the public service. The PSC is free from ministerial direction in the exercise of its executive authorities for hiring and non-partisanship, but it is accountable to Parliament. We report annually to Parliament on our activities and results.

We welcome the opportunity to discuss them with your committee.

[English]

The PSC's 2010-11 Annual Report covers the fifth year of operation under the current Public Service Employment Act, the PSEA. As of March 2011, there were 83 organizations representing over 216,000 individuals, to which the PSC has delegated its appointment authority.

There was no growth in the core public service in 2010-11, compared to 3.4 per cent the previous year. There was a marked reduction not only in hiring but internal staffing activities — 15.2 per cent — compared to last year. We saw less recruitment, especially new permanent hires, with no change in departures. Fewer young employees joined the public service in 2010-11, and for the first time in a decade there was a decrease in the number of employees under 35 years old. Although there is less hiring, there is still significant intake. Over 1,250 students entered the public service through post-secondary recruitment as opposed to nearly 1,650 the year before.

The government has entered a period of fiscal restraint. There will be pressures on the staffing system. We see continuing interest in public service jobs, but it will be for fewer jobs.

The PSC is responsible for managing a priority program for displaced employees in the federal public service. Our legislation provides for a "priority" person to be appointed ahead of all others to vacant positions in the public service, if the person meets the essential qualifications. This program is important in providing fairness to displaced employees, and we need to make sure it works well. An evaluation identified areas for improvement and we are

[Français]

Maria Barrados, présidente, Commission de la fonction publique du Canada : Merci, monsieur le président, je suis ici avec Hélène Laurendeau, vice-présidente principale de la Direction générale des politiques et Elizabeth Murphy-Walsh, vice-présidente de la Direction générale des services de vérifications et de données pour discuter du rapport annuel 2010-2011 de la Commission de la fonction publique du Canada et de ses rapports de vérification pour 2011 qui ont été déposés au Parlement le 25 octobre.

La CFP est un organisme indépendant qui relève du Parlement et qui a pour mandat de protéger l'intégrité de la dotation et l'impartialité politique de la fonction publique. La CFP n'est pas dirigée par un ministre dans l'exercice de ses pouvoirs exécutifs en matière de dotation et d'impartialité politique mais elle rend compte au Parlement. Elle dépose un rapport annuel au Parlement sur ses activités et résultats.

Nous sommes reconnaissants d'avoir l'occasion de discuter de ces activités et de ces résultats avec vous.

[Traduction]

Le Rapport annuel 2010-2011 de la Commission de la fonction publique porte sur la cinquième année d'application de l'actuelle Loi sur l'emploi dans la fonction publique, la Loi sur l'emploi dans la fonction publique. En date de mars 2011, la Commission de la fonction publique avait délégué ses pouvoirs de dotation à 83 organismes représentant plus de 216 000 personnes.

L'administration publique centrale n'a pas connu de croissance en 2010-2011 par opposition à une croissance de 3,4 p. 100 l'année précédente. Il y a eu une diminution marquée, non seulement des activités d'embauche, mais aussi des processus de dotation internes, soit dans une proportion de 15,2 p. 100 de moins par rapport à l'an passé. Il y a eu moins de recrutement, tout particulièrement en ce qui concerne l'embauche de nouveaux employés permanents, et aucun changement quant aux départs. Il s'ensuit qu'un nombre réduit de jeunes employés ont intégré la fonction publique en 2010-2011 et, pour la première fois en 10 ans, le nombre d'employés de moins de 35 ans a diminué. Toutefois, même s'il y a moins d'embauche, le nombre de nouveaux employés est tout de même considérable. Plus de 1 250 étudiants sont entrés à la fonction publique par l'intermédiaire du recrutement postsecondaire par comparaison avec près de 1 650 étudiants l'année précédente.

Le gouvernement est entré en période de restriction budgétaire; des pressions se feront sentir sur le système de dotation. Nous continuons de voir de l'intérêt pour les emplois à la fonction publique, mais cet intérêt s'appliquera à un nombre réduit d'emplois.

La Commission de la fonction publique est responsable de la gestion d'un programme de priorités à l'intention des employés déplacés de la fonction publique fédérale. La loi prévoit qu'un employé « prioritaire » soit nommé à un poste vacant de la fonction publique avant toute autre personne, si l'employé en question satisfait aux qualifications essentielles du poste. Ce programme est important puisqu'il rend le système juste pour les

making a number of changes to make the program more robust and rigorous. In addition, our analysis of 19 audits over the past two years showed that in 11 per cent of appointments, problems were identified in obtaining priority clearances.

As well, proper use and better planning of both the permanent and contingent workforces are essential in ensuring that managers are able to respond to their needs in a flexible way while respecting the values in the PSEA. However, we believe that targeted hiring must continue to ensure succession in the public service and maintain to deliver results for Canadians.

I would like to now turn to our overall assessment. Based on our oversight activities in 2010-11, we have concluded that, overall, merit is being respected in the staffing system, and our audits show that managers are doing a better job of applying the merit test. Organizational performance in the management of staffing continues to improve. We saw positive trends in hiring strategies, which better support staffing priorities as well as improved HR capacity. However, we have concerns with the quality control of appointment processes, the lack of appropriate assessment and documentation of merit, and the poor rationales for non-advertised appointment processes.

In addition, there continues to be a small proportion of cases where merit has not been met. This is usually the result of error, omission or improper conduct. As well, there are still too many cases where merit is not demonstrated in staffing files or other organizational records.

The PSC continues to be concerned about employees' perceptions of the fairness of the overall staffing process. About a quarter of employees persistently feel the overall process is not at all fair, or fair only to some extent. We are also concerned that the continued low rate of external appointments for persons with disabilities will have negative consequences for their representation in the public service over the long term.

With respect to non-partisanship, we find that a small proportion of public servants are politically active. In 2010-11, the PSC received 94 candidacy requests from public servants. Still, we are concerned that public servants are not well informed about their rights and responsibilities with regard to political activities. We believe more effort is required to properly safeguard this core value.

employés déplacés. Nous devons nous assurer que celui-ci fonctionne bien. Une évaluation nous a permis de définir les secteurs du programme nécessitant une amélioration afin de le rendre encore plus solide et efficace. De plus, notre analyse de 19 vérifications ayant été réalisées au cours des deux dernières années a démontré que, dans 11 p. 100 des nominations, des problèmes ont été soulevés dans le processus d'obtention de l'autorisation en matière de priorité.

De même, il sera essentiel d'assurer une utilisation adéquate et une planification améliorée de la main-d'œuvre, aussi bien en ce qui concerne les employés permanents que les employés occasionnels, afin que les gestionnaires disposent de la souplesse nécessaire pour satisfaire à leurs besoins tout en respectant les valeurs de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique. Nous estimons, cependant, que l'embauche ciblée doit se poursuivre pour assurer la relève à la fonction publique et son maintien pour produire les résultats attendus par la population canadienne.

J'aimerais maintenant passer à l'évaluation globale du système de dotation. D'après les activités de surveillance menées en 2010-2011, la Commission de la fonction publique a conclu que le mérite est généralement respecté dans les processus de dotation. En outre, nos vérifications montrent que les gestionnaires se sont améliorés en ce qui concerne l'évaluation du mérite. Le rendement des organisations sur le plan de la gestion de la dotation continue aussi de s'améliorer. Nous avons observé des tendances positives dans les stratégies d'embauche, lesquelles contribuent davantage aux priorités de dotation et améliorent les capacités en RH. Nous sommes cependant préoccupés par le contrôle de la qualité relativement aux processus de nomination, par les lacunes dans l'évaluation du mérite et la documentation connexe, ainsi que par les justifications inadéquates liées à l'utilisation de processus de nomination non annoncés.

En outre, il continue d'y avoir un petit nombre de cas où le mérite n'a pas été respecté. Ce non-respect découle généralement d'une erreur, d'une omission ou d'une conduite irrégulière. Par ailleurs, il y a encore beaucoup trop de cas où le mérite n'est pas démontré dans les dossiers de dotation ou dans les autres documents organisationnels.

Nous continuons d'être préoccupés par la perception des employés à l'égard de la justice du processus global de dotation. Environ le quart des employés ont encore l'impression que le système, en général, n'est pas du tout juste ou n'est juste que dans une certaine mesure. De plus, nous sommes préoccupés par le taux de nominations découlant de processus de dotation externes, qui continue d'être bas pour les personnes handicapées et qui aura un effet néfaste quant à leur représentation à la fonction publique à long terme.

En ce qui concerne l'impartialité politique, nos recherches indiquent qu'une petite proportion des fonctionnaires est active sur le plan politique. En 2010-2011, la Commission de la fonction publique a reçu 94 demandes de candidature de la part de fonctionnaires. Toutefois, la Commission de la fonction publique se préoccupe du fait que les fonctionnaires ne sont pas bien

I would like to turn to our audits. This year, the PSC examined 11 organizations and it placed additional conditions only on the delegation of staffing authorities at the Office of the Commissioner of Official Languages. The commissioner has provided an action plan that outlines how they will respond to the audit recommendations. They will also provide semi-annual reports on how the plan has been implemented. The PSC has removed the conditions placed upon Health Canada and some of the conditions on the Royal Canadian Mounted Police following their past audits.

Following a 2009 audit, the PSC and the Immigration and Refugee Board of Canada reached an agreement with respect to the auditing of additional appointments, the conduct of investigations and corrective actions. A report on this agreement was also tabled in Parliament. The PSC found improvements in their staffing practices. However, the IRB has not accepted the conclusions in the majority of investigations completed by the PSC.

Any decision to not respond to results of an investigation or to not undertake appropriate corrective measures undermines the integrity of the staffing system. Instead of removing all their staffing authorities, we are now moving forward with a process whereby the PSC would carry out investigations and order corrective actions on the internal processes at the IRB.

[Translation]

As we move forward, the PSEA values will as important as ever. With fewer opportunities, each appointment decision takes on more significance relative to the integrity of the system as a whole. Our oversight activities provide important information about the integrity of the staffing system and assurance to Parliament that the core and guiding values are being met.

We will continue to work with members of this committee as well as other parliamentarians, deputy heads, bargaining agents and other stakeholders to ensure that the staffing system is responsive to the changing operational and fiscal context, and that the staffing values continue to be respected.

informés de leurs droits et de leurs responsabilités au regard des activités politiques. Ainsi, la Commission de la fonction publique estime qu'il faut redoubler d'efforts pour bien préserver cette valeur fondamentale.

J'aimerais maintenant passer à nos vérifications. Cette année, la Commission de la fonction publique a procédé à l'examen de 11 organisations, et elle n'a imposé des conditions supplémentaires sur la délégation des pouvoirs de dotation qu'au Commissariat aux langues officielles. En conséquence, le Commissariat a fourni un plan d'action décrivant les mesures qu'il prendra pour donner suite aux recommandations découlant de la vérification et il présentera également des rapports semestriels sur la mise en œuvre du plan. La Commission de la fonction publique a retiré les conditions imposées à Santé Canada et certaines des conditions imposées à la Gendarmerie royale du Canada par suite des dernières vérifications dont ces organisations ont fait l'objet.

À la suite d'une vérification en 2009, la Commission de la fonction publique et la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada ont conclu une entente relativement à la vérification de nominations supplémentaires, à la tenue d'enquêtes et à la prise de mesures correctives. Un rapport sur cette entente a aussi été déposé au Parlement. La Commission de la fonction publique a constaté des améliorations dans leurs pratiques de dotation. Cependant, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a rejeté les conclusions de la plupart des enquêtes réalisées par la Commission de la fonction publique.

Toute décision de ne pas donner suite aux résultats d'une enquête ou de ne pas prendre les mesures correctives qui s'imposent porte atteinte à l'intégrité du système de dotation. Plutôt que de retirer tous les pouvoirs de dotation à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, la Commission de la fonction publique a décidé d'enclencher un processus dont l'objectif est d'obtenir la responsabilité de mener les enquêtes et de commander la prise de mesures correctives pour les processus internes au sein de cette organisation.

[Français]

À l'avenir, les valeurs de la LEFP conserveront toute leur importance. Avec la diminution des activités de dotation, chaque décision de nomination prend davantage d'importance par rapport à l'intégrité globale du système. Or, les activités de surveillance de la CFP apportent de l'information importante sur l'intégrité du système de dotation et assurent le Parlement que les valeurs fondamentales et les valeurs directrices sont respectées.

La CFP continuera en outre de travailler avec les membres du présent comité ainsi qu'avec d'autres parlementaires, des administrateurs généraux, des agents négociateurs et d'autres intervenants pour veiller à ce que le système de dotation s'adapte à l'évolution du contexte opérationnel et financier et à ce que les valeurs de dotation continuent d'être respectées.

As you may know, my term as president has been extended until a replacement is found. The PSC is committed to supporting a smooth transition to a new commission over the coming months and will continue to ensure that Canadians benefit from a professional public service in which merit and non-partisanship are independently protected.

Thank you. I would be pleased to respond to any questions that you may have.

[*English*]

The Chair: Thank you very much Madam President of the Public Service Commission. I should have pointed out at the beginning that we are all in receipt of reports that you have produced — your annual report and the audit report that you have just referenced.

For clarification, in relation to the Immigration and Refugee Board of Canada, you said that instead of removing all their staffing authorities, we are now moving forward with a process whereby the Public Service Commission would carry out investigations and order corrective action on the internal processes at the Immigration and Refugee Board. Can you elaborate on that? Can you explain what authority you would have and if you have used this authority previously?

Ms. Barrados: We have not used quite this approach. The regime that we have in the statute provides for a delegation by the Public Service Commission to deputy heads. With that delegation comes the right to remove someone from their position, which requires an investigation. There are two pieces to that delegation — the staffing authority and the right to remove someone from the position if there is a problem. We give the full delegation, and we have been doing that.

In the case of the IRB, following our initial audit, we continued to work and we went back at the end of that period. We found that on the staffing portion of the delegation, they really have made significant improvement. They have done all the things we recommended, and it is being done better.

However, on the corrective actions portion of it, they have not agreed with us. They have not agreed with the methodology; they have not agreed with our conclusions. We are not satisfied with how they are carrying out that portion of the delegation.

My alternatives are to remove the full delegation or to deal with only one part that I want to remove from them. Given that they are in a position now of having to implement new legislation — there is a lot they want to do — I think it would be too heavy handed and inappropriate to remove the full delegation. I only want to remove the part that I feel they are not doing so well on.

Comme vous le savez probablement, mon mandat à titre de présidente a été prolongé jusqu'à ce qu'une nouvelle personne soit nommée au poste. La CFP s'est engagée à assurer une transition harmonieuse vers l'établissement de la nouvelle commission au cours des prochains mois et elle continuera de s'assurer que les Canadiens bénéficient d'une fonction publique professionnelle où le mérite et l'impartialité politique sont protégés de façon indépendante.

Merci. Il me fera plaisir de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Le président : Je vous remercie, madame la présidente de la Commission de la fonction publique. J'aurais dû préciser au début que nous avons tous reçu vos rapports, soit votre rapport annuel et le rapport de vérification auquel vous venez de faire allusion.

J'aimerais préciser les choses au sujet de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada. Vous avez dit que, au lieu de lui retirer tous ses pouvoirs de dotation, vous avez plutôt choisi de procéder à des enquêtes et d'imposer des mesures correctrices aux processus internes qu'elle utilise. Pouvez-vous nous fournir de plus amples détails? Pouvez-vous nous expliquer quels sont les pouvoirs dont vous disposez et nous préciser si vous les avez déjà utilisés par le passé?

Mme Barrados : Ce n'est pas la voie que nous avons choisie. Si la loi autorise la Commission de la fonction publique à déléguer ses pouvoirs aux administrateurs généraux, elle lui donne aussi le pouvoir, à la suite d'une enquête, de retirer quelqu'un de son poste. Cette délégation de pouvoirs comporte deux volets, le pouvoir de dotation et le pouvoir de retirer quelqu'un de son poste en cas de problème. Nous accordons la pleine délégation de pouvoirs, et c'est ainsi que nous procédons.

Dans le cas de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, nous avons poursuivi notre travail à la suite de notre première vérification et sommes retournés voir ses dirigeants à la fin de la période en question. Nous avons alors constaté que des améliorations importantes avaient été apportées au volet dotation de la délégation de pouvoirs. Les responsables avaient appliqué toutes les mesures que nous avions recommandées et les choses sont maintenant faites de façon plus conforme.

Toutefois, en ce qui concerne le volet des mesures correctrices, les responsables en la matière de cette commission nous ont signifié leur désaccord. Ils ont rejeté notre méthodologie et refusé nos conclusions. La façon dont ils assument ce volet de leur délégation de pouvoirs n'est pas acceptable pour nous.

Face à cette situation, je peux leur retirer soit l'intégralité de la délégation de pouvoirs, soit uniquement les pouvoirs que je juge nécessaire de leur reprendre. Comme ils doivent maintenant mettre en œuvre une nouvelle législation, et qu'ils veulent faire quantité de choses, il me paraîtrait excessif et inadapté de leur retirer l'intégralité de leur délégation de pouvoirs. Je ne veux donc

If they are doing better on the staffing, they will not have that many problems on the investigation either.

I have taken legal advice on what is the best way to do that. The legal advice I am getting is the best way is to do it through an exclusion order. We have the authority to do that, but it is approved by the Governor-in-Council.

The Chair: This is a quasi-judicial body and it is part of Immigration Canada, is that right?

Ms. Barrados: That is correct.

The Chair: Do you have to deal through the deputy head of Immigration Canada or can you deal with the head of the Immigration and Refugee Board directly on these matters?

Ms. Barrados: I deal directly with the head of the board. The relationship that they have with the deputy head is not very close; they cannot take direction from the deputy head because of their mandate.

The Chair: The authority that you have at the Public Service Commission is to deal with this quasi-judicial board as a separate entity in effect, is that correct?

Ms. Barrados: It is the staffing in that quasi-judicial board. I have a separate delegation agreement with the deputy head for Citizenship and Immigration.

The Chair: The staffing would be the public servants who are hired to work for and support the work of that board, is that right?

Ms. Barrados: That is it exactly. There are a number of Governor-in-Council appointees at the IRB, and those are not in my mandate.

The Chair: That is what I wanted to get to. They are not within your mandate.

Ms. Barrados: No.

The Chair: The people you are dealing with have been appointed through Governor-in-Council appointments, but the issue that you are dealing with is their staffing, correct?

Ms. Barrados: All deputy heads and associate deputy ministers are Governor-in-Council appointments. At the end of the day, I am a Governor-in-Council appointment as well, although the process is that Parliament has to vote before the Prime Minister can proceed with the nomination.

leur retirer que les pouvoirs qu'ils n'exercent pas, à mes yeux, de façon satisfaisante. S'ils améliorent leur façon de procéder dans le domaine de la dotation, ils n'auront pas tant de problèmes que ça à régler dans celui des enquêtes.

J'ai demandé et obtenu un avis juridique sur la meilleure façon de procéder. Ce serait de recourir à un décret d'exclusion. Nous en avons le pouvoir d'en émettre un, mais il doit auparavant être approuvé par le gouverneur en conseil.

Le président : Si je ne me trompe, cette commission est un organisme quasi judiciaire qui fait partie d'Immigration Canada?

Mme Barrados : C'est exact.

Le président : Devez-vous traiter de ces questions avec l'administrateur général d'Immigration Canada ou pouvez-vous le faire directement avec le président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié?

Mme Barrados : Je traite directement avec le président de la commission. La commission n'entretient pas de relations très étroites avec l'administrateur général d'Immigration Canada. De par son mandat, elle n'est pas soumise aux directives émises par ce dernier.

Le président : La Commission de la fonction publique a donc le pouvoir de traiter avec cet organisme quasi judiciaire en le considérant comme une entité distincte. Est-ce bien cela?

Mme Barrados : Oui en matière de dotation. J'ai une autre entente de délégation de pouvoirs avec l'administrateur général de Citoyenneté et Immigration Canada.

Le président : Lorsque vous parlez ici de dotation, cela ne concerne que les fonctionnaires qui sont embauchés pour travailler à la Commission et lui apporter son appui.

Mme Barrados : C'est exactement cela. La Commission de l'immigration et du statut de réfugié compte un certain nombre de personnes nommées par le gouverneur en conseil et celles-ci ne relèvent pas de mon mandat.

Le président : C'est ce que je voulais vérifier. Ces personnes ne relèvent donc pas de votre mandat.

Mme Barrados : Non.

Le président : Les personnes avec lesquelles vous traitez ont été nommées par le gouverneur en conseil, mais c'est de la façon dont elles procèdent à la dotation des postes de fonctionnaires que vous traitez avec elles. C'est bien cela?

Mme Barrados : Tous les administrateurs généraux et les sous-ministres adjoints sont nommés par le gouverneur en conseil. Il en est d'ailleurs allé de même pour moi, même si le Parlement a dû donner son accord avant que le premier ministre ne procède à ma nomination.

It is the staff who report to these heads, who are all appointed under the Public Service Employment Act with the two big requirements that they be merit based and non-partisan, which makes it very appropriate for a quasi-judicial body.

The Chair: Have you come to any conclusion why you seem to be not getting the cooperation from this particular group that you do get from the rest of the public service?

Ms. Barrados: I have had very good cooperation on the staffing side. To say that I have had no cooperation would not be quite correct. I have had partial, very good cooperation, but I have had partial, not good cooperation. Underneath it has been a view by the head, who has legal training and who runs formal processes, that our methodology is flawed. We did end up in court, actually, on methodology, that was withdrawn.

We have had a number of our investigations reviewed by the courts, and the courts have upheld our methodology and our approach. There is a fundamental difference of agreement, but the authorities are with the commission and we have to do what we believe is correct.

The Chair: As parliamentarians, we have some control over the legislation under which you operate. If you felt that there was a need for some clarification or if the court case had pointed out that there would be a need for clarification in order to allow you to do the job that we are expecting and hoping that you would do, you would let us know that, correct?

Ms. Barrados: In fact, we did. We issued a special report that was just prior to the election. There was not an opportunity to have a lot of discussion about it, but the Public Service Commission had a view at about how well the public service modernization and the changes in the Public Service Employment Act had gone, as well as areas of suggestions for statutory change if Parliament decided to go that route.

The process we have is the government will be coming with its recommendations; we also have our recommendations. On the whole, we are agreeing on the status, but in the details there are some differences. This is one area, the area we are talking about in the case of the IRB, where we feel there should be more discretion for the commission. If a deputy head is actually someone who is giving us difficulties in doing things the way they should be done, or the deputy heads themselves are involved in some of the processes that we are investigating, which was the case at the IRB, then there should be more discretion given to the commission in terms of what it does in its investigations. That is one of our recommendations.

Je m'occupe du personnel qui relève de ces cadres supérieurs, personnel nommé en application de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique dans le respect des deux exigences dominantes que sont le respect du principe du mérite et l'impartialité, ce qui fait qu'un organisme quasi judiciaire est parfaitement adapté en la matière.

Le président : Êtes-vous parvenue à comprendre pourquoi ce groupe précis ne coopère pas avec vous alors que le reste de la fonction publique le fait?

Mme Barrados : J'ai obtenu une excellente coopération en matière de dotation. Il serait inexact de dire que je n'en ai pas eu. Si j'ai obtenu une très bonne collaboration sur certaines questions, ce n'a pas été le cas sur d'autres. Ce fut donc une collaboration partielle. Cela tient au fait que le président de la commission, qui est juriste de formation et dont la tâche consiste à mettre en œuvre des processus formels, est d'avis que notre méthodologie est erronée. En vérité, nous nous sommes retrouvés devant les tribunaux sur cette question de méthodologie, mais la cause a été retirée.

Il faut savoir qu'un certain nombre de nos enquêtes ont été passées en revue par les tribunaux, et que ceux-ci ont validé notre méthodologie et notre approche. C'est là un sujet de désaccord fondamental, mais c'est la commission qui détient les pouvoirs en la matière et nous sommes tenus de faire ce qui nous jugeons nécessaire.

Le président : Les parlementaires que nous sommes exercent un certain contrôle sur la législation que vous mettez en œuvre. Si vous ou les tribunaux estimez qu'il faut préciser certains points pour faciliter l'exécution de votre mandat, ce que nous attendons de vous, vous nous le diriez, n'est-ce pas?

Mme Barrados : En vérité, nous l'avons fait. Nous avons publié un rapport spécial juste avant l'élection. Nous n'avons pas eu l'occasion d'en discuter beaucoup, mais la Commission de la fonction publique y précisait que, à son avis, la modernisation de la fonction publique s'était bien déroulée. Ce rapport indiquait aussi les effets des changements apportés à la Loi sur l'emploi dans la fonction publique et soumettait au Parlement des propositions de révision du texte de la loi.

La procédure usuelle veut que le gouvernement présente ses recommandations, et nous les nôtres. Dans l'ensemble, nous avons la même vision de l'état de la situation mais nos points de vue diffèrent parfois sur des détails. Le cas de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié en est dans lequel nous estimons qu'il nous faudrait davantage de pouvoirs discrétionnaires. Face au problème pour nous d'un administrateur qui ne respecte pas les modalités en place, ou d'administrateurs généraux eux-mêmes impliqués dans certains des processus sur lesquels nous faisons enquête, ce qui a été le cas à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, nous sommes d'avis que nous devrions pouvoir imposer plus énergiquement notre façon de mener nos enquêtes. C'est l'une de nos recommandations.

The Chair: As you stated in your opening remarks, we are now moving forward with a process whereby the Public Service Commission would carry out investigations. Does that entail legislative change to give you more discretion?

Ms. Barrados: No. We use the exclusion order process. We have done the drafting, we are in the process of doing the consultation and that then goes for Governor-in-Council approval.

The Chair: Thank you. It is helpful to clarify that point.

Senator Finley: Ms. Barrados, the last time you came to see us, just prior to the election earlier this year, you repeatedly stated that one of your main areas of focus was ensuring the non-partisan nature of the bureaucracy. During the election campaign, there was a pretty obvious incident of what I assume was some form of union agitated league of a draft of the Auditor General's report to one of the political parties who in turn leaked it to the press. Would you consider this to be a partisan activity? Could you tell me what concisely was done to investigate this? To me, it was a glaring incident of union agitated partisanship during a federal election. I wonder if you would comment on that.

Ms. Barrados: That is a difficult issue. The reason it has some difficulty is we work quite closely with the unions, and there is pretty strong agreement on how we see the staffing system. There is no agreement between the Public Service Commission and the unions in how we view non-partisanship. In fact, it was the unions that took us to the Supreme Court.

With respect to how we deal with unions, if there is union activity, you are not technically a member of the public service, so the same regime does not apply. Members of the union have been taken out of the public service and they are working for the union. I really have no authority to investigate the unions. However, I do have authority over union members who are part of the public service.

In this particular instance, I have not received a complaint. The way we work, I receive a complaint, send it to my jurisdiction group and ask them, "Do I have jurisdiction?" Unless I have some evidence of whether there was a public servant involved or not, I would not have jurisdiction. If there was a public servant involved, I would have jurisdiction and we would launch an investigation then. I have not received such a complaint, and we have not had that question.

I did have issues during the election campaign, though, from unions who did not find the tool that we have on the Internet, which is a self-help tool — the idea behind this tool is that a public servant can use it to answer a series of questions. The response may be that they have a risk of being too politically active or that there is some risk associated with this.

Le président : Comme vous l'avez indiqué dans vos remarques préliminaires, nous passons maintenant à un processus dans le cadre duquel la Commission de la fonction publique mène des enquêtes. Cela implique-t-il d'apporter des modifications à la loi pour vous accorder davantage de pouvoirs discrétionnaires?

Mme Barrados : Non. Nous passons par un décret d'exclusion. Nous l'avons rédigé et nous procédons actuellement aux consultations indispensables avant de le soumettre à l'approbation du gouverneur en conseil.

Le président : Merci. Vos précisions sur cette question sont utiles.

Le sénateur Finley : Madame Barrados, la dernière fois que vous avez comparu devant nous, juste avant l'élection organisée plus tôt cette année, vous nous avez dit à plusieurs occasions que l'une de vos priorités était de veiller à l'impartialité de la bureaucratie. Pendant la campagne électorale, il y a eu un incident assez marquant qui était imputable, j'imagine, à une forme d'agitation syndicale. Une ébauche de rapport de la vérificatrice générale a été communiquée à l'un des partis politiques, qui l'a ensuite remis à la presse. Estimez-vous qu'il s'agissait là d'une activité partisane? Pouvez-vous me dire précisément ce qui a été fait pour enquêter sur cette fuite? À mes yeux, c'était un cas manifeste de partisanerie syndicale pendant une élection fédérale. Pouvez-vous me dire quels commentaires cela vous inspire?

Mme Barrados : C'est une question difficile. Si elle l'est, c'est que nous collaborons étroitement avec les syndicats, et que nous partageons avec eux la même vision du système de dotation. Nos interprétations de l'impartialité de la fonction publique sont par contre éloignées, au point que les syndicats nous ont poursuivis à ce sujet jusqu'en Cour suprême.

Quant à la façon dont nous traitons avec les syndicats, il faut savoir que, techniquement, une personne qui s'adonne à des activités syndicales n'est pas membre de la fonction publique. Elle n'est donc pas soumise au même régime. Pendant ces activités, elle n'est pas membre de la fonction publique et travaille donc pour le syndicat. Je n'ai aucun pouvoir pour faire enquête sur les syndicats. Toutefois, j'ai ce pouvoir dans le cas des syndiqués qui font partie de la fonction publique.

Dans le cas que vous évoquez, je n'ai reçu aucune plainte. Nous agissons lorsque je reçois une plainte. Je la transmets au groupe de la commission chargé de déterminer l'application de mes pouvoirs et leur demande si j'en ai dans ce cas précis. Je n'ai aucun pouvoir sans disposer d'éléments de preuve montrant l'implication d'un fonctionnaire. Par contre, si un fonctionnaire est impliqué, j'ai des pouvoirs et je suis alors à même de lancer une enquête. Comme je n'ai reçu aucune plainte, cette question n'a pas été soulevée.

Toutefois, pendant la campagne électorale, j'ai reçu des questions de syndicats qui n'étaient pas d'accord avec un outil que nous affichons sur Internet pour permettre aux fonctionnaires, en répondant à une série de questions, de savoir si leurs éventuelles activités politiques les exposent à des risques.

Unions felt that we were too restrictive and that we were giving direction that was more limiting than it should be. We have committed to reviewing that, but we certainly remain of the view that public servants, while they have a right to participate in some political activity, must not do so in such a way that it compromises the non-partisanship of the public service.

That is our position and that is the position of the Supreme Court. That is how we would follow through.

Senator Finley: Perhaps you could square this circle off for me bit. You just mentioned a tool you have on your website, but public service employees can apply or can become candidates for political office, which generally carries a considerable amount of partisanship with it. If the candidate loses and presumably returns to the civil service, how do you manage a situation like that? There is very evidently partisanship. Is there particular attention paid to that employee in future actions, or is there no oversight at all?

Ms. Barrados: We are actually very concerned about that. Our decision to give someone permission to run as a candidate depends a lot on where they return to if they lose. The reason we ask for a 30-day period is because that is the nature of the discussion. If we are not satisfied that they would return to a position that we view has an acceptable level of risk, we would not grant the permission. We have had some of those cases, particularly for peace officers.

The other thing we do is that in some of the regulatory and quasi-regulatory areas we restrict the area that someone can do their work, so if they are running in a particular area, they cannot see any cases in that area for a year. We work at getting that agreement.

If the risk is too high, we do not grant permission. I have had a case where there was a public servant working in a minister's office, but there was no clear agreement on where this person might return to, so we did not grant permission. We would not grant it until we were satisfied they would be returning to something that would not threaten the non-partisan nature of the public service. It deals very much with the type of work, the visibility of the work and the relationship with ministers.

Senator Finley: If Canada were federally a right-to-work country — i.e., people did not have to be part of a union to be in the civil service or at any level in the civil service — would that ease your job or make it more difficult? What would be your comment if people could be in these jobs without necessarily being union members?

Ms. Barrados: The non-partisanship side would be the only place where it really has an impact. At this time, I feel we just have a disagreement and we have to work on it, so I am prepared to continue to work on it.

Les syndicats étaient d'avis que nous adoptions un point de vue trop restrictif et que nous donnions des directives plus contraignantes qu'elles n'auraient dû l'être. Nous nous sommes engagés à revoir cet outil, mais nous continuons sans aucun doute à être d'avis que les fonctionnaires, tout en ayant le droit de participer à certaines activités politiques, ne doivent pas le faire de façon à compromettre l'impartialité de la fonction publique.

C'est notre position et c'est celle de la Cour suprême. C'est en application de ce principe que nous procéderions à une enquête.

Le sénateur Finley : Vous allez peut-être pouvoir m'éclairer. Vous venez d'indiquer que vous disposez d'un outil sur votre site web. Bien, mais les employés de la fonction publique peuvent poser leurs candidatures, et éventuellement être élus à des instances politiques. C'est une manifestation flagrante de partisanerie. Comment gérez-vous la situation du candidat malheureux qui revient dans la fonction publique? Il a manifestement fait preuve de partisanerie. Fait-il ou non, par la suite, l'objet d'une surveillance particulière?

Mme Barrados : C'est une question qui nous préoccupe beaucoup. Notre décision d'autoriser ou non quelqu'un à poser sa candidature dépend dans une large mesure du poste qu'il occupera s'il n'est pas élu. Si nous demandons un délai de 30 jours, c'est parce que la discussion porte sur cette question. Si nous ne sommes pas convaincus que la personne occupera un poste dans lequel le niveau de risque est acceptable, nous n'accorderons pas l'autorisation. Nous avons déjà eu des cas de ce type, en particulier pour des agents de la paix.

Il nous arrive également, dans certains secteurs réglementaires ou quasi réglementaires, de limiter les activités que la personne pourra exercer par la suite. C'est ainsi que, par exemple, une personne qui a été candidate à un poste dans un domaine particulier ne pourra s'occuper d'aucun dossier relevant de ce domaine pendant un an. Nous nous efforçons d'obtenir une entente à ce sujet.

Si le risque est trop élevé, nous n'accordons pas d'autorisation. Nous avons eu un cas de ce genre avec un fonctionnaire en poste dans un cabinet de ministre pour lequel rien de précis n'était convenu pour son retour. Nous n'avons pas accordé d'autorisation. Nous ne donnons pas notre accord tant que nous ne sommes pas convaincus que, à son retour, la personne ne sera pas en mesure de menacer l'impartialité de la fonction publique. Cela dépend dans une large mesure du type de travail, de la visibilité de celui-ci et des relations avec les ministres.

Le sénateur Finley : Si la fonction publique fédérale en était une régie par le principe du droit au travail, c'est-à-dire que les gens n'y soient pas tenus d'être syndiqués pour occuper un poste quelconque dans la fonction publique, cela faciliterait-il ou compliquerait-il votre travail? Qu'en serait-il si les gens pouvaient occuper ces emplois sans être nécessairement membres d'un syndicat?

Mme Barrados : Le seul domaine dans lequel cela aurait des effets serait celui de l'impartialité. Actuellement, j'ai le sentiment que nous faisons face à un désaccord et nous devons continuer à travailler sur cette question, et je suis prête à le faire.

There is a big court case currently under way where the unions actually feel they should be more involved in staffing. We would have to see the results of that in order to see what kind of impact it would have.

The Chair: Ms. Barrados, to clarify your opening comment in relation to non-partisanship, you indicated that in 2010-11 the commission received 94 candidacy requests. Would that be for the federal election only or for anyone who wanted to run municipally or provincially as well?

Ms. Barrados: Most of those are municipal. We had 20 requests at the federal level. Of those, not all of them ran. I think 14 ended up running federally, but the largest number is municipal.

The Chair: You conclude your opening remarks in that paragraph by saying, "We believe that more effort is required to properly safeguard this core value." Is the core value you just talked to Senator Finley in relation to his question about keeping the public service non-partisan? Is that the core value you are talking about protecting?

Ms. Barrados: Yes. It is merit and non-partisanship. We do a survey on employees on a regular basis to see their reactions to the staffing system. On the last survey, 37 per cent did not have much of an idea of what their obligations were. That is too high a number. This is an area where, with the Supreme Court decision, there is a lot of judgment required. I am certainly of the view that it is essential that we keep the public service non-partisanship to serve whichever government is in power.

The Chair: The paragraph almost reads as if you are surprised that more public servants are not aware that they can participate politically and you would hope they would become better informed so more could participate. Is that your intent in that paragraph?

Ms. Barrados: No, that was not my intent. My intent was actually the opposite.

The Chair: You may want to look at page 4.

Ms. Barrados: I have been around for a long time; my view is that politicians should do politics and public servants should do public administration.

My colleague just pointed out there were 13 who ran for the federal election.

Il y a actuellement un cas important en instance dans lequel les syndicats estiment qu'ils devraient être plus impliqués dans la dotation. Nous allons devoir attendre les résultats pour déterminer quel type de répercussions cela aura.

Le président : Madame Barrados, afin de préciser vos commentaires préliminaires concernant l'impartialité, vous nous avez dit qu'au cours de l'exercice 2010-2011, la commission a reçu 94 demandes d'autorisation de candidature. S'agissait-il là uniquement de candidatures aux élections fédérales ou également de personnes qui souhaitaient se faire élire au niveau municipal ou au niveau provincial?

Mme Barrados : Dans la plupart des cas, ces employés voulaient se présenter aux élections municipales. Nous avons eu 20 demandes concernant le niveau fédéral. Les personnes les ayant soumises ne se sont pas toutes présentées aux élections. Je crois qu'il y en a eu 14, mais le plus grand nombre de demandes venait de candidats à des élections municipales.

Le président : Vous avez terminé vos remarques préliminaires en disant : « Ainsi, la CFP estime qu'il faut redoubler d'efforts pour bien préserver cette valeur fondamentale. » En répondant à la question du sénateur Finley, la valeur fondamentale que vous avez évoquée était-elle liée à l'impartialité de la fonction publique? Est-ce bien la valeur fondamentale que vous voulez protéger?

Mme Barrados : Oui. Les deux valeurs fondamentales sont le mérite et l'impartialité. Nous réalisons régulièrement un sondage auprès des employés pour voir leurs réactions au système de dotation. Le dernier nous a permis d'apprendre que 37 p. 100 n'ont pas une idée précise de la nature de leurs obligations. C'est un nombre trop élevé. C'est un domaine dans lequel, avec la décision de la Cour suprême, il faut faire preuve de beaucoup de jugement. Je suis convaincue qu'il est essentiel de conserver l'impartialité de la fonction publique pour être en mesure de servir le gouvernement en place, quelle que soit son appartenance politique.

Le président : On a presque le sentiment, en vous lisant, que vous êtes surprise qu'un nombre élevé de fonctionnaires ignorent qu'ils peuvent participer à des activités politiques, et que vous souhaiteriez qu'ils soient mieux informés pour permettre à un plus grand nombre d'y participer. Est-ce ce que vous vouliez dire dans ce paragraphe?

Mme Barrados : Non. Ce n'était pas mon intention. C'était en vérité le contraire.

Le président : Vous pouvez vous reporter à la page 4 si vous le voulez.

Mme Barrados : Cela fait longtemps que j'œuvre dans ce domaine et je suis d'avis que les politiciens devraient faire de la politique et les fonctionnaires s'occuper de l'administration publique.

Ma collègue vient tout juste de me signaler que 13 fonctionnaires se sont présentés à l'élection fédérale.

Senator Nancy Ruth: I want to go back to the priority program for displaced employees. You said the evaluation identified areas for improvement and you are making a number of changes to make it more robust and vigorous. Could you tell us about that?

Ms. Barrados: Ms. Laurendeau is responsible for that. However, from my point of view, we are working closely with the Treasury Board. As we downsize, there will be people coming out of the public service. It will be up to ministers to decide what the size of that will be, but we will have to be ready.

In our evaluation, it was clear that not everyone understood what they were to do in this system because we have gone through a period of growth. It is a different situation when you are not growing anymore. We have to provide people with more information, more training and make our system more interactive. When people are in there they can see how they are doing. We can give information to the departments.

We must ensure we have enough limits so that we do not have people repeatedly coming into the system and not getting anywhere. Perhaps Ms. Laurendeau wants to add something.

Hélène Laurendeau, Senior Vice-President, Policy Branch, Public Service Commission of Canada: We have three big initiatives to ensure we are prepared in time for when the action plan is put in place. As Ms. Barrados pointed out, we are working on the systems to ensure we have the technical capacity to leverage the current technology to make this as seamless and interactive as possible. We are working on clarifying certain policy elements to ensure they are understood by various stakeholders, both on the employee and management sides. We have been living a period of growth, so we have been less acquainted with the mechanism in place. We have to re-educate ourselves on how to use them and maximize them to achieve the objective.

The third area we are working on is ensuring we have the internal rigour — to ensure it is applied in a fair and rigorous manner — to ensure all employees are treated in a way that is human and in respect of their rights.

Senator Nancy Ruth: On the issue of what is fair, I want to go back to some of the facts of your report about the four groups — Aboriginal, disabled, visible minorities and women — and the fact that people under 35 have not entered.

Le sénateur Nancy Ruth : Je veux revenir au programme de priorités à l'intention des employés déplacés. Vous avez indiqué que l'évaluation a permis de définir les secteurs du programme dans lesquels il faut apporter des améliorations et vous procédez à un certain nombre de modifications pour rendre ce programme plus solide et plus efficace. Pouvez-vous me dire de quelles modifications il s'agit?

Mme Barrados : C'est la responsabilité de Mme Laurendeau. Toutefois, de mon point de vue, nous collaborons étroitement avec le Conseil du Trésor. Lorsque nous allons réduire les effectifs, des gens vont quitter la fonction publique. C'est aux ministres qu'il reviendra de décider de la taille de la fonction publique, mais nous devons être prêts.

Dans notre évaluation, il était manifeste que tous ne savaient pas ce qu'il allait advenir d'eux dans ce système parce que nous venions de passer une période de croissance. Les choses sont différentes quand il n'y a plus de croissance. Vous devez offrir davantage d'information et davantage de formation aux gens, et rendre notre système plus interactif. Lorsque les gens en sont à ce point-là, ils peuvent voir comment ils se comportent. Nous pouvons fournir l'information aux ministères.

Nous devons veiller à mettre en place suffisamment de plafonds pour qu'il n'y ait pas de nombre important de gens entrant dans le système et n'allant nulle part. Mme Laurendeau veut peut-être ajouter quelque chose.

Hélène Laurendeau, vice-présidente principale, Direction générale des politiques, Commission de la fonction publique du Canada : Nous avons lancé trois initiatives importantes pour nous assurer que nous serons prêts en temps voulu lorsque le plan d'action sera mis en œuvre. Comme vous l'a signalé Mme Barrados, nous nous efforçons d'améliorer les systèmes pour nous assurer que nous disposons des capacités techniques indispensables pour tirer parti des technologies actuelles afin que les choses se déroulent le plus possible sans heurt et de façon interactive. Nous travaillons actuellement à préciser certains éléments de la politique pour nous assurer qu'ils sont bien compris par les divers intervenants, employés et gestionnaires. Nous venons de connaître une période de croissance, ce qui fait que nous avons moins bien maîtrisé le mécanisme en place. Nous devons donc nous familiariser à nouveau avec l'utilisation de ces dispositions et les utiliser le mieux possible pour atteindre l'objectif.

Le troisième volet de notre travail vise à nous assurer que, à l'interne, nous respecterons les principes d'équité et de rigueur pour être certains que tous les employés seront traités de façon humaine et dans le respect de leurs droits.

Le sénateur Nancy Ruth : À propos de l'équité, j'aimerais revenir sur certains faits figurant dans votre rapport au sujet des quatre groupes désignés, soit les Autochtones, les personnes handicapées, les membres des minorités visibles et les femmes, et sur le fait que les gens de moins de 35 ans ne sont pas entrés dans la fonction publique.

When you are being fair to those who are losing their jobs, how will the four groups be protected in a way that will reflect their capacity from the general workforce? How will young people — who we do need to keep — be kept? What will you do with the surplus of managers or executives, which you seem to have too many of?

Ms. Barrados: The process that we have is that in the priority system, people in the public service will be placed in jobs for which they qualify. They must meet the essential qualifications of the job. That is less of a requirement than you often get because there will be essential requirements and what we call asset requirements. There will be opportunities for public servants who meet the essential requirements that are in the system. However, if there are no more jobs of that nature, they will have to be looking elsewhere.

On the manager side, we had growth in that executive group. However, that is the area where we have the largest amount of retirement. We have a departure rate running at 8 per cent from that group. That will automatically get smaller because of the amount of retirement that is going on.

The other element — and I do make a strong case for this — is it will be difficult for government to go from growth to no growth, but it will be essential that people do really good planning. They have to do good human resource management planning. They will have large, natural departures because the baby boomers are still on the way out. They will have to change the workforce, so there will be dislocation because of the work. We still should continue to hire young people because we do not want to make the mistake that we made in the program review period when we stopped all hiring. We suffered from that in terms of a lost contingent. In the public service, people by and large enter towards the bottom and spend their careers in the public service.

Senator Nancy Ruth: You are saying that in the executive groups folks are getting to the age of retirement. Why has that group been expanding in this environment? That is what your numbers show.

Ms. Barrados: Yes, they do. I am talking about last year.

Going forward is when we are expecting bigger reductions. I do not know exactly why that number — particularly the number of EX-01s, the lowest executive level — grew the way it did. It tends to move with the overall size of the public service. I would suspect this year it would not be.

As well, I think people were thinking about succession. If you have 8 to 9 per cent departures, you want to ensure you have a pool of people there to do the job. Even if it slows down a bit, you have a natural attrition rate. I worry less about the ability to

Lorsque vous vous efforcerez d'être équitables avec les personnes qui perdent leur emploi, comment les membres de ces quatre groupes seront-ils protégés de façon à conserver leur représentativité dans l'ensemble de la main-d'œuvre? Comment allez-vous vous y prendre pour conserver les jeunes, dont nous n'aurons plus besoin? Qu'allez-vous faire de l'excédent de gestionnaires ou de cadres supérieurs dont les nombres semblent trop élevés?

Mme Barrados : Nous appliquons un système de priorités en vertu duquel les membres de la fonction publique se verront affecter à des emplois pour lesquels ils sont qualifiés. Ils devront satisfaire aux qualifications essentielles du poste. C'est souvent une exigence moindre parce que, outre ces qualifications essentielles, il y a souvent des qualifications que nous désignons comme constituant un atout. Les fonctionnaires respectant les qualifications essentielles exigées bénéficieront de possibilités. Toutefois, s'il n'y a plus d'emplois de cette nature, ils devront chercher du travail ailleurs.

En ce qui concerne la gestion, nous avons enregistré une croissance dans le groupe de la direction. Toutefois, c'est aussi celui dans lequel le nombre de départs en retraite est le plus important. Le taux de ces départs est de 8 p. 100 dans ce groupe. Il va baisser automatiquement étant donné le nombre actuel de ces départs en retraite.

L'autre élément, et j'insiste sur celui-ci, est qu'il sera difficile pour le gouvernement de passer d'une période de croissance à une période sans croissance, et donc il sera essentiel que les gens fassent vraiment une bonne planification. Ils devront planifier très bien la gestion de leurs ressources humaines. Ils vont enregistrer naturellement des taux importants de départs parce que les enfants de l'après-guerre arrivent à l'âge de la retraite. Ils devront adapter la main-d'œuvre et, étant donné la charge de travail, cela va provoquer des bouleversements. Nous devrions néanmoins continuer à embaucher de jeunes employés parce que nous ne voulons pas répéter l'erreur que nous avons commise à l'époque de l'Examen de programmes quand nous avons interrompu toutes les embauches. Cela s'est traduit par la perte d'une cohorte d'âges. Dans la fonction publique, la plupart des gens entrent au bas de l'échelle et font carrière dans la fonction publique.

Le sénateur Nancy Ruth : Vous nous dites que les membres du groupe de la direction arrivent à l'âge de la retraite. Pourquoi ce groupe s'est-il développé dans ce contexte? C'est ce que montrent vos chiffres.

Mme Barrados : Oui, c'est ce qu'ils montrent. Je parle de l'an dernier.

Les réductions les plus importantes sont à venir. Je ne sais pas avec précision pourquoi ce chiffre, en particulier celui des EX-01, le premier niveau des cadres supérieurs, a augmenté comme il l'a fait. Il a tendance à évoluer avec la taille d'ensemble de la fonction publique. Je ne m'attends pas à ce qu'il augmente cette année.

J'imagine également que les gens pensaient à la relève. Si vous avez un taux de départ de 8 à 9 p. 100, vous voulez disposer d'un bon bassin de personnes pour faire le travail. Même s'il y a un léger ralentissement, vous avez un taux naturel d'attrition. Je ne

adjust overall in terms of the number. The challenge will be that you have the right skill sets for the right kinds of jobs. A further challenge will be as you are changing your workforce — in Ottawa and outside of Ottawa — and your flexibilities when you are outside of the national capital area.

Senator Nancy Ruth: I want to come back to the four groups again.

Subsection 15(2) of the Charter of Rights and Freedoms, the equality section, guarantees ameliorative correctional programs for those who are disadvantaged in Canadian society. Is there room in your displaced employees priority people to apply such a legal test? If two candidates have exactly the same capacities to do the job available and one is disabled, will there be any advantage to the person who is disabled?

Ms. Barrados: The problem we have in the public service on the disabled, which of the four groups is the one that I am most concerned about, is a population that is roughly comparable to the workforce in the public service. They are retiring at quite a rate. We are not doing so well bringing them in. It is the entry level. I feel more effort has to be taken to get them in. We have done a best practice review and there will have to be special initiatives taken. Existing powers in the PSEA and the Employment Equity Act can be used to bring these groups in.

Within the system — if we are staying with essential qualifications — we will watch. The commission will obviously watch because we have to watch that carefully.

I would hope we would not run into the issue of equity groups being the ones who are being let go, but we will watch that closely.

Ms. Laurendeau: We have been encouraging departments in doing their planning to keep an eye on their obligations with respect to representativeness.

We are encouraging them to upstream, and while they are doing their planning on the job reductions to be mindful of that. As Ms. Barrados said, at the tail end we will monitor that there is not an undesired effect the downsizing may have on the target groups.

Senator Nancy Ruth: If there is an undesired effect, what can you do?

Ms. Barrados: We have quite a bit of power. We have the powers to control all delegations, put conditions on delegations and powers to run special programs and limit activities.

m'inquiète pas tant de la capacité à procéder à un ajustement global au niveau des nombres. La difficulté sera de disposer de l'ensemble des compétences indispensables pour exécuter les tâches qui s'imposeront alors. Une autre difficulté apparaîtra lorsque vous modifierez votre main-d'œuvre, à Ottawa et en dehors d'Ottawa, et que vous disposerez d'une marge de manœuvre moindre en dehors de la région de la capitale nationale.

Le sénateur Nancy Ruth : Je tiens à revenir aux quatre groupes désignés.

Le paragraphe 15(2) de la Charte des droits et libertés, qui traite des droits à l'égalité, garantit aux membres défavorisés de la société canadienne l'accès à des programmes destinés à améliorer leur situation. Votre programme de priorités à l'intention des employés déplacés permet-il d'appliquer un tel critère juridique? Si deux candidats ont exactement les mêmes compétences pour combler un poste disponible et que l'un d'eux est une personne handicapée, celle-ci bénéficiera-t-elle d'un avantage quelconque?

Mme Barrados : Le problème que nous avons dans la fonction publique avec les personnes handicapées, le groupe qui nous préoccupe le plus parmi les quatre désignés, est que sa population a sensiblement les mêmes caractéristiques que l'ensemble de la fonction publique. Les taux de départs en retraite de ces personnes sont élevés. Nous ne réussissons pas très bien à en embaucher de nouveaux. Le problème est au premier échelon. Je crois que nous devons faire davantage d'efforts pour les attirer. Nous avons procédé à un examen des pratiques exemplaires et nous devons mettre en place des initiatives spéciales. Nous pourrions utiliser les pouvoirs que nous confère actuellement la Loi sur l'emploi dans la fonction publique et la Loi sur l'équité en matière d'emploi pour embaucher des membres de ces groupes.

Toujours en ce qui concerne les qualifications essentielles, nous allons surveiller la façon dont les choses se déroulent dans le système. Il est évident que nous allons devoir surveiller ça attentivement.

J'espère que nous n'allons pas nous retrouver dans une situation dans laquelle les membres des groupes d'équité en matière d'emploi sont ceux qu'on laisse partir, mais nous allons les surveiller attentivement.

Mme Laurendeau : Nous avons incité les ministères à garder à l'esprit leurs obligations en matière de représentativité quand ils font leur planification.

Nous les invitons à garder ces considérations à l'esprit dès le début quand ils planifient de réduire le nombre de leurs postes. Comme vous l'a dit Mme Barrados, nous allons nous assurer que la réduction de l'effectif n'aura pas d'effets indésirables sur les membres des groupes cibles.

Le sénateur Nancy Ruth : Et s'il y en a, que pourrez-vous faire?

Mme Barrados : Nous avons passablement de pouvoirs en la matière. Nous pouvons contrôler toutes les délégations de pouvoir, imposer des conditions à ces délégations, mettre en place des programmes spéciaux et limiter des activités.

I must say that government officials have been very responsive to our desire to get greater representativeness. We have done very well on visible minorities in terms of the recruitment rates that we have had. We will watch. We do not want that to slow down. Over the last three or four years, we have been running over 16 per cent, which is good.

The Chair: You started focusing on hiring or finding another place in the public service for someone who had lost his or her position. That is a priority within the hire for a position. We then moved into the priorities of new hires and people who are outside the Public Service Commission. Can you describe under what circumstances what groups exist for priority for new hires?

Ms. Barrados: There is a bit of an issue of terminology, and I apologize for not being sufficiently clear.

The priority system is for people in the public service. The commission operates that; we have delegated almost everything but we did not delegate that. By operating that system, we require that any public servant who is staffing a job must come to the priority system first to get a clearance number. The commission must say yes, it is okay.

The process is that we search the priority system and see if there is anyone who meets those qualifications to do that job. We have to be satisfied that person was fairly assessed before we say to go ahead with hiring. That is within the government. That is for public servants.

The other effort we put on is in employment equity groups; there are special provisions in the legislation. You can do two things: You can make the characteristics that are associated with these groups one of the assets, so you are looking for something special that these groups bring to the job; or you can restrict the whole competition to one of those four groups. You can say that for this type of job, I am looking only for visible minorities or Aboriginal people; or for this kind of job, I am looking only for handicapped people.

This does restrict the number of people who can apply. However, if there is a reason why a ministry feels that they are very short and they need these kinds of people, I think that is a perfectly acceptable thing to do, and the statute provides for it.

The Chair: Those groups are who — visible minorities, disabled, injured military people?

Ms. Barrados: Women, visible minorities, Aboriginal people and handicapped.

The Chair: Do you include retired military personnel in that or are they treated differently?

Je dois dire que les dirigeants du gouvernement se sont montrés très sensibles à notre désir de parvenir à une plus grande représentativité. Nous avons obtenu de très bons taux de recrutement pour les membres des minorités visibles. Nous allons surveiller l'évolution de la situation. Nous ne voulons pas assister à un ralentissement. Au cours des trois ou quatre dernières années, nous avons obtenu un taux supérieur à 16 p. 100, ce qui est bien.

Le président : Vous avez commencé, pour les personnes ayant perdu leur poste, par mettre l'accent sur l'embauche ou à leur trouver un autre poste dans la fonction publique. Il s'agissait alors d'embaucher pour un poste précis. Nous avons ensuite eu comme priorités les nouvelles embauches et les gens qui sont à l'extérieur de la Commission de la fonction publique. Pouvez-vous nous expliquer dans quelles circonstances des groupes sont prioritaires pour les nouvelles embauches.

Mme Barrados : Il y a un problème de terminologie, et je m'excuse de n'avoir pas été suffisamment claire.

Le système de priorités est destiné aux gens qui se trouvent dans la fonction publique. La commission gère ce système. Nous avons délégué pratiquement tous nos pouvoirs, mais pas celui-là. En gérant le système, nous exigeons que tout fonctionnaire voulant doter un poste consulte d'abord le système de priorités pour obtenir un numéro d'autorisation. La commission doit d'abord donner son aval.

Nous cherchons alors dans le système de priorités pour voir si quelqu'un qui y est inscrit satisfait aux exigences de ce poste. Nous devons être convaincus que la personne a été évaluée comme il convient avant de donner notre accord à l'embauche. C'est un système interne au gouvernement, destiné aux fonctionnaires.

Les autres efforts que nous faisons sont destinés aux groupes d'équité en matière d'emploi pour lesquels la législation comporte des dispositions spéciales. Vous pouvez faire deux choses : faire des caractéristiques associées à ces groupes l'un des atouts, ce qui revient à dire que vous cherchez quelque chose de spécial que les membres de ces groupes peuvent apporter à l'emploi, ou vous pouvez limiter le concours à l'un de ces quatre groupes. Vous pouvez décider que, pour ce type d'emploi, vous cherchez uniquement un membre des minorités visibles, ou un Autochtone, ou encore uniquement une personne handicapée.

Cela limite le nombre de personnes qui peuvent déposer leur candidature. Toutefois, si une raison amène le ministère à estimer qu'il a un nombre insuffisant de ce type de personnes et qu'il lui en faut d'autres, cela m'apparaît une solution tout à fait acceptable à mettre en œuvre et la loi le permet.

Le président : Les groupes sont les membres des minorités visibles, les personnes handicapées, les militaires blessés?

Mme Barrados : Les femmes, les membres des minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées.

Le président : Cela comprend-il les militaires en retraite ou sont-ils traités de façon différente?

Ms. Barrados: The medically discharged military personnel and medically discharged RCMP officers are the exception to my explanation on the priority system. You have to be a public servant to get into the priority system, but if you are medically discharged from those two areas, you can be in the priority system. This is a special provision we gave them.

The Chair: They fit within the priority system.

Ms. Barrados: Yes.

Senator Marshall: I wanted to talk about the non-advertised appointments. You mentioned it in your report, and when you go to the reports on the individual agencies, I think it surfaces in every one of the individual reports.

You mentioned in your report and also in your opening remarks that about one quarter of the employees feel that the overall recruitment process is not fair. Could you talk about what you found when you did your reviews of the individual organizations? You made reference to policy and guiding principles, but could you be more specific?

Ms. Barrados: On my comment that one quarter of the employees felt the processes were not fair, this was part of the survey that we did of employees who had been through a staffing process. We have done further analysis on those. It shows that people who are in a collective process tend to be more inclined to worry about fairness. They wait around for a long time and they do not know what is happening and where they fit in the process.

People who lose a competition tend to feel that it is not fair more than people who win a competition. It is those who are in processes and do not know; that is a concern. I think that we should be able to do better in those areas.

On the non-advertised positions, I will have Ms. Murphy-Walsh give you some more detail on that. However, in the audits, the auditors look at how this is treated.

The commission prefers advertised. The statute does provide for non-advertised, but if there is a use of non-advertised, we expect it to comply with policy and we expect a rationale for that non-advertised. The auditors look for that all the time. Perhaps Ms. Murphy-Walsh wants to comment on that.

Elizabeth Murphy-Walsh, Vice-President, Audit and Data Services Branch, Public Service Commission of Canada: We do look at non-advertised processes as we conduct each of our audits. We look at those because, by their very nature, they are of higher risk. For example, a non-advertised process is not open to the public and made widely available. Therefore, because of that,

Mme Barrados : Les militaires et les agents de la GRC libérés pour des raisons médicales sont l'exception à mon explication sur le système de priorités. Pour bénéficier du système de priorités, vous devez être fonctionnaire, mais si vous êtes un militaire ou un agent de la GRC libéré pour des raisons médicales, vous pouvez bénéficier de ce système. C'est une disposition spéciale que nous avons adoptée à leur intention.

Le président : Ils bénéficient donc du système de priorités.

Mme Barrados : Oui.

Le sénateur Marshall : J'aimerais aborder la question des nominations non annoncées. Vous l'avez mentionné dans votre rapport et, lorsque vous consultez les rapports des divers organismes, il me semble que cette question y fait toujours surface.

Vous avez donc mentionné dans votre rapport, tout comme dans vos remarques préliminaires, qu'environ un quart des employés estiment que l'ensemble du processus de recrutement n'est pas juste. Pourriez-vous nous dire ce que vous avez constaté en procédant à vos examens des divers organismes? Vous avez fait référence à la politique et aux principes directeurs, mais pourriez-vous être plus précise?

Mme Barrados : Lorsque j'ai indiqué que la plupart des employés estiment que le processus n'est pas juste, cela vient du sondage que nous avons fait auprès des employés qui ont suivi un processus de dotation. Dans leur cas, nous avons procédé à une analyse plus en profondeur. Elle révèle que les gens qui participent à un processus collectif ont tendance à être plus enclins à s'inquiéter des questions d'équité. Ils ont attendu pendant longtemps sans savoir ce qui se passait et où ils se trouvaient dans le processus.

Les gens qui ne sont pas les lauréats d'un concours sont plus enclins que le lauréat à estimer que celui-ci n'était pas juste. Cela concerne donc les gens qui sont dans le cours du processus et ne savent pas ce qui se passe, et c'est un sujet de préoccupation. Je crois que nous devrions mieux faire dans ces domaines.

En ce qui concerne les postes non annoncés, je vais demander à Mme Murphy-Walsh de vous fournir de plus amples détails. Toutefois, dans les vérifications, les vérificateurs examinent comment ces questions sont traitées.

La commission préfère les processus annoncés. La loi permet les processus non annoncés, mais ceux-ci répondent à un objectif précis et nous nous attendons à ce que leur utilisation soit conforme à la politique et à ce que leur emploi donne lieu à des justifications. Ce sont des aspects que les vérificateurs examinent dans tous les cas. Mme Murphy-Walsh a peut-être des choses à ajouter à ce sujet.

Elizabeth Murphy-Walsh, vice-présidente, Direction générale de la vérification et des services de données, Commission de la fonction publique du Canada : À chacune de nos vérifications, nous nous penchons sur les processus non annoncés. Nous procédons de cette façon parce que, de par leur nature même, ils présentent des risques plus élevés. Il faut en effet savoir que le grand public n'a

they do have to adhere to the guiding values. We do look at those individual processes.

We look at them in the context of are they part of the overall staffing plan? For example, are they looking at particular employment equity groups that they want to bring into their department through a non-advertised process? Have they run a process before and found no one qualified and then come across an individual who is qualified so, therefore, it is not economical to run another process but, rather, maybe use a non-advertised process because of that? We do audit the rationales associated with those non-advertised processes to determine whether or not they are adhering to the guiding values.

It is sometimes challenging for managers to ensure that they have completely documented all of the guiding values. That is what we are often observing upon.

Senator Marshall: In those organizations, one of the issues we discussed last time you appeared before the committee was bureaucratic interference. We talk a lot about political interference but the issue of bureaucratic interference seldom arises. When you see issues with regard to non-advertised positions, the issue of bureaucratic interference comes to mind. Is that an issue within the Public Service Commission of Canada?

Ms. Barrados: Sure. When Ms. Murphy-Walsh talks about guiding values, the first one is fairness. Was this a fair process? The fairness test is one where we expect some explanation as to why this was deemed to be fair by having it non-advertised.

The examples Ms. Murphy-Walsh gave were, yes, I ran a process but it was totally unsuccessful and now I have a candidate. Well, yes, then you should not redo it. That is a waste of time and money. However, if the reason is that I know this person really well, that he comes from a really good family and I think this person would be good for the job, it does not meet the test. That is what we are looking for.

Senator Marshall: Sometimes it is not that obvious. You cannot relate the reason why it is not advertised to the fact that someone knows someone.

You did say in your report that the issue with regard to unadvertised positions seems to be not as significant a problem as it has been in previous years. Did I get the right impression in reading the report?

Ms. Barrados: Yes.

Senator Marshall: It is getting better. The anticipation now is that the recruitment will slow down in the public service. Is there a possibility that there could be further conditions put on positions that are not to be advertised? For example, could they require the

pas connaissance d'un processus non annoncé et que peu de gens y ont accès. C'est pourquoi ces processus doivent respecter les valeurs directrices. Nous analysons ces processus individuels.

Nous cherchons à déterminer s'ils font partie du plan global de dotation. Par exemple, visent-ils des groupes précis d'équité en matière d'emploi pour permettre au ministère d'embaucher des membres de ces groupes en utilisant un processus non annoncé? Un processus annoncé a-t-il été lancé auparavant sans résultat alors que le ministère vient de trouver une personne ayant les qualifications requises. Il ne serait pas, dans un tel cas, rentable de lancer un autre processus et un processus non annoncé peut s'avérer justifié. Nous vérifions les justifications de ces processus non annoncés pour déterminer s'ils respectent ou non les valeurs directrices.

Les gestionnaires ont parfois de la difficulté à documenter complètement le respect de toutes les valeurs directrices. C'est ce que nous constatons fréquemment.

Le sénateur Marshall : L'un des sujets dont nous avons discuté lors de votre dernière comparution devant notre comité a été l'interférence de la bureaucratie dans ces organismes. Nous parlons beaucoup ici d'interférence politique, mais il arrive, même si c'est rare, qu'il y ait une interférence de la bureaucratie. Lorsque vous observez que la dotation de postes non annoncés pose des problèmes, on pense à la possibilité d'une telle interférence de la bureaucratie. Est-ce un problème au sein de la Commission de la fonction publique du Canada?

Mme Barrados : Bien sûr. Lorsque Mme Murphy-Walsh parle des valeurs directrices, la première d'entre elles est l'équité. Ce processus était-il équitable? Nous nous attendons à ce que l'on nous explique pourquoi le fait d'avoir un processus non annoncé a été jugé équitable.

Les exemples mentionnés par Mme Murphy-Walsh étaient : « Oui, j'ai lancé un processus, mais il a complètement échoué et je viens tout juste de trouver un candidat ». Nous convenons dans de tels cas, qu'il ne faut pas relancer un autre processus. Ce serait une perte de temps et d'argent. Toutefois, si la raison invoquée par le gestionnaire est « Je connais très bien cette personne, elle appartient à une très bonne famille et que je crois qu'elle fera un bon travail », le critère de l'équité n'est pas respecté. C'est ce que nous vérifions.

Le sénateur Marshall : Ce n'est pas toujours aussi évident. Vous ne pouvez pas faire le lien entre la justification d'un processus non annoncé et le fait qu'une personne en connaît une autre.

Vous dites dans votre rapport que les questions soulevées par la dotation des postes non annoncés ne semblent pas aussi importantes qu'au cours des années précédentes. Vous ai-je bien lue?

Mme Barrados : Oui.

Le sénateur Marshall : Les choses s'améliorent. On s'attend maintenant à ce que le recrutement dans la fonction publique ralentisse. Est-il possible que d'autres conditions soient imposées pour les postes non annoncés? Par exemple, pourriez-vous exiger

prior approval of the Public Service Commission of Canada? Is there an opportunity now to nip the problem in the bud with regard to a slowdown in recruitment and things of that nature?

Ms. Barrados: Perhaps I can make a comment about things not being obvious. You and I have a common background in audits. People tend not to write in the file that they are doing something inappropriate unless they want to tell on their manager, but the auditors do talk to people. Part of their judgment about whether it requires further attention is when they feel the risk is too high. They send it to the investigative group so we pursue it.

As far as your question about whether we should have the commission intervene more, I do not think that would be an appropriate thing to do.

I think we have gone to a delegated system. There are more risks in a delegated system. I think the senior public service has responsibly taken this on. It is not perfect, but we are making a lot of progress.

Therefore, I would not feel it is appropriate to intervene in anticipation of something we have not seen. I think the Public Service Commission should continue to be somewhat preachy. I hope the next president will continue on and give little speeches and lecture people. I like Sheila Fraser's comment in that you nag people to keep them on track. I do not think I could see us intervening, not at this point. I think we must have a big problem in order to intervene, and we are seeing improvement.

Senator Marshall: Going back to your comment with regard to about one quarter of public servants thinking the recruitment process is unfair, you were saying that people think it is unfair if they did not get the job or they think it is unfair for another reason. Was there any indication or overriding impression that people thought it was unfair because positions were not advertised?

Ms. Barrados: There is some of that. I cannot make a commitment because I will not be there, but I am hoping that the next commission will spend more time looking at this.

We have been pushing very hard on having more of the long-term acting appointments being advertised and having acting appointments not necessarily revert to a full-time position, which is a real advantage. Again, these are areas where we have seen improvement. It is all going in the right direction, so I hope there will be an opportunity for the next commission to take a further look at this.

l'approbation préalable de la Commission de la fonction publique du Canada? Le ralentissement du recrutement et d'autres choses de cette nature pourraient-ils vous fournir l'occasion de faire disparaître le problème à la source?

Mme Barrados : Avec votre permission, je vais ajouter un commentaire sur les éléments qui ne sont pas évidents. Vous comme moi avons la même expérience en vérification. Les gens n'ont pas tendance à inscrire dans les dossiers qu'ils procèdent de façon inadaptée à moins qu'ils veuillent en informer leur gestionnaire, mais les vérificateurs s'entretiennent avec les gens. C'est lorsqu'ils ont le sentiment que le risque est trop élevé qu'ils décident, en leur âme et conscience, qu'il faut accorder une plus grande attention au problème. Ils transmettent alors le dossier au groupe des enquêtes pour nous permettre de poursuivre son étude.

Quant à savoir, comme vous l'avez demandé, si la commission devrait intervenir davantage, je ne crois pas que ce serait la bonne chose à faire.

Nous avons choisi de mettre en œuvre un système de délégation de pouvoirs. C'en est un qui présente davantage de risques. Je suis d'avis qu'il incombe à la haute fonction publique d'assumer sa mise en œuvre. Les résultats ne sont pas parfaits, mais nous réalisons beaucoup de progrès.

Il ne me paraîtrait donc pas adapté d'intervenir pour empêcher qu'une situation que nous n'avons pas encore vue se produise. Je suis d'avis que la Commission de la fonction publique devrait continuer à prêcher la bonne cause. J'espère que le prochain président continuera sur cette voie en prêchant et en sermonnant un peu les gens. Je partage le commentaire de Sheila Fraser, voulant qu'il faille asticoter les gens pour les garder sur la bonne voie. Je ne suis pas d'avis que nous devrions intervenir, en tout cas pas pour l'instant. Il faudrait pour cela que nous soyons confrontés à un problème important et c'est plutôt l'inverse qui se passe puisque nous voyons des améliorations.

Le sénateur Marshall : J'en reviens à votre commentaire, soit qu'un quart des fonctionnaires sont d'avis que le processus de recrutement est injuste. Vous nous avez dit que les gens sont de cet avis s'ils n'obtiennent pas l'emploi, mais leur opinion peut s'appuyer sur d'autres raisons. Avez-vous relevé des indications ou avez-vous eu fortement le sentiment que les gens estiment que le processus est injuste parce que des postes n'étaient pas annoncés?

Mme Barrados : Il y a un peu de ça. Je ne peux pas prendre d'engagement parce que je ne serai pas là, mais j'espère que la commission, sous la direction d'un nouveau président, consacra davantage de temps à cette question.

Nous avons beaucoup insisté pour qu'un plus grand nombre de nominations intérimaires à long terme soient annoncées et pour que les nominations intérimaires ne se transforment pas nécessairement en postes à temps plein, ce qui présente un avantage réel. Une fois encore, c'est là un domaine dans lequel nous avons vu des améliorations. Les choses vont dans le bon sens et j'espère donc que sous la direction de son prochain président, la commission pourra creuser davantage cette question.

You will always have some people who are not happy if they do not win; that is a natural human response. However, when I see something like the collective processes people feeling things are not fair, I think that is something we have to look at. I think with technology, where we are making some ground, providing more information to people so they can self-serve is an opportunity where we should be able to address some of those things.

Senator Marshall: You said in your report that with respect to the acting appointments, in the past it seemed like more people ended up with the job on a permanent basis, but that does not hold true now; it seems like the problem is starting to fix itself.

When you appeared previously, we also talked about the issue of casual employees. Is that still an issue? Are you seeing improvements in that area as well? In previous reports, you indicated that people who are hired on a casual basis end up in a permanent position in the public service, which was a way in for many people. Could you speak to whether that issue is being addressed or whether it is still a problem?

Ms. Barrados: The concern we have had at the commission is that we used casual — temporary workers — term appointments as way to recruit into the public service. One cannot say you can never come in that way, but that is not the way to recruit and look for the talent really needed for not only today but for the longer term.

There has been improvement with this, but not so much for the casuals. I think it is an area that we really have to monitor. There is nothing wrong with using casuals. In fact, with regard to my comment about planning better, the workforce of the future will need to have more flexibility so that not everyone can be a permanent worker. There will have to be a group of permanent workers, workers who are much more contingent and that provide the flexibility to a manager to respond to varying needs and government decisions without having to go through workforce adjustments.

There is nothing wrong with using casual employees, but it should not be the way the public service recruits because that will work against getting equity groups in and getting representation from across the country. You want regional representation. It will work against getting young people in.

Senator Marshall: For the one quarter of employees who felt that the recruitment process was not fair, were the non-advertised positions an issue? Was that one of the reasons why they thought

Vous aurez toujours des gens qui ne sont pas satisfaits quand ils ne sont pas choisis. C'est la nature humaine. Toutefois, lorsque je constate que les gens estiment que les processus collectifs ne sont pas justes, je pense que c'est une question que nous devrions étudier. Il me semble que l'utilisation de la technologie, avec laquelle nous réalisons des progrès, devrait permettre de fournir davantage d'information aux gens pour qu'ils puissent s'informer eux-mêmes. C'est là une occasion pour nous d'aborder certaines de ces questions.

Le sénateur Marshall : Concernant les nominations intérimaires, j'ai lu dans votre rapport que, par le passé, un plus grand nombre de gens finissaient par occuper leur poste sur une base permanente, mais que cela n'est plus vrai maintenant. Il semble donc que le problème commence à se régler par lui-même.

Lors d'un témoignage précédent, vous nous aviez parlé du problème des employés occasionnels. Sont-ils toujours un problème? Constatez-vous également des améliorations dans ce domaine? Dans les rapports précédents, vous disiez que les gens qui étaient embauchés sur une base occasionnelle finissaient par occuper un poste permanent dans la fonction publique, et que c'était une voie d'accès à la fonction publique pour de nombreuses personnes. Avez-vous trouvé une façon de régler ce problème ou est-ce encore un problème?

Mme Barrados : Ce qui nous préoccupait à la commission est que nous utilisions les nominations pour une période déterminée, soit des travailleurs occasionnels ou temporaires, comme façon de recruter dans la fonction publique. Il ne s'agit pas de dire qu'il ne faut jamais accéder à la fonction publique de cette façon, mais ce n'est pas la bonne façon de procéder au recrutement et de chercher les talents dont on a réellement besoin, non seulement pour aujourd'hui mais surtout pour le plus long terme.

Nous avons constaté des améliorations dans ce domaine, mais pas tant pour les emplois occasionnels. C'est un domaine dans lequel nous devons exercer un contrôle. Il n'y a rien de mal à recourir à des emplois occasionnels. En vérité, pour en revenir à mon commentaire sur une meilleure planification, il faudra que la main-d'œuvre de l'avenir soit plus souple, et tous ne seront donc pas des employés permanents. Il y aura un groupe de travailleurs permanents, en nombre beaucoup plus faible, et cela permettra aux gestionnaires de faire face à l'évolution des besoins et aux décisions gouvernementales sans avoir à procéder à des ajustements de sa main-d'œuvre.

Le recours aux employés occasionnels n'est pas mauvais en soi, mais ça ne doit pas être la façon de recruter dans la fonction publique parce que cela empêcherait de recruter dans les groupes d'équité en matière d'emploi et de parvenir à la représentation de l'ensemble du pays. Si vous voulez obtenir une représentation régionale, cela ne vous permettra pas d'embaucher des jeunes.

Le sénateur Marshall : Les postes non annoncés étaient-ils une des raisons données par le quart des employés qui estimaient que le processus de recrutement n'était pas juste? Peut-on aller jusqu'à

it was unfair? Is it possible to say that of that one quarter, half of them were because a lot of positions are not advertised? Can you narrow it down that much?

Ms. Barrados: The analysis I have seen has not looked at that because we were asking about the particular positions and processes. However, that is something we should look at.

Senator Gerstein: Ms. Barrados, I think you said that this may be your last meeting.

Ms. Barrados: Yes.

Senator Gerstein: I am sure I speak for all members of the committee in expressing our appreciation and thanks for the service and leadership you have given to the Public Service Commission of Canada over these many years.

It is in that regard that I would like to ask you if you might take a moment to reflect on your career as the president. What are the accomplishments that you look back on with the greatest of pleasure? What is the Barrados legacy?

Ms. Barrados: Oh, I am not sure about a legacy. When I came to the Public Service Commission of Canada, it was an organization that was not sure where it was going. That was because of the whole public service modernization process that had been going on for a long time. The commission was not really sure where it was going, and there had even been one scenario that there was not much of a role for the commission.

I came into an organization that was change-weary. I am most proud of the work that we have done at the commission in getting a team of people together who have continued to drive change. We have changed that organization fundamentally from a very compliance-driven organization, in that we are here to do things only in this way and no other way, to a very innovative, out-to-support-people organization. We are now running systems that are recognized around the world. We have a psychology assessment centre that is garnering new recognition. We are providing services, doing so on cost recovery, and we are continuing to do well.

We have built up a whole series of different things. That is really because of the team of people that we have managed to build, and they work very collegially. They help each other, which is quite unusual to say amongst an executive team that they are collegial. I am very proud of that.

The second thing I am very proud of is the relationship we have with Parliament. The new act provided for more of that, but I think we have a good working relationship with Parliament. I appreciate the work and the interest of this committee because the head of the Public Service Commission of Canada is in an unusual role. I am not really part of the deputy community, and I am not

dire que la moitié de ce quart était d'avis que les nominations à des postes non annoncés n'étaient pas justes? Pouvez-vous aller jusque-là?

Mme Barrados : Les analyses que j'ai vues n'ont pas étudié cet aspect de la situation parce que nous cherchions à obtenir des réponses sur des postes et des processus précis. C'est toutefois quelque chose que nous devrions étudier.

Le sénateur Gerstein : Je crois, madame Barrados, que vous nous avez dit que cela pourrait être votre dernière comparution.

Mme Barrados : Oui.

Le sénateur Gerstein : Je suis convaincu que je peux m'exprimer au nom de tous les membres de ce comité pour vous dire combien nous avons apprécié votre travail et le leadership dont vous avez fait preuve à la Commission de la fonction publique du Canada pendant ces nombreuses années, et pour vous en remercier.

C'est dans cette perspective que j'aimerais vous demander de prendre un moment pour réfléchir à votre carrière de présidente. Quelles sont les réalisations dont vous êtes la plus fière? Quel legs aura laissé Mme Barrados?

Mme Barrados : Oh, je ne sais quoi dire sur un legs. Lorsque je suis arrivée à la Commission de la fonction publique du Canada, c'était un organisme qui ne savait pas avec certitude quelle orientation prendre. Cela se comprenait car cela faisait longtemps que toute la mécanique de la modernisation de la fonction publique était en place. La commission ne savait pas avec certitude quelle orientation prendre et, dans l'un des scénarios alors à l'étude, la commission ne jouait plus qu'un rôle mineur.

Lorsque je suis arrivée, les membres de l'organisation étaient las des changements. Ce qui me rend le plus fière est le travail que nous avons fait en mettant sur pied une équipe de collaborateurs qui ont continué à piloter des changements. Nous avons modifié cette organisation de façon fondamentale en la faisant passer d'une structure rigide en matière de conformité, c'est-à-dire faisant les choses de telle façon, la seule possible, à une structure très novatrice dont le mandat est d'aider les gens. Nous disposons maintenant de systèmes qui sont reconnus partout à travers le monde. Nous avons mis sur pied un centre d'évaluation psychologique qui est de plus en plus reconnu. Nous fournissons des services, sur une base de recouvrement des coûts, et nous continuons à obtenir de bons résultats.

Nous avons mis en place toute une série de choses différentes. Cela a été le fait de l'équipe que nous avons mise en place, composée de gens travaillant de façon très collégiale. Les membres de cette équipe s'aident les uns les autres, et il faut convenir qu'il est rare qu'une équipe de cadres supérieurs fonctionne ainsi. J'en suis très fière.

Le second aspect dont je suis très fière est la relation que nous entretenons avec le Parlement. La nouvelle loi l'a intensifiée, mais je suis d'avis que nous avons une bonne relation de travail avec les parlementaires. J'apprécie à sa juste valeur le travail de ce comité et l'intérêt qu'il porte à nos travaux parce que le rôle que joue la direction de la Commission de la fonction publique du Canada est

part of the cabinet processes, nor should I be. I am not really with the pure agents of Parliament because I do have executive responsibilities. Therefore, it is quite a unique job, but I need that parliamentary contact to ensure that I maintain perspective. I think we have done that, and I value that very much.

I think the internal management of the organization is pretty solid. We have audited financial statements, and we have had them for a number of years. I think we have a capacity to deal with change now in a positive way. I feel I am leaving an organization that is in pretty good shape.

Senator Gerstein: I must say your final comment is the greatest legacy that anyone could leave. Thank you very much.

Senator Peterson: Thank you for being here.

In reference to the 2011-12 practice review report, is there validity to the Procurement Ombudsman's assertion that the PSC showed favouritism and failed to support the principles of fairness, openness and transparency in awarding four contracts valued at approximately \$80,000 to hire external members of its independent audit advisory?

Ms. Barrados: We made a mistake in that report wherein the advice I had received was that an ACAN process — Advance Contract Award Notice — was appropriate to bring these people in. I had been sole-sourcing them. I was advised that this was not very transparent, and I agree with that. I have been pushing very hard for transparency. We used an ACAN process. I thought that was the appropriate process to give it more transparency. ACAN is a system where you can contract for services by posting it and asking if there is any complaint or if anyone feels they can do it, and after a period of time you can go ahead.

The Procurement Ombudsman looked at this and determined that it was not an appropriate method for me. We are not going to do it that way. We are doing a different process.

Senator Peterson: Measures have been taken so that that probably will not happen again then.

Ms. Barrados: Not while I am there, it will not happen. It was a mistake. We made a mistake.

Senator Runciman: As a follow-up to Senator Peterson's question, part of the criticism in that report is that the office was tailoring requirements to fit certain bidders. You can rebut that, perhaps, but I am wondering how difficult it is if you are looking at complaints or concerns. I share Senator Marshall's concern about so much of this on a bureaucratic level rather than a political level, and that tailoring requirements, I am curious as

plutôt inhabituel. Je ne fais pas vraiment partie de la collectivité des sous-ministres, et pas non plus des processus ministériels. Ce n'est d'ailleurs pas mon rôle. Je ne fais pas non plus vraiment partie des agents du Parlement au sens strict parce que j'exerce des responsabilités de direction. Mon rôle est donc unique de par sa nature, mais j'ai besoin de ces relations avec les parlementaires pour m'assurer de garder du recul. Je crois que c'est ce que nous avons fait et je l'apprécie beaucoup.

Je suis aussi d'avis que la gestion interne de l'organisation est plutôt efficace. Nous faisons vérifier nos états financiers depuis plusieurs années. Je crois que nous sommes en mesure maintenant d'affronter les changements de façon positive. J'ai le sentiment de laisser une organisation en assez bonne santé.

Le sénateur Gerstein : Vous venez d'évoquer le legs le plus important que quelqu'un puisse laisser. Merci beaucoup.

Le sénateur Peterson : Merci d'être parmi nous.

Dans son rapport sur l'examen des pratiques d'approvisionnement à la Commission de la fonction publique de 2011-2012, l'ombudsman de l'approvisionnement affirme que la Commission de la fonction publique a fait preuve de favoritisme et n'a pas respecté les principes d'équité, d'ouverture et de transparence en accordant quatre contrats d'une valeur approximative de 80 000 \$ pour obtenir les services de quatre conseillers externes appelés à siéger au Comité consultatif indépendant de vérification?

Mme Barrados : Nous avons commis une erreur dans ce cas à la suite de l'avis que j'avais reçu voulant que le processus de préavis d'adjudication de contrat soit adapté pour obtenir les services de ces personnes. Dans ce cas, j'avais procédé par attribution de contrat à un fournisseur exclusif. On m'a fait remarquer que ce n'était pas une solution très transparente, et j'en conviens. J'ai énormément insisté sur la transparence. Nous avons utilisé les modalités d'un préavis d'adjudication de contrat. J'ai cru que c'était la façon qui convenait pour rendre les choses plus transparentes. Ce préavis d'adjudication de contrat vous permet d'attribuer des contrats de service en les affichant et en demandant si des gens ont lieu de se plaindre ou estiment être en mesure de faire le travail. Au bout d'un certain temps, vous pouvez aller de l'avant.

L'ombudsman de l'approvisionnement a étudié ce dossier et conclu que ce n'était pas la méthode que j'aurais dû utiliser. Nous ne le ferons plus. Nous utilisons un processus différent.

Le sénateur Peterson : Des mesures ont donc été prises pour éviter que cela se produise à nouveau.

Mme Barrados : En tout cas, cela ne se reproduira pas tant que je serai là. C'était une erreur, il nous arrive de faire des erreurs.

Le sénateur Runciman : Dans le prolongement de la question du sénateur Peterson, permettez-moi de vous rappeler qu'une partie des critiques formulées dans ce rapport tenait au fait que la commission aurait adapté ses exigences aux caractéristiques de certains soumissionnaires. Vous pouvez peut-être réfuter les faits, mais je me demande s'il n'est pas difficile pour vous d'examiner des plaintes ou de réagir à des préoccupations. Comme le sénateur

to how you can conduct an investigation and determine if indeed that has happened, as your office was alleged to have done in this particular instance.

Ms. Barrados: We are talking about contracting. When I came in to the organization we were building up the audit function, both internal audit and the audit function that you see in the green book. I wanted a range of expertise that would advise on the audit function. I needed someone who had done audit; I needed someone who had been a deputy minister; I wanted an academic. Yes, those are the kinds of requirements. I wanted a mix. If I could get someone who had done that kind of work in another sector, so much the better. I wanted a mix of people who could get advice.

I had that mix of people and I sole-sourced, which was perfectly all right. However, then I wanted the committee to have some continuity. That is when I got into trouble and I used the wrong vehicle. I went through the ACAN process. I said that this is the mix I want and these are the people. Yes, I had those people and I wanted them going through an ACAN process. I said, "Does anyone else think they can do it?" That is the process. I had no one else come forward, so I went ahead and I contracted with them. The Procurement Ombudsman said that was an error. I had my own internal audit people look at it and they confirmed that I had made a mistake.

Now we have run a full request for proposal. We have had the applicants; they will be screened, but I will not be doing that contracting, because I think that is something that a new person should do. It should not be me setting up the committee for the new person.

Senator Runciman: I was looking at it in a broader context in terms of tailoring requirements, which can to some degree be difficult to determine from your office's perspective, and not just on the contracting side. I am talking about a bureaucrat in Alberta or whatever he might be looking at a friend or a cousin that they can tailor the requirements for to meet the qualifications of that individual, perhaps. That is kind of a challenge that would be difficult to overcome.

Ms. Barrados: No. In staffing there is a requirement that you state the requirements of the job and you have a process to meet the requirements of the job. The commission is the one that oversees this. Managers say what is required. We set out a

Marshall, je crains que ce genre de choses, l'adaptation des exigences dans ce cas-ci, soit beaucoup plus souvent le fait de la bureaucratie que du monde politique. Je me demande comment vous pouvez mener une enquête et déterminer si cela s'est effectivement produit alors qu'il semble que votre cabinet soit intervenu dans ce cas particulier.

Mme Barrados : Nous parlons de passation de marchés. Lorsque je suis arrivée à la commission, nous mettions sur pied la fonction de vérification avec le volet de vérification interne et l'autre dont vous voyez les résultats dans le livre vert. Je voulais disposer de gens ayant toute une gamme de compétences qui seraient en mesure de me fournir des conseils sur cette fonction de vérification. Je voulais une personne ayant déjà fait des vérifications, une ayant été sous-ministre et je voulais aussi avoir un universitaire. Voilà les exigences que j'avais. Je voulais obtenir cette combinaison. Si je pouvais trouver quelqu'un ayant fait ce genre de travail dans un autre secteur, c'eût été parfait. Je voulais un groupe de gens ayant ces types d'expériences pour me donner des conseils.

J'ai trouvé cette combinaison et j'ai alors attribué des marchés en exclusivité, ce qui était tout à fait approprié. Cependant, je tenais à ce que le comité en question ait une certaine durée. C'est à ce point que j'ai commis l'erreur en utilisant le mauvais processus puisque j'ai utilisé celui du préavis d'adjudication de contrat. J'ai alors dit voilà la combinaison de compétences dont j'ai besoin et voici les personnes qui les ont. Oui, j'avais trouvé ces gens et je voulais bénéficier de leurs services en utilisant un préavis d'adjudication de contrat. J'ai alors dit : « Quelqu'un pense-t-il être en mesure de faire ce travail? ». C'est ainsi que fonctionne le processus. Personne ne s'est présenté et je suis donc allée de l'avant et je leur ai attribué les contrats. L'ombudsman de l'approvisionnement estime que c'était là une erreur. J'ai demandé à mon groupe de vérification interne de se pencher sur la question et ils m'ont confirmé que j'avais commis une erreur.

Nous avons maintenant lancé une demande complète de propositions. Des personnes ont déposé leurs candidatures et feront l'objet d'une présélection. Ce n'est toutefois pas moi qui attribuerai les contrats, parce que je suis d'avis que cela incombe au futur président. Je ne vais pas mettre sur pied ce comité qui aura à travailler avec le futur président.

Le sénateur Runciman : En parlant d'adaptation des exigences, je me situais dans un contexte plus large. Il se peut que cela soit, dans une certaine mesure, difficile à détecter de votre poste, et pas uniquement en ce qui concerne la passation des marchés. Je pense par exemple à un fonctionnaire en poste en Alberta, ou n'importe où ailleurs, qui pourrait s'efforcer d'adapter les exigences d'un poste aux qualifications d'un ami ou d'un cousin. C'est le genre de situation qui pourrait être difficile à détecter.

Mme Barrados : Non. Lorsque quelqu'un veut doter un poste, il doit énoncer les exigences de celui-ci et il faut suivre ce processus pour vérifier le respect des exigences. C'est à la commission qu'il incombe de le surveiller. Les gestionnaires donnent les

process, and then we judge whether that process was followed. There is a whole suite of things around that.

In the case where we made the mistake in contracting, we thought that we had followed the process appropriately. We had a particular job with a particular need. In some cases it may not be wrong to hire a family member. If you are hiring them because they are a family member, that is wrong, but in some communities almost everyone is related, and you are looking for someone who can do the job.

We are not perfect. We did make a mistake on the contracting one, but the mistake was made because I was trying to be more transparent. If I had stayed with sole-sourcing, I would have been fine.

Senator Runciman: You are talking about public servants running for public office. I was curious about one comment you made that you are not a fan of the concept, but you said you are particularly concerned with respect to peace officers. Could you elaborate on that?

Ms. Barrados: Most of these are for municipal, and in most cases we do not have any issues with people running for municipal government. Peace officers in a small town give us an issue. We had one case that was the most stark, where the community was collocated with the border site. The individual was a peace officer, front-line search and seizure, carried a weapon and wanted to be mayor of the same community. To me, this was too much of a conflict.

However, the same people in the same community doing administrative work did not have that front-line work with citizens going through. Having a dual role with citizens — being a peace officer and having those powers and also being the mayor — gave me a problem, but if you have an administrative job in the same area, you do not have that personal contact, and that was not a problem.

Another area where we had problems is where federal public servants in some of the more remote communities have responsibilities for roads and water. To then be in the municipal government puts them in a real conflict. It is those areas where we perceive there is a real conflict of interest, and I will err on protecting the non-partisan nature of the public service.

Senator Runciman: It is essentially confined to the municipal sector. Your primary concern is the municipal sector?

qualifications exigées. Nous mettons sur pied le processus et nous déterminons ensuite s'il a été bien suivi. Cela s'accompagne de toute une série de mesures.

Dans le cas où nous avons commis une erreur en attribuant des marchés, nous pensions avoir suivi le processus de façon satisfaisante. Nous avons une tâche particulière à faire pour répondre à un besoin précis. Il peut arriver qu'il y ait de bonnes raisons d'embaucher un membre de sa famille. Si vous l'embauchez parce que c'est un membre de votre famille, c'est un tort, mais il existe des collectivités dans lesquelles pratiquement toutes les personnes ont des liens familiaux et ce que vous devez chercher est la personne qui convient pour faire le travail.

Nous ne sommes pas parfaits. Nous avons commis une erreur en attribuant ces marchés, mais c'est parce que je tenais à être plus transparente. Si je m'en étais tenue aux modalités d'attribution d'un contrat à un fournisseur exclusif, je n'aurais pas eu de problèmes.

Le sénateur Runciman : Vous avez parlé de fonctionnaires qui se présentent à des élections pour occuper une charge publique. J'ai été intriguée par votre commentaire lorsque vous avez précisé ne pas être partisane du concept, mais vous avez ajouté que vous étiez particulièrement préoccupée quand cela concerne des agents de la paix. Pourriez-vous préciser un peu votre pensée?

Mme Barrados : La plupart de ces demandes concernent des candidats à des élections municipales et, le plus souvent, le fait que quelqu'un veuille se faire élire au niveau municipal ne nous pose aucun problème. Il en va différemment dans le cas des agents de la paix. Le cas le plus flagrant que nous ayons eu s'est présenté dans une collectivité située à proximité de la frontière. Le candidat était un agent de la paix, procédant à des perquisitions et des saisies, qui portait une arme et voulait devenir maire de la collectivité. À mes yeux, le conflit était trop manifeste.

Toutefois, si cette personne, dans la même collectivité, avait fait un travail de nature administrative, qui ne la mettait pas en contact direct avec ses citoyens, cela n'aurait posé aucun problème. Le fait d'exercer un double rôle auprès des citoyens, celui d'agent de la paix, avec les pouvoirs que cela implique tout en étant maire, me posait un problème.

Un autre domaine dans lequel nous avons eu des problèmes est celui des fonctionnaires fédéraux en poste dans certaines collectivités éloignées qui assument la responsabilité de l'entretien des routes et de l'approvisionnement en eau. Si ces gens devaient participer à l'administration municipale, ils se retrouveraient réellement dans une situation de conflit d'intérêts. Voici donc le genre de situations dans lesquelles nous pressentons la possibilité d'un conflit réel d'intérêts et nous penchons alors en faveur de la protection de l'impartialité de la fonction publique.

Le sénateur Runciman : Pour l'essentiel, cette problématique se limite au secteur municipal et c'est ce type de situation qui retient surtout votre attention?

Ms. Barrados: We have had concerns in the provincial and federal as well. They have actually been a little easier.

The Chair: Honourable senators, our time has run out, but Senator Nancy Ruth had a request for a second round. Please put your question on the record. If it can be answered quickly, great; if not, maybe it could be answered in writing.

Senator Nancy Ruth: There were a number of comments in your paper about documentation and records, whether it was documentation of merit or something else. The only reason I am raising this is because the former Auditor General had made quite an issue when she did her audit on GBA that the records were not open and transparent. If there were records, they were hidden in cabinet documents to which she did not have access. It raised for me some concern that throughout the civil service record-keeping that is open to the public is a bit of a problem.

The Chair: Could you answer that quickly or would you like to provide a written answer?

Ms. Barrados: I will do it quickly. We are not raising any issues with cabinet documents. We are looking at administrative documents.

Senator Nancy Ruth: So was she. She could not find them.

Ms. Barrados: Yes, I know. They are not always accessible to the public because they deal with individuals and there are privacy concerns.

There is a general comment, and I made it when I was at the Auditor General, and the past Auditor General made the same comment, that record-keeping is something that must be improved. The auditors will look for records but they will also talk to people to make sure that it is not somewhere else. There is a need to improve the record-keeping.

The Chair: On behalf of the Standing Senate Committee on National Finance, I would like to thank Ms. Murphy-Walsh, Ms. Laurendeau and, in particular, for her last appearance here, the President of the Public Service Commission, Maria Barrados.

[Translation]

This morning, we will begin our study of the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending on March 31, 2012, which have been referred to our committee.

Mme Barrados : Nous avons aussi été préoccupés dans les cas de demandes d'autorisation de candidature à des élections provinciales et fédérales, mais les décisions ont été un peu plus faciles à prendre.

Le président : Honorables sénateurs, le temps dont nous disposons est écoulé, mais le sénateur Nancy Ruth a demandé à poser une seconde question. Posez-la donc pour qu'elle figure au procès-verbal. S'il est possible d'y répondre rapidement, ce sera très bien, sinon il sera peut-être possible d'y répondre par écrit.

Le sénateur Nancy Ruth : Votre rapport contient nombre de commentaires sur la documentation et sur les dossiers, que ce soit au sujet du respect des critères de mérite ou d'autres sujets. La seule raison pour laquelle j'en parle est que l'ancienne vérificatrice générale, lors de sa vérification sur l'analyse comparative entre les sexes au gouvernement fédéral, avait fait grand bruit en se plaignant que les dossiers n'étaient pas accessibles et transparents. S'il y avait des dossiers, ils étaient classés comme des documents du cabinet auxquels elle n'avait pas accès. Cela m'a amenée à craindre que, dans l'ensemble de la fonction publique, la tenue des dossiers auxquels le public devrait avoir accès pose quelques problèmes.

Le président : Êtes-vous en mesure de répondre rapidement à cette question ou préférez-vous nous faire parvenir une réponse écrite?

Mme Barrados : Je vais répondre rapidement. Nous n'avons aucun problème avec les documents du cabinet. Nous examinons les documents administratifs.

Le sénateur Nancy Ruth : Comme elle, mais elle ne pouvait pas les trouver.

Mme Barrados : Oui, je sais. Ils ne sont pas toujours accessibles au public, parce qu'ils concernent des personnes et qu'il y a en ce domaine des préoccupations de protection de la vie privée.

On peut faire un commentaire de nature générale, que j'ai fait lorsque j'étais au Bureau du vérificateur général, et que l'ancienne vérificatrice générale a fait également, voulant que la tenue des dossiers doive être améliorée. Les vérificateurs consultent les dossiers, mais ils parlent également aux gens pour s'assurer qu'il n'y a rien d'autre ailleurs. Il faut améliorer la tenue des dossiers.

Le président : Au nom du Comité sénatorial permanent des finances nationales, je tiens à remercier Mmes Murphy-Walsh et Laurendeau et, tout particulièrement, puisqu'il s'agissait de sa dernière comparution, la présidente de la Commission de la fonction publique, Mme Maria Barrados.

[Français]

Ce matin, nous commençons notre étude du Budget supplémentaire des dépenses supplémentaires (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 dont notre comité a été saisi.

[English]

Our committee began consideration of the Main Estimates in the last Parliament, consideration which is ongoing and will continue throughout the year. This constitutes the beginning of our examination of Supplementary Estimates (B), which we will also continue for the rest of this fiscal year.

We are very pleased to welcome back officials from Treasury Board of Canada Secretariat. You are very helpful in helping us understand this rather extensive document that we all have had a chance to read over our break week. I am sure there will be a good number of questions as a result.

Appearing before us is Mr. Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector; Ms. Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates, Expenditure Management Sector; Ms. Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Information Division; and Ms. Isabella Chan, Director, Expenditure Management Portfolio.

I love your names and titles.

Mr. Matthews, I understand you will lead us through the deck that we have all had a chance to look at and then we will go into a question and answer period.

[Translation]

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: Thank you, Mr. Chairman. I would like to provide an overview of the Supplementary Estimates (B), and we will be pleased to answer your questions following the presentation.

[English]

If it is easier, Mr. Chair, to think of us all being from the Expenditure Management Sector, that works for us as well.

If it pleases the committee, I will take a few minutes to walk through this deck, and then I will spend a few minutes discussing what we are dealing with on the content for the Atlantic Canada Opportunity Agency — just as an example of a department, to get everybody straight on terminology, et cetera and how the documents are organized.

If you flip to slide 2 of your deck, this is a little bit on how this document is organized. Then we will walk you through the highlights of Supplementary Estimates (B).

If you go through Supplementary Estimates (B), which I understand you did on your break week — time well spent — you will see an introduction. The introduction contains the estimates to date for the fiscal year 2011-12, and you will also see a description of the largest items by dollar amount that are reflected in these estimates, as well as the changes in statutory forecasts. I will repeat this point several times; the statutory items in these

[Traduction]

Notre comité a débuté l'étude du Budget principal des dépenses au cours de la dernière législature, étude qui se poursuit et se poursuivra tout au long de l'année. C'est aussi le début de notre analyse du Budget supplémentaire des dépenses (B), qui se poursuivra également pendant le reste de cet exercice.

Nous sommes ravis d'accueillir à nouveau des représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Vous êtes très efficaces pour nous permettre de comprendre ce document assez imposant que nous avons tous eu l'occasion de parcourir pendant notre semaine de congé. Je suis sûr que cela va nous permettre de vous poser quantité de questions.

Nous avons donc parmi nous M. Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Mme Sally Thornton, directrice exécutive, Division des opérations et prévisions de dépenses, Secteur de la gestion des dépenses, Mme Marcia Santiago, directrice principale, Division de l'information sur les dépenses, et Mme Isabella Chan, directrice, Portefeuille de gestion des dépenses.

J'aime vos noms et vos titres.

Monsieur Matthews, je crois savoir que c'est vous qui allez nous guider dans la présentation que nous avons tous pu consulter. Ensuite, nous passerons à la période de questions et de réponses.

[Français]

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Merci, monsieur le président. Je voudrais donner un aperçu du Budget supplémentaire des dépenses (B) et après la présentation, nous serons heureux de répondre à vos questions.

[Traduction]

Je crois qu'il est plus simple, monsieur le président, de considérer que nous faisons tous partie du secteur de la gestion des dépenses. C'est une bonne façon de nous situer.

Si cela convient au comité, je vais prendre quelques minutes pour parcourir cette présentation, puis je prendrai un exemple, celui de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour permettre à tout un chacun de bien saisir notre terminologie et de mémoriser la structure de ces documents.

Si vous regardez la diapositive n° 2 de notre présentation, vous aurez un aperçu de la structure de ce document. Nous passerons par la suite aux faits saillants du Budget supplémentaire des dépenses (B).

Si vous parcourez ce Budget supplémentaire des dépenses (B), que vous auriez à fort bon escient déjà lu pendant votre semaine de pause, vous constatez qu'il débute par une introduction. Celle-ci donne les budgets de dépenses à ce jour pour l'exercice 2011-2012, une description des crédits les plus importants en dollars présentés dans ce budget, et les variations des prévisions législatives. Je reviendrai plusieurs fois sur ce point; les crédits législatifs

estimates are for information only. The Senate is not asked to vote on statutory items, but we do provide updated forecasts on statutory figures.

Towards the back of the book, you will see the supporting schedules for the appropriation bill that will be tabled later on in December, which is what gets approved from a legislative perspective. You will see a summary of statutory changes. Finally, I would highlight for you the horizontal initiatives at the back of this book. There is a bit of a change there, an improvement we feel strongly about.

When we say “a horizontal initiative,” that is something that multiple departments have received funding to implement. The change we have made this year, or in this Supplementary Estimates (B), is that if a horizontal initiative received money in Supplementary Estimates (A), we have shown that as well to help you track what these horizontal initiatives have received during the current estimates cycle. Of those horizontal initiatives, there are three that received money in Supplementary Estimates (A). You will see that as what we think is a positive change to the way we have presented information here.

Slide 3 is a breakdown of what we actually have in these estimates. As I mentioned before, there are a couple of different ways to view the funding here. The total is \$6.6 billion. If you are interested in the split between voted and statutory, it is \$4.3 billion voted and \$2.3 billion statutory.

On slide 3, there is a mistake in the estimates that I want to highlight for your information only. On page 8 of the estimates document, we have a table that looks very much like page 3. You will see we use the word “millions” in the estimates document instead of “billions”; it is a one-word error on page 8, just in a heading on a table. It looks like this table, so I wanted to highlight that for your attention. I am sure you all noticed that.

The Chair: We have found some odd things in the past.

Mr. Matthews: I wanted to be on the record with that error.

Budgetary versus non-budgetary is another split. Non-budgetary is typically for things like loans that do not impact the bottom line of the government if they are managed. We do have a change in the non-budgetary items, which is statutory; it is a decrease of \$1.4 billion. That relates to the automotive deal from a couple of years back. This is a result of a repayment by Chrysler Canada to the Government of Canada of their loan. That is a decrease in a non-budgetary statutory item.

apparaissant dans ces budgets de dépenses sont fournis uniquement à titre d'information. Le Sénat n'a pas à voter sur les crédits législatifs, mais nous vous fournissons des prévisions à jour sur les données législatives.

Vers la fin de cet ouvrage, vous trouverez des tableaux complémentaires à l'appui du projet de loi de crédits qui sera déposé plus tard en décembre, le document qui aura valeur légale une fois voté. Vous y verrez ensuite un résumé des changements législatifs. Enfin, je vais porter à votre attention les initiatives horizontales mentionnées à la fin de cet ouvrage. Il y a là quelques changements qui, nous en sommes convaincus, constituent une amélioration.

Lorsque nous disons d'une initiative qu'elle est « horizontale », cela veut dire que plusieurs ministères ont bénéficié de son financement pour la mettre en œuvre. La nouveauté cette année, dans ce Budget supplémentaire des dépenses (B), est que nous indiquons si une initiative horizontale a déjà reçu des fonds dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Cela vise à vous permettre de suivre les montants affectés à ces initiatives horizontales pendant le cycle budgétaire actuel. Parmi celles-ci, trois ont reçu des fonds dans le Budget supplémentaire des dépenses (A). Vous verrez pourquoi il nous semble que c'est là une amélioration de la présentation de l'information.

La diapositive n° 3 décompose les montants que nous avons réellement dans ces budgets des dépenses. Comme je vous l'ai indiqué auparavant, on peut ici aborder les questions de financement de diverses façons. Le grand total est de 6,6 milliards de dollars. Si vous souhaitez connaître la répartition entre les crédits votés et les crédits législatifs, sachez que le montant des crédits votés est de 4,3 milliards de dollars et celui des crédits législatifs de 2,3 milliards de dollars.

La diapositive n° 3 m'amène à vous signaler une erreur. La version anglaise du budget des dépenses comporte, à la page 8, un tableau qui ressemble beaucoup à celui de la page 3. Vous constaterez que nous avons utilisé le mot « millions » dans le document budgétaire au lieu de « milliards ». C'est une erreur qui ne se répète qu'une fois à la page 8, juste dans le titre du tableau. Il ressemble à ce tableau-ci et c'est pourquoi je tenais à vous le signaler. Je suis convaincu que vous l'avez tous remarqué.

Le président : Nous avons parfois trouvé des choses bizarres par le passé.

M. Matthews : Je tenais à ce que la mention de cette erreur figure au procès-verbal.

Une autre façon de répartir les dépenses est de les ventiler entre dépenses budgétaires et dépenses non budgétaires. En règle générale, les premières sont des dépenses qui n'ont pas de répercussion sur le résultat final du gouvernement, comme des prêts lorsqu'ils sont bien gérés. Nous avons une variation dans les crédits non budgétaires et législatifs, puisqu'ils ont diminué de 1,4 milliard de dollars. C'est en lien avec l'entente conclue avec le secteur automobile il y a quelques années. Chrysler Canada a en effet remboursé son prêt au gouvernement fédéral. Cela se traduit donc par une diminution d'un crédit législatif non budgétaire.

You may have noticed already that Supplementary Estimates (B) is quite a bit thicker than Supplementary Estimates (A) was. You may recall that for Supplementary Estimates (A), we were a little bit challenged for time because of the election and other things, so we had requested to departments that they only bring forward items for Supplementary Estimates (A) that needed funding before the December time frame. Supplementary Estimates (A) was thinner as a result. Those items that were deferred have been included in Supplementary Estimates (B). Therefore, if you are imagining this document is a little thicker than the last one you saw, you are quite correct.

Slide 4 is a year-over-year comparison in terms of what we are looking at here. Total spending estimates to date, including Supplementary Estimates (B), were at \$259.4 billion. If you are interested in how that compares to total estimates from previous years, 2010-11 was \$266.6 billion and 2009-10 was \$254.6 billion.

I would remind you that, normally speaking, from a total year perspective, typically the split between voted and statutory is one third voted and two thirds statutory, *grosso modo*. As we get into supps, that ratio tends to change because we typically have more voted items than statutory. If you look at these estimates, you have about two thirds voted and one third statutory. However, in total, we are staying true to the traditional breakdown between statutory and voted, which is roughly two thirds statutory, one third voted.

If you are wondering how the voted amounts compared to previous Supplementary Estimates (B), they are not too far off. For Supplementary Estimates (B) this time, voted is \$4.3 billion. If you were interested in 2010-11, it was \$4.4 billion voted, and in 2009-10, it was \$4.9 billion. That is not too far off, if that comparison is relevant for you.

Slide 5 is some of the major voted items, and I will not go through them all here, but I will draw a couple to your attention. Of the amounts in the supplementary estimates, as I mentioned before, we have voted amounts of 4.3. Some of the significant ones I should highlight for you are Health Canada, \$218 million, largely around non-insured health benefits for program integrity pressures, and that is about 85 per cent of that amount. That relates to health care for First Nations and Inuit living in Canada. The remaining 15 per cent is around nursing services and emergency care in 138 remote and isolated communities.

With respect to HRSDC, you will see a writeoff for student loans. You have heard us speak to that item before. When we were back here for Supplementary Estimates (C) last time around, which never was approved but we were here to explain it, that

Peut-être avez-vous déjà remarqué que le Budget supplémentaire des dépenses (B) est un peu plus épais que le Budget supplémentaire des dépenses (A). Vous vous souviendrez que, lors de la préparation du Budget supplémentaire des dépenses (A), nous avons manqué un peu de temps à cause de l'élection et de choses diverses, et c'est la raison pour laquelle nous avons demandé aux ministères d'y inscrire uniquement les crédits qui devaient être financés avant l'échéance de décembre. Cela s'est traduit par une diminution de l'épaisseur du Budget supplémentaire des dépenses (A). Les crédits ainsi reportés ont été inscrits dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Si vous avez eu l'impression que ce document était un peu plus épais que celui de l'an dernier, vous avez eu raison.

La diapositive n° 4 permet de comparer, d'une année à l'autre, le total du budget des dépenses à ce jour, qui atteint, y compris le Budget supplémentaire des dépenses (B), 259,4 milliards de dollars. Sachez que ce total était de 266,6 milliards de dollars en 2010-2011 et 254,6 milliards de dollars en 2009-2010.

Je me permets de vous signaler que, en règle générale, sur une année complète, la répartition entre les crédits votés et les crédits législatifs est d'à peu près un tiers, deux tiers. Dans le Budget supplémentaire des dépenses, ce ratio a tendance à varier parce que nous y trouvons normalement davantage de crédits votés que de crédits législatifs. Si vous examinez ce budget des dépenses, vous avez environ deux tiers de crédits votés et un tiers de crédits législatifs. Toutefois, au total, nous restons proches de la répartition classique entre les deux, qui est d'environ deux tiers pour les crédits législatifs et un tiers pour les crédits votés.

Si vous vous demandez comment le montant de crédits votés se compare à celui figurant dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) précédent, sachez que l'écart n'est pas très important. Dans celui-ci, le total est de 4,3 milliards de dollars, alors qu'il était de 4,4 milliards en 2010-2011 et de 4,9 milliards de dollars en 2009-2010. La variation n'est pas marquante si vous jugez cette comparaison pertinente.

La diapositive n° 5 est consacrée à certains des principaux crédits votés. Je ne vais pas traiter de tous en détail, mais plutôt me contenter d'attirer votre attention sur quelques-uns. Dans les sommes inscrites au Budget supplémentaire des dépenses, comme je vous l'ai indiqué auparavant, nous avons un montant des crédits votés de 4,3 milliards de dollars. Parmi les plus importants, je vous signale ceux destinés à Santé Canada, d'un montant de 218 millions de dollars, consacrés essentiellement à la prestation de services de santé non assurés pour faire face aux pressions sur l'intégrité du programme, qui représentent environ 85 p. 100 de ce montant. Il s'agit de soins de santé assurés aux Premières nations et aux Inuits qui vivent au Canada. Les 15 p. 100 restants vont à des services infirmiers et à des soins d'urgence dans 138 collectivités éloignées et isolées.

Pour Ressources humaines et Développement des compétences Canada, vous verrez une radiation de dettes irrécouvrables des prêts d'étudiants canadiens. Nous vous avons déjà parlé de ce crédit auparavant. Lorsque nous sommes revenus la dernière fois vous

item was included as part of that package. However, because Supplementary Estimates (C) was never actually translated into an appropriation act, it is included in these estimates.

I will also mention AECL, which you will see a couple of times in this presentation and in the estimates, both from a statutory and voted perspective. You will continue to see AECL in Supplementary Estimates (C), as we continue to support the divestiture as well as the ongoing operations there.

The Chair: Should we anticipate a Supplementary Estimates (C)?

Mr. Matthews: You should anticipate a Supplementary Estimates (C) at this stage — no promises, but we are planning on one.

On Slide 6, we see a little bit on environmental spending because there is a fair amount in here, especially around our horizontal initiatives that relate to environmental spending. The Clean Air Agenda is split into five items. We have the Clean Air Regulatory Agenda, the Clean Energy suite of initiatives, Clean Transportation, international engagement, as well as adaptation to the tools and knowledge necessary to minimize risks to exploit new opportunities resulting from climate change impacts. There is a heavy amount of funds in here related to environmental spending on these initiatives, so I want to highlight that.

Another horizontal initiative is the Federal Contaminated Sites Action Plan. That is one action plan, but it results in many departments getting funding to clean up existing environmental liabilities. In the supplementary estimates we have funding for 17 organizations related to cleanup of contaminated sites.

Slide 7 — and you will not see this distinction in the estimates document itself — relates to re-profiled funding. As you know, Parliament and the Senate approve appropriation acts that are good for a year of funding, so the current fiscal year. Sometimes that funding is funding that has been previously approved in earlier fiscal years, but we have to come back if it is not spent in the initial fiscal year to actually get approval to spend it. There is a fair amount of what we call re-profiled funding in these estimates, which is funding that was initially approved in a previous fiscal year but did not get spent, so we are rolling it forward for spending in the current fiscal year.

Roughly \$2 billion in these estimates is re-profiled funding, and we have mentioned a couple on slide 7 that are of note. One is the Infrastructure Stimulus Fund, which relates to the one-time extension of the economic action plan programs to allow for

parler du Budget supplémentaire des dépenses (C), qui n'a jamais été approuvé, mais que nous vous avons expliqué, ce crédit y figurait déjà. Comme ce Budget supplémentaire des dépenses (C) n'a jamais donné lieu à une loi de crédits, ce crédit figure à nouveau ici.

Je veux également vous parler d'Énergie atomique du Canada limitée, dont il est fait mention plusieurs fois dans cet exposé et dans le budget des dépenses, aussi bien dans le cadre des crédits législatifs que des crédits votés. Vous verrez également des mentions d'EACL dans le Budget supplémentaire des dépenses (C), puisque nous allons continuer à appuyer la dissolution et la poursuite des activités de cette agence.

Le président : Devons-nous nous attendre à un Budget supplémentaire des dépenses (C)?

M. Matthews : Dans la situation actuelle, oui. Nous ne vous faisons pas de promesse, mais nous prévoyons en produire un.

La diapositive n° 6 est consacrée à quelques-unes des dépenses environnementales parce que leur montant est assez important, en particulier dans le cadre de nos initiatives horizontales. Le Programme relatif à l'air pur compte cinq crédits. Nous avons le Programme de réglementation de la qualité de l'air, la série d'initiatives sur l'énergie propre, le transport écologique, les engagements pris sur la scène internationale ainsi que l'adaptation des outils et des connaissances nécessaires pour réduire au minimum les risques de l'exploitation de nouvelles possibilités découlant des répercussions des changements climatiques. Une part importante des fonds figurant ici est consacrée aux dépenses environnementales dans le cadre de ces initiatives, et je tenais à vous le signaler.

Le Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux constitue une autre initiative horizontale. S'il s'agit d'un seul plan d'action, de nombreux ministères obtiennent des fonds pour éliminer des responsabilités environnementales auxquelles ils font face actuellement. Le Budget supplémentaire des dépenses fait état de fonds accordés à 17 organismes pour le nettoyage de sites contaminés.

La diapositive n° 7 fait état de report de fonds que vous ne verrez pas dans le document budgétaire lui-même. Comme vous le savez, le Parlement et le Sénat approuvent les lois de crédits qui couvrent une année de financement, dont l'exercice en cours. Il arrive que le financement en question ait déjà été approuvé au cours d'exercices antérieurs, mais nous devons le soumettre à nouveau à l'approbation s'il n'a pas été dépensé pendant l'exercice initial. Le montant des reports de fonds dans ce budget des dépenses est assez important. Il s'agit de fonds qui avaient été approuvés au cours des exercices précédents, mais qui n'ont pas été dépensés, et que nous reportons sur l'exercice en cours pour permettre d'engager les dépenses.

Ces reports de fonds sont d'environ 2 milliards de dollars et nous avons fait état de quelques-uns dignes de mention sur la diapositive n° 7. L'un d'eux est le Fonds de stimulation de l'infrastructure. Il s'explique par la prolongation du délai

completion of programs. Under that fund, once that announcement was made, just over 1,400 projects were actually extended. Under the Building Canada Fund, deadlines for completion were extended for 275 projects.

The third major re-profile I would highlight is the Municipal Rural Infrastructure Fund, and that is in support of smaller scale infrastructure programs largely around things such as water and waste water treatments, cultural and recreational programs. There is a fairly high amount of re-profile there of \$104 million.

On slide 8, we switch gears and go into statutory items, which we have split into two pieces. One is revisions of forecasts that you have seen before. The first group is forecasts that we are just providing an update for, so Department of Finance fiscal equalization, public debt charges and payments to the Export Development Corporation. That is the non-budgetary amount I mentioned earlier related to Chrysler Canada. Then there are new forecasts, items that have not previously been included in estimates. Those would be a transitional payment for Newfoundland and Labrador, the divestiture related to AECL, which is statutory, some disaster relief for Agriculture Canada, as well as some federal-provincial arrangements for Finance.

I wanted to highlight those new items for you so you get a sense of what is a revised forecast and what is new.

In wrapping up, slide 9 depicts an amount of \$6.6 billion, not too far off previous years in terms of what we are actually asking for. Sixty-eight departments and agencies are included. We will eventually have an appropriation act to support these estimates, which will be tabled at some point in December, and we will go from there.

I would ask you to quickly open your estimates document to ACOA, which I believe is on page 29.

[Translation]

It is page 45 in the French version.

[English]

I will do a quick walk-through of the how these are organized. What you will find there is a budgetary ministry summary on the first page. What you see is exact dollars and authorities to date, which is previous Main Estimates plus Supplementary Estimates (A). The second and third columns are things that come from these supplementary estimates. There are two possibilities to get the total

d'exécution d'un peu plus de 1 400 projets lancés dans le cadre du Plan d'action économique. Cette mesure s'est avérée indispensable pour mener à terme ces projets. Il en a été de même pour le Fonds Chantiers Canada et, dans ce cas, le nombre des prolongations a été de 275.

Le troisième report de fonds importants dont je veux vous entretenir est le Fonds pour l'infrastructure municipale rurale, qui vient en aide à des programmes d'infrastructure à plus petite échelle, par exemple les usines de traitement de l'eau et des égouts, des programmes culturels et de loisirs. Nous avons là un report de fonds assez important puisqu'il atteint 104 millions de dollars.

À la diapositive n° 8, nous passons aux crédits législatifs, que nous avons scindés en deux catégories. L'une est la révision des prévisions de dépenses annuelles que vous avez déjà vue auparavant. Elle comprend notre mise à jour des prévisions concernant, pour le ministère des Finances, la péréquation et les frais de la dette publique, et des paiements à Exportation et développement Canada. C'est là le montant non budgétaire dont je vous ai déjà parlé au sujet de Chrysler Canada. Viennent ensuite les nouvelles prévisions, soit des crédits qui n'ont pas figuré auparavant dans les budgets de dépenses. Vous y trouverez des fonds pour un paiement de transition à Terre-Neuve-et-Labrador, pour le dessaisissement d'AECL, qui sont des crédits législatifs. Il y a aussi des crédits devant permettre à Agriculture Canada de faire face à des catastrophes, ainsi que des fonds pour les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces qui vont à Finances Canada.

Je tenais à vous signaler ces nouveaux crédits pour vous donner un aperçu de ce qu'est une prévision révisée et de ce qui est nouveau.

Pour conclure, la diapositive n° 9 fait état d'un montant de 6,6 milliards de dollars, ce qui n'est pas très éloigné de ce que nous vous demandions les années précédentes. Cela couvre 66 ministères et organismes. Nous déposerons dans le courant du mois de décembre un projet de loi de crédits à l'appui de ce budget des dépenses qui deviendra notre outil de référence.

Je vais vous demander rapidement d'ouvrir votre document budgétaire à la section consacrée à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, soit à la page 29, si je ne me trompe.

[Français]

Dans la version française, c'est la page 45.

[Traduction]

Je vais vous expliquer brièvement la structure de cette présentation. Vous allez voir à la première page un résumé du budget du ministère. Il s'agit de dollars exacts et du total des autorisations à ce jour, soit les montants inscrits au Budget principal des dépenses, auxquels s'ajoutent ceux du Budget supplémentaire des dépenses (A). Les inscriptions dans la

estimates to date: transfers either to or from another government department, and then adjustments, which is where we are actually looking for additional funding or potentially reducing funding.

If you look down the left-hand side of that page you will see it is organized by vote. Vote 1 is typically operating funding for a department, and those are the adjustments. Vote 5 in this case for ACOA relates to grants and contributions, so that details the adjustments we are making to that vote. Then you have two statutory votes which you can identify because of the “(S)” beside them. They are the contributions to the employee benefit plan as well as the motor car allowance for the minister of state. Finally, you will see that Enterprise Cape Breton Corporation is vote 10, which is a special vote to continue wrapping up the activities of the corporation.

If you flip to page 30, you will get additional detail on what is actually being asked for here. Again, this layout is the same for all departments. We thought we would highlight this one. Just to keep you on your toes, the numbers on this page are actually in thousands of dollars. The numbers on the previous page are exact dollars. If you were wondering why they did not match up exactly, that is why.

Under the voted appropriations you will see some text explaining the adjustments to both vote 1 and vote 5. Then you will see something interesting. About halfway down the page you will see “funds available,” because the department has asked for new funds and has been approved by Treasury Board for new funds, but we subtract from that funds available within the vote. In this case that results from strategic review decisions related to ACOA.

Toward the bottom of the page you will see a further delineation. You may recall that ACOA went through a strategic review last year. The adjustments as a result of the savings proposals that were accepted have been subtracted from their “ask.” That is how these are actually manifesting themselves in the estimates. You will end up with a net transfer amount. Then you will see statutory appropriations and transfers.

That is the outline of how they are all organized.

If you are wondering about votes, typically vote 1 is operating. Vote 5 in this case is grants and contributions. Some organizations have capital votes as well. Our threshold for G and C votes and for capital votes is about \$5 million. If an organization does not have grants and contributions or capital

seconde et dans la troisième colonne proviennent du Budget supplémentaire des dépenses. Deux possibilités s’offrent à nous pour obtenir le budget total à ce jour, soit de prendre les montants allant à un autre ministère du gouvernement, ou en provenant, en procédant ensuite à des ajustements, et c’est à ce point que nous cherchons à obtenir des fonds additionnels ou, éventuellement, à réduire le financement.

En consultant la colonne à l’extrême gauche sur cette page, vous constaterez qu’on utilise un classement par numéro de crédit. Le crédit 1 concerne habituellement les dépenses de fonctionnement d’un ministère et on voit ici comment on procède à un ajustement. Dans le cas de l’Agence de promotion économique du Canada atlantique, le crédit 5 est consacré aux subventions et aux contributions, et on voit donc ici les détails des ajustements que nous apportons à ce crédit. Viennent ensuite deux crédits législatifs que vous pouvez reconnaître grâce à la mention « (L) » dans cette colonne de gauche. Le premier est la contribution aux régimes d’avantages sociaux des employés alors que le second est l’affectation pour automobile du ministère d’État. Enfin, vous verrez le crédit 10 pour la Société d’expansion du Cap-Breton, qui est un crédit spécial pour continuer à clore les activités de la société.

En passant à la page 44, vous prendrez connaissance des détails additionnels sur les montants demandés pour l’agence. N’oubliez pas que cette présentation est la même pour tous les ministères. Nous avons pensé qu’il suffirait de vous présenter celle d’un seul organisme. Pour vous éviter toute erreur, il faut savoir que les montants apparaissant sur cette page sont en milliers de dollars. Par contre, ceux de la page précédente étaient en dollars exacts. Si vous avez constaté que les montants ne correspondaient pas sur ces deux pages, voici pourquoi.

Sous le titre Crédits à adopter, vous trouverez une explication des ajustements apportés aux crédits 1 et 5. Vient ensuite quelque chose d’intéressant. Environ à mi-page, vous verrez le titre « Fonds disponibles ». C’est que le ministère a demandé de nouveaux fonds qui ont été approuvés par le Conseil du Trésor, mais nous soustrayons ces fonds disponibles du crédit. Dans ce cas-ci, cela vient des décisions prises à la suite de l’examen stratégique de l’Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Plus bas sur cette page, vous verrez une autre démarcation. Vous vous souviendrez que l’Agence de promotion économique du Canada atlantique a subi l’an dernier un examen stratégique. Le montant des ajustements découlant des propositions d’économie qui ont été acceptées a été déduit des montants des demandes. C’est ainsi que ces ajustements sont pris en compte dans les budgets de dépenses. On obtient, au bout du compte, le montant net des transferts. Vous verrez ensuite les crédits législatifs et les transferts.

Voici donc comment les choses sont présentées.

Si vous voulez savoir à quoi correspondent les crédits, le crédit 1 couvre en général les dépenses de fonctionnement et, dans ce cas-ci, le crédit 5 englobe les subventions et les contributions. Certains organismes ont également des crédits pour dépenses en capital. Notre seuil pour les crédits G et C et pour les crédits pour dépenses

that exceed \$5 million, you will see what is called a program vote, which means everything is rolled into one wherein an organization does have spending that will exceed \$5 million for capital, or for grants and contributions a separate vote will be established for those things. If you are wondering why in some organizations you see something called a program vote versus operating capital, grants and contributions, that is the distinction.

I will leave it there, Mr. Chair, and turn it over to your questions.

The Chair: As a point of clarification, you talked about re-profiling and a couple of the government granting programs. There is also the 5 per cent re-profiling. Can you explain how that fits in with this other re-profiling?

Mr. Matthews: They are over and above the 5 per cent. We have two kinds of what I will call generic re-profiles: operating budget carry forward and capital budget carry forward. Those allow departments within a certain percentage — 5 per cent for operating and 20 per cent for capital.

Generically, as a matter of course, in estimates, we allow departments to re-profile within that range. If they have actually not spent something bigger than that, and they need to re-profile that money, it is a separate process. We actually have to go through with the Department of Finance and make sure everyone is on side with the re-profile.

The Chair: From a parliamentarian's point of view, within the 5 per cent and 20 per cent, do we see that re-profiled in the estimate process somewhere?

Mr. Matthews: You will see the allocation from central votes.

Treasury Board central votes include operating budget and capital budget carry forwards. In these estimates documents, you will see allocations from central votes. That is one type of allocation.

The Chair: Do you automatically put everything in there that might fit within the 5 and 20?

Mr. Matthews: As a normal course, yes.

The Chair: Most departments would like to have that if they could.

Mr. Matthews: Given the nature of appropriations, it is against the law to overspend your appropriations. Departments typically will leave a bit of slack to ensure they do not overspend. It is normal to have some amount of re-profiling on the operating side.

en capital est d'environ 5 millions de dollars. Si un organisme n'a pas de subventions et de contributions ou de dépenses en capital qui dépassent les 5 millions de dollars, vous verrez alors ce qu'on appelle un crédit pour dépenses de programmes, ce qui signifie que tout est versé dans un crédit lorsqu'une organisation n'a pas de dépenses excédant 5 millions de dollars au titre des dépenses en capital, ou alors un crédit distinct apparaîtra pour les subventions et les contributions. Si vous êtes curieux de savoir pourquoi, dans certains organismes, on trouve un crédit pour dépenses de programmes au lieu des dépenses d'exploitation, subventions et contributions, c'est là l'explication.

Je m'en tiendrai là pour l'instance, monsieur le président, et nous allons attendre vos questions.

Le président : Permettez-moi de vous demander une précision. Vous avez parlé de report de fonds et de quelques programmes de subventions du gouvernement. Il y a également le report de fonds de 5 p. 100. Pouvez-vous nous expliquer comment celui-ci cadre avec les autres reports de fonds?

M. Matthews : Ils viennent en sus de celui de 5 p. 100. Nous avons deux types de ce que nous appelons le report de fonds générique, les reports de budgets de fonctionnement et les reports de budgets en capital. Ceux-ci peuvent être utilisés jusqu'à un plafond fixé d'avance par les ministères, qui est de 5 p. 100 pour les dépenses de fonctionnement et de 20 p. 100 pour les dépenses en capital.

Bien évidemment, de façon générale, nous permettons aux ministères, dans le budget des dépenses, de reporter des fonds dans ces limites. S'il arrive que des montants supérieurs ne soient pas dépensés, et qu'ils aient besoin de reporter ces dépenses, on utilise alors un autre processus. Nous devons alors nous adresser au ministère des Finances et nous assurer que tout le monde est d'accord avec ces reports.

Le président : Du point de vue des parlementaires que nous sommes, pouvons-nous voir quelque part dans le budget des dépenses ces reports de dépenses dans les limites de 5 et de 20 p. 100.

M. Matthews : Vous verrez l'affectation des crédits centraux.

Les crédits centraux du Conseil du Trésor comprennent les budgets de fonctionnement et les reports de budgets en capital. Dans ces documents budgétaires, vous verrez les affectations des crédits centraux. C'est un type d'affectation.

Le président : Inscrivez-vous automatiquement dans ces affectations tout ce qui cadre avec les limites de 5 et de 20 p. 100?

M. Matthews : Normalement, oui.

Le président : La plupart des ministères aimeraient en profiter s'ils le pouvaient.

M. Matthews : Étant donné leur nature, dépenser plus que le montant de vos crédits reviendrait à violer la loi. En règle générale, les ministères se garderont une petite marge de manœuvre pour s'assurer qu'ils ne dépassent pas ce montant. Il est normal de

On the capital side, projects can be quite complex and it is not uncommon to see delays in terms of capital spending because of contracting, et cetera. You will see some re-profiles there.

The Chair: Honourable senators will be familiar with recent articles in the newspaper about the Department of National Defence. Due to the nature of their procurement, they cannot use a lot of their capital expenditure in the year that it has been allocated. That is an example of that we are talking about.

Mr. Matthews: Exactly.

Senator Finley: I appreciate your walk-through of the supplementary estimates structure. I am not sure if the questioning I have is more appropriate for you or the individual departments or organizations requesting the money. Perhaps you can filter that for me as to whether we should be asking these questions of specific departments.

I notice, for example, that \$130 million is appropriated to CIDA in this Supplementary Estimates (B). I do not have them in front of me, but when I was reading them it was delightfully arcane. It reminded me a little of Sir Humphrey Appleby. This \$130 million is a significant chunk of money. Do you have a breakdown of where this funding is going, the deliverables and the reporting mechanism, or should I be talking to CIDA about that?

Mr. Macklem: Generically speaking we do not have a breakdown in the estimates of where it is actually going. Perhaps I can speak to some of the amounts.

There is \$125 million to address emerging global requirements around food aid, nutrition, sustainable development, et cetera.

In terms of what countries it is going to, I cannot actually speak to that, but I can speak to which organizations are involved in the receipt of that money. They include the World Health Organization, Canada's Food Aid Convention commitment around the knowledge gateway and the United Nations women's organization. We have some detail. There is some going to improved quality and efficiency of secondary education in Bangladesh. I cannot get you a breakdown by country of where they are planning on spending this money.

Senator Finley: I would appreciate that, if you could. There is nothing in there that you mentioned that I can comprehend as being for emergencies, such as something that has just cropped up like an earthquake or tsunami. It seems to be routine. That is why I am wondering why it is cropping up in Supplementary Estimates (B).

reporter certaines dépenses de fonctionnement. En ce qui concerne les dépenses en capital, les projets peuvent être passablement complexes et il n'est pas rare de voir des retards de dépenses en capital causés par les modalités de passation de marchés, et cetera. Vous verrez quelques reports de dépenses dans ces pages.

Le président : Les sénateurs ont certainement eu l'occasion de lire des articles récents dans la presse sur le ministère de la Défense nationale. Étant donné la nature de ses acquisitions, il ne peut pas engager la totalité de ses dépenses en capital pendant l'année au cours de laquelle elles lui ont été attribuées. C'est un exemple de ce dont nous parlons.

M. Matthews : C'est exact.

Le sénateur Finley : Je vous remercie de nous avoir présenté brièvement la structure du Budget supplémentaire des dépenses. Je ne sais pas si c'est à vous que je devrais poser mes questions ou à chacun des ministères ou des organismes qui demandent des fonds. Vous pourriez peut-être me dire si vous êtes en mesure de répondre ou si je devrais les poser aux ministères concernés.

C'est ainsi que j'ai remarqué, pour l'Agence canadienne de développement international, un montant brut des crédits à adopter de 130 millions de dollars dans ce Budget supplémentaire des dépenses (B). Je n'ai pas cette page sous les yeux, mais cela m'a paru assez obscur quand je l'ai lu. Cela me rappelait un peu sir Humphrey Appleby. Cent trente millions est un montant important. Savez-vous comment ces fonds seront répartis, où ils iront, quels sont les produits à livrer et les mécanismes de rapport, ou est-ce à l'ACDI que je devrais le demander?

M. Macklem : En règle générale, nous n'avons pas dans le budget des dépenses la ventilation de ces dépenses, c'est-à-dire le détail de l'utilisation des fonds. Je peux cependant vous donner quelques détails sur ces montants.

Il y a un montant de 125 millions de dollars pour répondre aux nouvelles exigences mondiales quant à l'aide au développement, à l'aide alimentaire et à la nutrition, au développement agricole durable, et cetera.

Quant à savoir dans quels pays cette aide ira, je ne suis pas en mesure de vous le dire, mais je peux vous préciser quelles sont les organisations qui recevront ces fonds. Il s'agit, entre autres, de l'Organisation mondiale de la santé, avec les engagements pris dans le cadre de la Convention relative à l'aide alimentaire du Canada au sujet du portail du savoir et de l'Organisation des Nations Unies pour les femmes. Nous avons certains détails. Une partie de ces fonds est consacrée à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement secondaire au Bangladesh. Je ne suis pas en mesure de vous donner une répartition par pays des dépenses prévues.

Le sénateur Finley : J'aimerais le savoir, si vous pouvez obtenir cette information. Rien dans ce que vous avez dit ne m'amène à penser qu'il s'agit de fonds pour des urgences, par exemple à la suite d'un tremblement de terre ou d'un tsunami. J'ai l'impression qu'il s'agit de dépenses régulières. C'est pourquoi je me demande pourquoi cela apparaît dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Mr. Matthews: If I recall correctly, this is more of a transfer as opposed to new money to allow them additional flexibility. I will let Ms. Thornton elaborate.

Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates, Expenditure Management Sector, Treasury Board of Canada Secretariat: These are payments that go to international organizations. We work with those international organizations to determine priorities, but the allocations are through those organizations. This is our contribution or grant.

In the instance of the \$125 million, there used to be that amount in their contributions. They are simply moving it to a grant program. There is no net increase in what they are requesting. It is the vehicle by which it will be transferred to those organizations. It will now be a grant rather than a contribution.

Senator Finley: Okay.

The Chair: Is the difference between a grant and a contribution clear to everyone?

Ms. Thornton: Typically a grant goes to an organization based on the previous agreement, and there is not necessarily the same rigour in terms of reporting back. There are things in place to ensure that the monies are spent for what is agreed on. However, the organizations that ultimately receive it do not have to provide the same level of rigour in terms of reporting back to the donor organization.

Senator Finley: The one where they do not have to be as rigorous in reporting back is a contribution, or is it a grant?

Ms. Thornton: A contribution has an agreement. Explicit performance measures, accountability measures and reporting measures are all agreed to. The terms are such that they are reported back and are very public.

For grants, the money goes. All grants are still subject to potential audits.

Both grants and contributions are reported publicly through the Receiver General, public accounts. Anything over \$100,000 is reported publicly in terms of transfer. What is required from the ultimate recipient in terms of reporting back is less for a grant than a contribution.

Senator Finley: How much of this \$130 million is a grant and how much is a contribution?

Ms. Thornton: The \$125 million will be a grant, but it is to the international organizations.

Senator Finley: That \$125 million, therefore, does not have the same strings attached to it, for example, that it would otherwise have.

M. Matthews : Si je me souviens bien, il s'agit davantage d'un transfert que de nouveaux fonds pour accorder à l'ACDI une marge de manœuvre additionnelle. Je vais laisser Mme Thornton entrer dans les détails.

Sally Thornton, directrice exécutive, Opérations et prévisions des dépenses, Secteur de la gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Il s'agit de paiements destinés aux organisations internationales. Nous collaborons avec ces organisations pour déterminer les priorités, mais les affectations de fonds se font par l'intermédiaire de ces organisations. C'est là notre contribution ou notre subvention.

Dans le cas des 125 millions de dollars, ce montant était déjà compris dans leurs contributions. Ils le transfèrent simplement dans un programme de subventions. Il n'y a pas d'augmentation de leurs demandes. C'est la façon dont ces fonds seront transférés à ces organismes. Il s'agira maintenant d'une subvention plutôt que d'une contribution.

Le sénateur Finley : D'accord.

Le président : La différence entre une subvention et une contribution est-elle claire pour tout le monde?

Mme Thornton : De façon classique, une subvention est destinée à un organisme dans le cadre d'une entente conclue auparavant, et celle-ci ne s'accompagne pas nécessairement de la même rigueur pour les mécanismes de rapport. Des mécanismes sont en place pour s'assurer que les fonds sont dépensés dans le but convenu. Toutefois, les organismes qui reçoivent effectivement cet argent n'ont pas à faire preuve de la même rigueur dans les mécanismes de rapport aux donateurs.

Le sénateur Finley : Est-ce pour une contribution ou pour une subvention que les modalités de rapport sont moins exigeantes?

Mme Thornton : Une contribution est versée dans le cadre d'une entente ou d'un accord. La mesure du rendement, les mécanismes de responsabilisation et les modalités de rapport ont tous fait l'objet d'une entente explicite. Les conditions sont telles que des rapports sont produits qui sont tous accessibles au public.

Dans le cas des subventions, l'argent est versé. Toutes les subventions peuvent encore faire l'objet de vérifications.

Les subventions et les contributions font l'objet de rapports rendus publics dans les comptes publics du Receveur général. Tout montant supérieur à 100 000 \$ de transfert fait l'objet d'un rapport rendu public. Les exigences concernant le bénéficiaire ultime sont moindres en ce qui concerne les rapports pour une subvention que pour une contribution.

Le sénateur Finley : Comment ces 130 millions de dollars se répartissent-ils entre subventions et contributions?

Mme Thornton : Ce montant de 125 millions de dollars sera donc une subvention, mais qui est versé à des organisations internationales.

Le sénateur Finley : Les conditions attachées à ce versement de 125 millions de dollars ne sont donc pas aussi rigoureuses qu'elles l'auraient été autrement.

Mr. Matthews: There is more flexibility around a grant in terms of what the recipient can do with it. There is definitely more rigour around a contribution program in terms of reporting back to the government.

One of the things that must be resolved when a program is designed is whether it is a grant program or a contribution program. Depending upon the nature of the work, sometimes a contribution program is more desirable. Others times a grant program is better. In this case, CIDA is requesting that we move funds from what was a contribution program to a grant program.

Senator Finley: In other words, we are reallocating this money, in a sense, to not have the same stringency in terms of deliverables, for example.

Mr. Matthews: In terms of the oversight and the reporting burden you place on the recipient, there is less around a grant program. Again, it is a choice you make depending on the nature of the work.

Senator Finley: I would appreciate having CIDA in here to talk to us, if that is possible.

The Chair: Thank you. The steering committee will talk about that.

Senator Finley: There is a definition that I would appreciate.

On page 113, \$10 million is given in relation to “workload pressures” at the Canadian Nuclear Safety Commission. Can you tell me what is meant by “workload pressures?” Is there a definition? Is there a recognized bucket that money goes into or comes out of?

Mr. Matthews: We typically use terms like “workload pressures” to articulate a case when demand for services is not necessarily within the control of the organization. Workload will typically mean that you have received more demands for your service than you are anticipating. If I could use another example like immigration claims or EI claims, you are in a business that is demand driven. We typically use “workload pressures” to address cases where there has been more demand than was anticipated.

Senator Finley: Do you know what would this be in the case of the Canadian Nuclear Safety Commission?

The Chair: I am sorry. Some of us are trying to follow this in the document that we have to vote on. Could you refer us to page 113?

Ms. Thornton: Page 113, the Canadian Nuclear Safety Commission under “Explanation of Requirements,” and then “Voted Appropriations.” It is the first item, “Funding to address workload pressures”

The Chair: That is perfect. Thank you.

M. Matthews : Le bénéficiaire d’une subvention dispose d’une plus grande marge de manœuvre dans l’utilisation des fonds. Un programme de contributions impose très certainement davantage de rigueur dans les modalités de rapport au gouvernement.

L’un des éléments qu’il faut préciser lors de la mise sur pied d’un programme est s’il s’agit d’un programme de subventions ou d’un programme de contributions. Selon la nature du travail, un programme de contribution est parfois mieux adapté. Dans d’autres conditions, un programme de subvention convient mieux. Dans ce cas-ci, l’ACDI nous demande de transférer les fonds d’un programme de contributions à un programme de subventions.

Le sénateur Finley : Donc, d’une certaine façon, nous pourrions réaffecter ces fonds pour que les produits à livrer ne soient pas soumis à des exigences aussi rigoureuses.

M. Matthews : Il est certain que, dans le cadre d’un programme de subventions, les modalités de surveillance et de rapport imposées au bénéficiaire sont moindres. Une fois encore, ce choix est fonction de la nature du travail.

Le sénateur Finley : J’aimerais beaucoup que des représentants de l’ACDI viennent ici nous en parler, si c’est possible.

Le président : Merci. Le comité de direction va étudier cette question.

Le sénateur Finley : J’aimerais que vous me donniez une définition.

Je vois, à la page 124, un montant de 10 millions de dollars accordé à la Commission canadienne de sûreté nucléaire pour la « charge de travail accrue ». Pouvez-vous me dire ce que vous entendez par charge de travail accrue? Y a-t-il une définition? Y a-t-il un poste budgétaire convenu dans lequel l’argent entre ou sort?

M. Matthews : Nous utilisons généralement des expressions comme « charge de travail accrue » lorsque l’organisme n’a pas le contrôle du volume de la demande. Cela signifie le plus souvent que vous avez reçu davantage de demandes de service que prévu. Permettez-moi de prendre un autre exemple, comme celui des demandes d’immigration ou d’assurance-emploi. Vous êtes là dans des secteurs dans lesquels vous devez réagir à la demande. Nous utilisons donc l’expression « charge de travail accrue », dans les cas où la demande a été supérieure à ce qui était prévu.

Le sénateur Finley : En connaissez-vous l’explication dans le cas de la Commission canadienne de sûreté nucléaire?

Le président : Je suis navré. Certains d’entre nous essaient de vous suivre dans le document sur lequel nous devons voter. Pouvons-nous tous nous reporter à la page 124?

Mme Thornton : Page 124, Commission canadienne de sûreté nucléaire sous « Explication du besoin », et ensuite « Crédits à adopter ». Il s’agit du premier crédit « Fonds pour faire face à la charge de travail accrue... ».

Le président : C’est parfait. Merci.

Ms. Thornton: Specifically in this instance, the Canadian Nuclear Safety Commission provides inspection and certification services to organizations that use nuclear materials. It is done on a cost recovery basis. Some of the organizations such as education institutes, medical research facilities and cancer treatment centres may be exempt from paying fees.

The funds in these estimates that are being requested are composed of two parts. The first is \$7.2 million for the inspection and certification of the licencees who are fee exempt. This level of funding is consistent with the previous three years and reflects the growing use of nuclear materials in other fields such as health care and education.

The balance of \$3.8 million is being used to fund non-cost recoverable activities, specifically public inquiries, nuclear safety and emergency management.

Senator Finley: Of that \$10 million, \$7.2 million is going to the organization. It is not necessarily cost recovery. Is that how I understand that?

Ms. Thornton: Yes, it is for the inspection of organizations that are fee exempt.

Senator Finley: On page 128, I note there is some \$38 million for “additional office accommodation for government departments . . .” We are undergoing a strategic operations review at the moment, which I assume will involve some cutbacks or slowdowns or freezing. Given a vast amount of government space in Ottawa, why do we need another \$38 million worth of new accommodations? Could you explain that to me?

Mr. Matthews: Public Works is funded for accommodations based on a percentage of employees working in the government, so there is kind of a levy on it. That is a notional amount that is given to Public Works.

One of the things Public Works is doing is working with departments to consolidate space. There is a new standard in play that provides less square metres per person than in the past. A lot of work is being done to consolidate and get to the new standard, which in the short term may cost some money.

You are quite right that under the current exercise around strategic and operating review, there may be some reductions in space requirements, but it is premature to know what that would be. This is funding that will be spent this year around fitting up for existing employee complements based on plans and the new standard.

Mme Thornton : Dans ce cas précis, la Commission canadienne de sûreté nucléaire assure des services d’inspection et de certification aux organismes qui utilisent des produits nucléaires. Elle procède sur une base de recouvrement des coûts. Certains organismes, comme les établissements d’enseignement, les installations de recherche médicales et les centres de traitement du cancer peuvent être dispensés de ces frais.

Les fonds demandés dans ce budget des dépenses sont composés de deux éléments. Le premier, d’un montant de 7,2 millions de dollars, est destiné à l’inspection et à la certification des titulaires de permis qui sont dispensés d’acquitter ces droits. Ce niveau de financement est conforme à celui des trois exercices précédents et traduit l’utilisation croissante de produits nucléaires dans d’autres domaines, comme les soins de la santé et l’éducation.

Le solde de 3,8 millions de dollars est destiné à financer des activités à coûts non recouvrables, soit des enquêtes publiques, la sûreté nucléaire et la gestion des urgences.

Le sénateur Finley : Si je comprends bien, de ce montant de 10 millions de dollars, 7,2 vont à l’organisation elle-même. Le recouvrement des coûts ne s’applique donc pas à la totalité de ce montant.

Mme Thornton : C’est bien ça. Ce montant sert à l’inspection des organismes qui sont dispensés d’acquitter les droits

Le sénateur Finley : Je vois, à la page 155, un peu plus de 38 millions de dollars pour des « besoins supplémentaires en matière de locaux à bureaux à l’intention des ministères et organismes gouvernementaux ». Nous procédons actuellement à un examen stratégique des activités qui, je l’imagine, se traduira par des coupures ou des ralentissements, ou encore par des gels. Le gouvernement disposant déjà à Ottawa d’énormément d’espaces à bureaux, pourquoi avons-nous besoin d’un montant additionnel de 38 millions de dollars pour de nouveaux locaux? Pouvez-vous me l’expliquer?

M. Matthews : Le financement accordé à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au titre des locaux est calculé en pourcentage du nombre d’employés travaillant au gouvernement, ce qui revient à une forme de tantième dans ce domaine. C’est donc là un montant théorique qui est accordé à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Il faut cependant savoir que Travaux publics collabore avec les ministères pour consolider ces espaces. Une nouvelle norme est maintenant appliquée qui prévoit une superficie inférieure que par le passé pour chaque personne. Le ministère travaille beaucoup pour consolider les espaces et pour parvenir au respect de la nouvelle norme, ce qui pourrait entraîner des coûts à court terme.

Vous avez tout à fait raison. On peut s’attendre à ce que l’examen stratégique et opérationnel auquel on se livre actuellement entraîne certaines réductions des besoins en locaux, mais il est encore trop tôt pour les chiffrer. Ce financement permettra de procéder, pendant cet exercice, aux ajustements rendus nécessaires par la nouvelle norme en fonction du nombre d’employés.

Senator Finley: So that I understand, you said that this is based on some kind of formula. Is it based on a dollar amount, the cost of the government or the civil service, or is it based on square metres per employee?

Mr. Matthews: The formula, if I recall correctly, is a dollar amount per employee, and that is to resource Public Works. They are given a budget to manage on a per-employee basis, and their spending is against that amount. If there is anything left over, obviously it returns to the Consolidated Revenue Fund as unspent, if it is not re-profiled.

The formula is based on the salary costs, and it is 13 per cent of the salary costs. That is the notional formula they are asked to operate within.

Senator Finley: Therefore, if their salary increases or if there is any kind of expansion within that dollar number, then automatically the accommodation level would increase?

Mr. Matthews: Right. The resources that Public Works is asked to manage within are formula driven. If there is a salary increase, then that would result in an increase for Public Works. However, at the same time, that is the way to compensate Public Works for inflation, because inflation for accommodation services happens as well. It is kind of a proxy for inflation.

Senator Marshall: I want to talk about the \$1.5 billion relating to Export Development Canada. The explanation talks about payments being received from Chrysler Canada. Is that repayment of a loan or is it purchase of shares? Could you explain that?

Mr. Matthews: Sure. I will try to be quick, because it is a long story.

If you recall, senator, the deal to support the automotive industry involved both GM and Chrysler, as well as both the federal government and the province. However, it was the federal government that flowed the money to the companies themselves. It was two thirds federal, one third provincial. When you are dealing with Chrysler and GM, you must understand that there is both the old and the new corporation, because both still exist.

Initially, they were loans that were given. Some of those loans were transformed into shares both for GM and Chrysler, and some of the loans were left outstanding. The amount related to Chrysler is because they repaid a loan, I believe in July, that we were not necessarily expecting to be repaid during this time frame. There was a repayment of a loan in a time frame that was inconsistent with our expectations and we got it earlier. It is a good-news story, but it relates to the repayment of the loan, not the shares that the Government of Canada owned.

Le sénateur Finley : Si je comprends bien, ce montant est le résultat d'une formule. Est-il fonction d'un montant en dollar, du coût assumé par le gouvernement ou par la fonction publique, ou est-il calculé sur la base du nombre de mètres carrés occupés par employé?

M. Matthews : Si je me souviens bien, la formule utilise un montant en dollars par employé. C'est ainsi que Travaux publics est financé en la matière. Le ministère se voit accorder un budget en fonction du nombre d'employés, et c'est le montant dont il dispose pour ses dépenses. Il est bien évident que, si une partie de ce budget n'est pas dépensée, elle est reversée au Trésor, si les dépenses en question ne sont pas reportées.

La formule retient 13 p. 100 des coûts salariaux. C'est la formule théorique avec laquelle ils doivent travailler.

Le sénateur Finley : Si leurs salaires augmentent ou s'il y a une hausse quelconque de leur masse salariale, le budget au titre des locaux augmentera automatiquement?

M. Matthews : C'est bien ça. Le montant de ressources dont dispose Travaux publics pour gérer ce volet de ses activités dépend d'une formule. Une hausse de salaire entraînerait une augmentation de ce poste pour Travaux publics. Toutefois, il faut réaliser que c'est là une façon d'intégrer l'inflation aux autorisations en la matière de Travaux publics parce que l'inflation touche également les services d'hébergement. C'est une sorte d'approximation pour l'inflation.

Le sénateur Marshall : Parlons maintenant du montant de 1,5 milliard de dollars à verser à Exportation et Développement Canada. L'explication figurant dans l'introduction du Budget supplémentaire des dépenses fait état de paiements anticipés versés par Chrysler Canada. S'agit-il du remboursement d'un prêt ou d'un achat d'actions? Pouvez-vous m'expliquer de quoi il s'agit?

M. Matthews : Bien sûr. Je vais essayer de faire vite parce que c'est une longue histoire.

Vous vous souviendrez, sénateur, que l'entente permettant de venir en aide au secteur automobile impliquait GM et Chrysler, ainsi que le gouvernement fédéral et la province. C'est le gouvernement fédéral qui a versé l'argent aux entreprises. Cet argent provenait pour les deux tiers du fédéral et pour un tiers de la province. Quand on parle de Chrysler et de GM, il ne faut pas perdre de vue qu'il y a à la fois les anciennes et les nouvelles sociétés, parce que les deux existent encore.

Au départ, des prêts ont été accordés. Certains de ces prêts ont été convertis en actions, aussi bien de GM que de Chrysler, mais les autres sont restés des prêts. Le montant concernant Chrysler tient au fait que cette société a remboursé, en juillet je crois, un prêt dont l'échéance était plus tardive. Nous n'avions donc pas anticipé ce remboursement. C'est une bonne nouvelle, mais elle concerne le remboursement du prêt et non pas les actions que le gouvernement du Canada possède.

Senator Marshall: Is that full repayment of the loan or is there still a balance outstanding?

Mr. Matthews: There is still a balance in the original Chrysler Canada Corporation.

Senator Marshall: How much is that?

Mr. Matthews: I would have to check. If I recall correctly, less than \$500 million is outstanding there. Again, based on the initial loans that were given to those corporations, fairly significant portions of those loans were turned into shares.

Senator Marshall: We spoke about this before at our committee. It is difficult to follow what happened, and that is what I am trying to do now. You are saying that the \$1.5 billion loan is not fully repaid. What about the shares?

Mr. Matthews: The government divested its shares from Chrysler Canada in July. I believe we have now sold all our shares.

Senator Marshall: Were the shares sold at a profit or a loss?

Mr. Matthews: The shares were sold at a profit over their original value. When those loans were first turned into shares, the new company was basically emerging from bankruptcy, so they had a low value and they were sold at a profit.

Senator, if I could refer you to the Public Accounts of Canada. They disclose the accounting for what happened.

Senator Marshall: Where in the public accounts would that be? I have looked in the public accounts and it is difficult to trace the transactions.

Mr. Matthews: It is in a couple of different places. If you look at the public accounts for 2009-10, you will see a note on significant transactions, and the auto deal is covered in there. In this year's public accounts, I believe there is an update to that note as well. The full story, as I said, will not be told until next year because it was only after year-end that the shares in Chrysler were sold.

Senator Marshall: What does the phrase "the cancellation of forecast transactions" mean? It says the \$1.6 million reflects "advance payments received from Chrysler Canada" — I got that — "and the cancellation of forecast transactions." What does that mean?

Mr. Matthews: The loan to Chrysler involved some interest. We were originally forecasting that there would be a repayment schedule, which was quite prolonged, as well as some interest payments on that. When they paid those loans early, obviously the interest is gone. That was the notional planning that had gone on. As I said, it was a protracted payment period that was, in fact, paid off early.

Le sénateur Marshall : S'agit-il du remboursement intégral du prêt ou reste-t-il un solde?

M. Matthews : Chrysler Canada Corporation, la société initiale, est encore débitrice.

Le sénateur Marshall : De quel montant?

M. Matthews : Je vais devoir vérifier, mais je crois me souvenir que le solde est inférieur à 500 millions de dollars. Il faut savoir que des pourcentages importants de ces prêts ont été convertis en actions.

Le sénateur Marshall : Nous en avons déjà parlé à notre comité. Il est difficile de suivre ce qui s'est passé, et c'est ce que j'essaie de faire maintenant. Vous nous dites que le prêt de 1,5 milliard de dollars n'a pas été complètement remboursé. Qu'en est-il des actions?

M. Matthews : Le gouvernement s'est départi des actions de Chrysler Canada en juillet et je crois que toutes ont maintenant été vendues.

Le sénateur Marshall : Avons-nous réalisé un profit ou une perte sur ces ventes d'actions?

M. Matthews : Leur vente a rapporté un profit par rapport à leur valeur de départ. Lorsque ces prêts ont été convertis en actions, la nouvelle entreprise sortait tout juste de la faillite, et la valeur de ses actions était faible. Elles ont été vendues à profit.

Sénateur, permettez-moi de vous inviter à consulter les Comptes publics du Canada. On y trouve la comptabilité de ce qui s'est passé.

Le sénateur Marshall : Où pourrais-je la trouver dans les comptes publics? Je les ai consultés et ces transactions ne sont pas faciles à suivre.

M. Matthews : Vous les trouverez dans diverses sections. Si vous consultez les Comptes publics de 2009-2010, vous y verrez une Note sur les transactions importantes, et c'est là que le sujet de l'entente avec le secteur automobile est abordé. Je crois qu'une mise à jour de cette note apparaît également dans les Comptes publics de cette année. Comme je vous l'ai dit, nous ne connaissons pas la totalité de l'histoire avant l'année prochaine, parce que les actions de Chrysler ont été vendues après la fin de l'exercice.

Le sénateur Marshall : Pouvez-vous me dire ce que signifie l'expression « l'annulation des transactions prévues »? On dit que ce montant de 1,6 million de dollars met en évidence « les paiements anticipés versés par Chrysler Canada » — ça, je comprends — et « l'annulation des transactions prévues. » Qu'est-ce que cela veut dire?

M. Matthews : Le prêt consenti à Chrysler s'accompagnait d'intérêts. Nous avons prévu au départ un calendrier de remboursement, assez étendu dans le temps, ainsi que des paiements d'intérêt sur le montant du prêt. Quand Chrysler a remboursé ses prêts de façon anticipée, il est bien évident qu'il n'y a plus eu de versement d'intérêts. Nous, nous avons fait une planification théorique. Comme je l'ai dit, nous avons prévu une période de remboursement très longue, alors que, dans les faits, le remboursement est intervenu rapidement.

Senator Marshall: What did you say was the balance of the loan?

Mr. Matthews: I think the balance left in the original Chrysler is less than \$500 million.

Senator Marshall: When do you expect that to be repaid?

Mr. Matthews: Anything that is in the original corporation I think is tied up in the bankruptcy proceedings of the corporation. I am not sure, given that it is in bankruptcy proceedings, that there is any expectation there.

Senator Marshall: There is no due date, like 2012?

Mr. Matthews: No.

Senator Nancy Ruth: I would like to ask about the Additional Fiscal Equalization Payment — Total Transfer Protection of \$952 million. It is third item from the bottom on page 51. How is this number forecasted and why should such a large adjustment be needed? Who received the monies? Are we likely to see these payments in the future and, if so, why?

Mr. Matthews: The reason this is such a large amount is this was not included in the Main Estimates. This is the first time you are seeing it. This is one of the new ones. This is not an adjustment to a forecast you saw on the Main Estimates, but in fact this is the first time you are seeing a number for this in the estimates cycle this fiscal year. That is why you are seeing such a large amount.

I would have to do some follow-up from the Department of Finance to see what the intent is, but you would typically see statutory payments of this nature through multiple estimates cycles.

Perhaps Ms. Thornton would like to add something.

Ms. Thornton: Yes, you would typically see them through multiple estimates. The Total Transfer Protection payments were first announced in December of 2009 for 2010-11 and extended to 2011-12. That was announced in December 2010. They are intended to prevent declines in major transfers.

Specifically for those two years, a comparison is made of the sum of equalization, the Canada Health Transfer, the Canada Social Transfer, and the payment to Ontario related to the Canada Health Transfer, as well as the Total Transfer Protection payments.

Provinces that receive equalization and that experienced a decrease in transfer payments receive an additional fiscal equalization payment under this transfer protection. These payments were introduced as parts of Bill C-3, an act to implement certain provisions of the 2011 budget as updated in June. All of the payments are explicitly set out on the Department of Finance's website, where there is a breakdown of the various statutory payments, including all transfer payments and equalization payments.

Le sénateur Marshall : De quel montant était le solde du prêt?

M. Matthews : Je crois que le solde du prêt consenti à la première société Chrysler était inférieur à 500 millions de dollars.

Le sénateur Marshall : Quand pensez-vous que ce montant sera remboursé?

M. Matthews : Je crois savoir que tout ce qui concerne cette société est bloqué par les procédures de faillite. Je ne crois pas, étant donné ces procédures, que nous nous attendions à quoi que ce soit.

Le sénateur Marshall : Il n'y a pas d'échéance, comme 2012?

M. Matthews : Non.

Le sénateur Nancy Ruth : J'aimerais savoir ce qu'il en est du Paiement de péréquation additionnel — Protection sur les transferts totaux de 952 millions de dollars. C'est le deuxième poste budgétaire de la page 81. Comment est calculée cette prévision et pourquoi faut-il un rajustement aussi important? Qui reçoit ces fonds? Avons-nous des chances de voir ces paiements à l'avenir et, si oui, pourquoi?

M. Matthews : Si ce montant est aussi important, c'est qu'il n'était pas inscrit dans le Budget principal des dépenses. C'est la première fois que vous le voyez. C'est l'un des nouveaux postes. Il ne s'agit pas d'un rajustement à une prévision que vous avez vue dans le Budget principal des dépenses, puisque c'est en vérité la première fois que vous voyez un chiffre pour ce poste dans le cycle budgétaire de cet exercice. C'est pourquoi ce montant est si élevé.

Il faudrait que je m'informe auprès du ministère des Finances pour savoir avec précision quelle est son intention ici, mais vous voyez habituellement des paiements législatifs de cette nature sur plusieurs cycles budgétaires.

Mme Thornton aimerait peut-être ajouter quelque chose.

Mme Thornton : Oui, vous les voyez habituellement figurer dans plusieurs budgets. Les paiements pour la protection sur les transferts totaux ont été annoncés pour la première fois en décembre 2009, pour l'exercice 2010-2011, et prolongés à l'exercice 2011-2012. L'annonce a été faite en décembre 2010. Ils sont destinés à empêcher la diminution de transferts importants.

Pour ces deux années précisément, on fait une comparaison du total de la péréquation, du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, du paiement à l'Ontario lié au transfert canadien en matière de santé et des versements au titre de la protection sur les transferts totaux.

Les provinces qui bénéficient de la péréquation et qui ont enregistré une diminution des paiements de transfert reçoivent un paiement additionnel de péréquation dans le cadre de cette protection des transferts. Ces paiements sont apparus dans le projet de loi C-3, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget de 2011 mis à jour le 6 juin 2011. Tous ces paiements sont présentés avec une grande clarté sur le site web du ministère des Finances, en donnant la décomposition des divers paiements législatifs, y compris tous les paiements de transfert et tous les paiements de péréquation.

Mr. Matthews: The only other thing I would add is that at page 51, there is nothing in the column on the far left under “Authorities to date.” That means this is the first time you are seeing it in this estimate cycle. That is how you tell the difference. If you see a number under “Authorities to date,” it means you have seen a previous number.

Ms. Thornton: You will note also that the “(S)” is underlined. That means it is new to this estimate cycle. The underlining means it is new to the estimate cycle.

The Chair: Okay. You do have a number of codes.

Ms. Thornton: We do have and are trying to share them.

Senator Nancy Ruth: I have a second question, which I assume you cannot answer at this time; I will look forward to a written response. When officials from Treasury Board appear before us I always ask this question: Could I have an update please on the action plan for gender-based analysis that Treasury Board is responsible for? I look forward to receiving your response.

The Chair: We all look forward to receiving that.

Senator Neufeld: I will go to page 109 on the AECL. I see two numbers and perhaps you can help me with them.

The first is \$275.5 million for operating and capital expenditures. Can you tell me briefly what the capital expenditures would be?

The second figure is \$285 million for the divestiture of AECL. Did we pay \$285 million to divest of AECL or is this amount related to costs incurred by AECL until the divestiture?

Can you explain those two figures as best you can? We could also ask AECL.

The Chair: AECL will be here before the committee tomorrow evening.

Mr. Matthews: I will be brief.

Senator Neufeld: We will see if your answer is the same as AECL's. I would rather you be a bit forthcoming, shall we say.

Mr. Matthews: The statutory piece relates to the divestiture of AECL for some obligations that the Government of Canada continues to have on that divestiture. Part of AECL still exists, as you know, and there is some capital refurbishment of their equipment. That is the capital piece. I will turn to my colleague to see what she would like to add.

M. Matthews : J'aimerais ajouter également que, pour ce paiement de péréquation additionnel, vous ne verrez rien à la page 81 dans la colonne de gauche des données sous « Autorisations à ce jour ». Cela signifie que c'est la première fois que vous voyez ce montant pendant ce cycle budgétaire. C'est ainsi que vous pouvez dire quelle est la différence. S'il y avait là un montant, cela signifierait que vous avez déjà vu un montant pour ce poste.

Mme Thornton : Vous constaterez également que la lettre « (L) » à l'extrême gauche de la page est soulignée. C'est une façon d'indiquer que c'est un élément nouveau pour ce cycle budgétaire. C'est ce que signifie ce soulignement.

Le président : D'accord. Vous utilisez un certain nombre de codes.

Mme Thornton : Oui, et nous essayons de vous dire ce qu'ils signifient.

Le sénateur Nancy Ruth : J'ai une seconde question à laquelle vous ne pourrez pas répondre pour l'instant, j'imagine, et j'attendrais donc que vous me répondiez par écrit. Lorsque les représentants du Conseil du Trésor comparaissent devant nous, je leur demande toujours s'ils sont en mesure de nous remettre une mise à jour du plan d'action sur l'analyse comparative entre les sexes au gouvernement fédéral, dont le Conseil du Trésor est responsable? J'attendrai avec impatience votre réponse.

Le président : Nous l'attendons tous avec impatience.

Le sénateur Neufeld : Pour moi, je passe à la page 119, à la section traitant d'EACL. Je vois là deux chiffres sur lesquels vous allez peut-être pouvoir m'aider.

Le premier est un montant de 275,5 millions de dollars pour des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital. Pouvez-vous me dire rapidement de quelles dépenses en capital il pourrait bien s'agir.

Le second montant est celui de 285 millions de dollars pour la dissolution d'EACL. Cette dissolution nous a-t-elle coûté 285 millions de dollars ou s'agit-il des coûts encourus par EACL jusqu'à cette dissolution?

Pouvez-vous m'expliquer ces deux montants de votre mieux? Nous pourrions également poser la question à EACL.

Le président : Les représentants d'EACL comparaitront devant nous demain soir.

M. Matthews : Je serai bref.

Le sénateur Neufeld : Nous verrons si votre réponse est la même que celle d'EACL. Je préférerais la vôtre si vous êtes prêt à répondre.

M. Matthews : Le volet législatif concerne certaines obligations que le gouvernement du Canada continue à avoir dans le cadre de la dissolution d'EACL. Comme vous le savez, des parties d'EACL existent toujours et il est nécessaire de procéder à certaines dépenses en capital pour remettre en état leurs équipements. C'est le volet « capital ». Ma collègue a peut-être quelque chose à ajouter?

Ms. Thornton: On the voted appropriations, as you will recall, the divestiture closed October 2. Under Supplementary Estimates (B), the voted appropriation will provide AECL with \$275 million for expenses incurred in advance of the divestiture and during the closing of the transaction.

The expenditures are associated with relicensing of the National Research Universal Reactor, the wind down of dedicated isotope facilities, the implementation of health, safety, security and environmental upgrades at Chalk River laboratories, shortfalls in the existing reactor life extension programs projects, the development of some new react technology, operational requirements, workforce adjustments and costs associated with dividing the organization into two stand-alone entities.

The Chair: I have a point of clarification: Would that wording include the ongoing work at Point Lepreau, or is that somewhere else in the estimates?

Isabella Chan, Director, Expenditure Management Portfolio, Treasury Board of Canada Secretariat: That comes from the statutory amount and is part of the divestiture. Some funding is needed to divest.

The Chair: I could not understand all that wording. Ms. Thornton, does the wording appear in these estimates or could you provide us with a copy of that breakdown?

Ms. Thornton: We would be happy to ask AECL to provide it, which is where we got it.

The Chair: If they give permission, will you send it to us?

Ms. Thornton: We will ask them to send it directly to the committee. We will make sure they are aware.

Senator Neufeld: I will let it go at that. There are lots of questions that can come out of that but I know time is short.

My last question is on Human Resources and Skills Development Canada and the figure of \$149 million in student loans that is written off. What criteria do you use to determine that \$149 million is non-repayable?

Mr. Matthews: This amount is largely around loans that are actually uncollectable because of expiration of statutes. The loans are so old that there is no way to collect them. I promised Ms. Thornton that she could respond to this question.

Senator Neufeld: We have such loans appear every year. Why do you not wrap up all the “so old” ones and get rid of them? There must be a different process than just declaring them “so old.”

Mme Thornton : En ce qui concerne les crédits votés, comme vous vous en souvenez très certainement, la dissolution a été close le 2 octobre. Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), le crédit voté permettra à EACL de disposer de 275 millions de dollars pour couvrir les dépenses encourues avant la dissolution et pendant la fermeture des livres.

Ces dépenses sont liées au renouvellement de la licence du réacteur national de recherche universel, à la fermeture des installations consacrées à la production d'isotopes, à des mises à niveau dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement dans les laboratoires de Chalk River, aux problèmes survenus dans les programmes de prolongation de la vie utile des réacteurs, au développement de certaines nouvelles technologies dans les réacteurs, aux exigences opérationnelles, à l'ajustement de la main-d'œuvre et aux coûts imputables au fractionnement de l'organisation en deux entités indépendantes.

Le président : J'aimerais vous demander une précision. Cet énoncé englobe-t-il les travaux en cours à Point Lepreau, ou faut-il les chercher ailleurs dans le budget?

Isabella Chan, directrice, Portefeuille de gestion des dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : Ce montant provient des crédits législatifs et couvre une partie des coûts de la dissolution. Une dissolution entraîne des coûts.

Le président : Je n'arrive pas à bien saisir tout cela, madame Thornton. Cet énoncé apparaît-il dans ce budget ou pourriez-vous nous faire parvenir une copie de cette ventilation?

Mme Thornton : Nous nous ferons un plaisir de la demander à EACL, et c'est d'ailleurs eux qui nous l'ont fournie.

Le président : S'ils vous donnent la permission, vous nous la ferez parvenir?

Mme Thornton : Nous leur demanderons de l'adresser directement au comité. Nous allons veiller à ce qu'ils sachent précisément ce que vous souhaitez savoir.

Le sénateur Neufeld : Je vais m'en tenir là sur ce sujet. Il y aurait beaucoup de questions à poser, mais je sais que nous ne disposons que de peu de temps.

Ma dernière question porte sur Ressources humaines et Développement des compétences Canada et sur le montant de 149 millions de dollars de prêts canadiens aux étudiants qui est radié. Quels sont les critères que vous utilisez pour déterminer que ce montant de 149 millions de dollars n'est pas recouvrable?

M. Matthews : Ce montant concerne dans une large mesure des prêts qu'il est impossible de recouvrer parce que la législation les concernant a expiré. Ces prêts ont été consentis il y a si longtemps que nous n'avons plus de moyens de procéder à leur recouvrement. J'ai promis à Mme Thornton qu'elle pourrait répondre à cette question.

Le sénateur Neufeld : Tous les ans, nous voyons de tels prêts apparaître. Pourquoi ne pas regrouper tous les prêts qui sont « trop vieux » et nous en débarrasser? Il doit y avoir une autre façon de procéder que de se contenter de les déclarer « trop vieux ».

Mr. Macklem: There are two pieces. They do an assessment each year of what is collectable and from an accounting perspective, they take an allowance. "Write off" means "no longer collectable because time has expired." Every year there will be new amounts such as this.

Senator Neufeld: What does "so old" mean? Is it 10 or 20 years?

Ms. Thornton: Six years. Basically, it is regulated by Debt Write-off Regulations, 1994. The five criteria include deceased; bankrupt; cost effectiveness of recovery; statute-barred, which means no action in six years; and hardship.

In this instance, you are seeing three years of debt write offs. More than 99 per cent of this is beyond the six years statute-barred limitations, which means unrecoverable. The figure is so big because it is three years cumulative. This whole process began in early 2000 and we are just now beginning to see the six years. Our first six years statute-barred was in 2007.

Senator Neufeld: Will it reduce over time?

Ms. Thornton: Yes it will reduce and probably annually. You will see smaller levels every year.

The Chair: That is interesting. We will pursue that further at another time.

Senator Peterson: The figure for remediation of contaminated sites is \$218 million. Is this all historic waste? What are some examples of contaminated sites?

Mr. Matthews: There are 17 departments involved.

I will say two things. The government has a public website that lists all contaminated sites, such as old mines, ammunition dumps for DND and the Sydney Tar Ponds. There is a quite a range of sites. I am not sure if we have examples of the sites for the 17 departments being resourced here.

Ms. Thornton: Do you have a specific department that you would be interested in knowing about? For example, under AANDC, it is the federal Giant Mine gold mine complex; under National Defence, it is CFB Goose Bay and the DYE Main site at Cape Dyer in Nunavut; under Transport Canada, it is Fort Nelson Airport and Victoria Harbour's Rock Bay. There are 17 organizations that have their own sites.

Mr. Matthews: To be clear, this is not the end of it. This is the money that departments plan to spend this year. If you are looking for the total liability for environmental sites, it is disclosed in the Public Accounts of Canada. We are dealing with the estimates, which show what departments plan to spend this year related to these actions.

M. Macklem : Il y en a deux. Ils procèdent chaque année à une évaluation des montants recouvrables et, d'un point de vue comptable, ils prennent une allocation. « Radiation » signifie que le montant n'est plus recouvrable parce que le délai a expiré. Vous verrez chaque année de nouveaux montants comme celui-ci.

Le sénateur Neufeld : Qu'entend-on par « trop vieux »? Est-ce 10 ans? Est-ce 20 ans?

Mme Thornton : C'est six ans. Ce délai est pour l'essentiel fixé par le Règlement sur la radiation des créances (1994). Il faut tenir compte de cinq critères qui sont le décès ou la faillite de la personne, la rentabilité du recouvrement, la prescription, ce qui signifie qu'aucune mesure n'a été prise en six ans, et le préjudice.

Dans ce cas, vous voyez trois ans de radiation de dettes. Plus de 99 p. 100 de celles-ci dépassent la limite de prescription de six ans, ce qui signifie qu'elles sont irrécouvrables. Le chiffre est très élevé parce qu'il s'agit de données cumulées sur trois ans. Tout ce processus a été lancé au début de l'an 2000 et nous commençons tout juste à voir l'effet du délai de prescription de six ans. C'est en 2007 que nous avons vu pour la première fois apparaître ces montants prescrits.

Le sénateur Neufeld : Ce montant va-t-il diminuer avec le temps?

Mme Thornton : Oui. Vous devriez voir ces montants diminuer d'année en année.

Le président : C'est intéressant. Nous poursuivrons notre analyse de cette question à un autre moment.

Le sénateur Peterson : Deux cent dix-huit millions de dollars sont consacrés à l'assainissement des sites contaminés. S'agit-il uniquement de cas antérieurs à la réglementation? Pouvez-vous nous donner des exemples de ces sites contaminés?

M. Matthews : Dix-sept ministères sont concernés.

Je dirais deux choses. Le gouvernement a un site web accessible au public qui énumère tous les sites contaminés, comme les anciennes mines, les dépôts de munitions du MDN et les mares de goudron de Sydney. Il y a toute une gamme de sites. Je ne suis pas certain que nous ayons des exemples de sites pour les 17 ministères financés par ce crédit.

Mme Thornton : Y a-t-il un ministère précis pour lequel vous aimeriez avoir ces informations? Par exemple, dans le cas d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, c'est le complexe fédéral de la mine d'or Mine Giant. Pour la Défense nationale, c'est la base des Forces canadiennes de Goose Bay et la station principale du Réseau DEW à Cape Dyer, au Nunavut. Pour Transports Canada, il s'agit de l'aéroport de Fort Nelson et de Rock Bay dans le port de Victoria. Il y a 17 organismes qui ont leurs propres sites.

M. Matthews : Pour être précis, ceci n'est pas tout. C'est l'argent que les ministères prévoient dépenser cette année. Si vous voulez la responsabilité totale pour les sites présentant des problèmes environnementaux, elle est indiquée dans les Comptes publics du Canada. Nous nous occupons des budgets des dépenses, qui font état des plans ministériels de dépenses pour cet exercice dans ce domaine.

Senator Peterson: The figure can be much larger than what we see here.

Mr. Macklem: Yes.

Senator Peterson: Can we find it in the Public Accounts of Canada?

Mr. Matthews: It will be in volume 1 of the Public accounts of Canada.

Senator Peterson: Does anyone have an idea of the total cost?

Mr. Matthews: Yes, they have that.

Senator Peterson: Will it be in there?

Mr. Matthews: When they get to a certain stage of estimating cleanup costs, it becomes bookable from an accounting perspective. They make an estimate of those costs and you will see an estimate of that liability in the Public Accounts of Canada.

Senator Runciman: I had some AECL questions, but I will hold them until tomorrow evening.

Is the transitional payment to Newfoundland and Labrador of \$536 million distinct from the transfer protection program?

Mr. Matthews: The transitional payment for Newfoundland and Labrador is actually the Nova Scotia and Newfoundland and Labrador Additional Fiscal Equalization Offsets Payments Act. The act is specific to Nova Scotia, and Newfoundland and Labrador.

Senator Runciman: They are not impacted by the transfer protection program. Are these not comparable with respect to equalization? This is compensation or an adjustment period with respect to going — maybe I misunderstand this program — from being a “have not” to a “have” province.

Mr. Matthews: I can only speak to this act, but this one is specific to those two. I am looking to Ms. Thornton to see if she has anything to add.

Senator Runciman: Is that the agreement signed in 2005?

Mr. Matthews: Yes.

Senator Runciman: Why would this not be in the Main Estimates? Why would we have this in the supplementary estimates?

Mr. Matthews: Here we are dealing with \$536 million, if I round this amount. I want to check if this is an updated estimate or a brand new one.

Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Information Division, Treasury Board of Canada Secretariat: We did not list it in the Main Estimates, I would guess, because we did not have the estimate at that time. This would be an adjustment that was made through Budget 2011.

Le sénateur Peterson : Le montant peut donc être beaucoup plus important que ce que nous voyons ici.

M. Macklem : Oui.

Le sénateur Peterson : Figure-t-il dans les Comptes publics du Canada?

M. Matthews : Il se trouve dans le volume 1 des Comptes publics du Canada.

Le sénateur Peterson : Quelqu'un a-t-il une idée du coût total?

M. Matthews : Oui, ils l'ont.

Le sénateur Peterson : Et il apparaît dans les Comptes publics?

M. Matthews : Lorsqu'ils parviennent à une étape donnée de l'évaluation des coûts de nettoyage, ils deviennent inscriptibles d'un point de vue comptable. Ils préparent une évaluation de ces coûts et vous verrez un calcul de cette responsabilité dans les Comptes publics du Canada.

Le sénateur Runciman : J'ai quelques questions concernant EACL, mais je vais les garder jusqu'à demain soir.

Le paiement de transition à Terre-Neuve-et-Labrador de 536 millions de dollars est-il distinct du Programme de protection sur les transferts totaux?

M. Matthews : Le paiement de transition à Terre-Neuve-et-Labrador est en vérité prévu par la Loi sur les paiements de péréquation compensatoires supplémentaires à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador. Cette loi s'applique précisément à la Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Runciman : Ils ne sont pas tous touchés par le Programme de protection sur les transferts totaux. Ne sont-ils pas comparables du point de vue de la péréquation? Si j'ai bien compris les modalités de fonctionnement de ce programme, il y a une période de compensation ou d'ajustement quand une province passe d'une période sans péréquation à une autre avec péréquation.

M. Matthews : Je ne peux vous parler que de cette loi, qui s'applique uniquement à ces deux provinces. Madame Thornton, avez-vous quelque chose à ajouter?

Le sénateur Runciman : S'agit-il de l'entente signée en 2005?

M. Matthews : Oui.

Le sénateur Runciman : Pourquoi ceci ne figure-t-il pas dans le Budget principal des dépenses, mais dans le Budget supplémentaire des dépenses?

M. Matthews : En arrondissant, il s'agit ici d'un montant de 536 millions de dollars. Je tiens à vérifier s'il s'agit d'un montant mis à jour ou complètement nouveau.

Marcia Santiago, directrice principale, Division de l'information sur les dépenses, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada : J'imagine que si nous ne l'avons pas inscrit dans le Budget principal des dépenses, c'est que nous ne disposions pas du chiffre à ce moment-là. Il s'agit d'un rajustement qui a été fait dans le budget de 2011.

Senator Runciman: I am curious, since it was a deal signed in 2005, why you would not have a number for the mains.

Mr. Matthews: If they did not have a good number available for the mains, because it is an estimate, it can actually wait, but we can look into that, if you like.

Senator Runciman: I guess I am just trying to see if there is a connection with the transfer protection program. Is there also an additional payment made to these provinces under that program as well as this agreement?

Mr. Matthews: This is over and above, to my understanding.

The Chair: Does it have anything to do with oil and gas?

Mr. Matthews: I am going back in my memory. I thought this agreement was actually around segregating oil and gas revenues from that calculation.

The Chair: There is a separate payment to Newfoundland and Labrador and Nova Scotia by virtue of the revenue they receive from oil and gas so they would not be disadvantaged from having received that, or perceived disadvantaged.

Senator Runciman: I understand the intent, but when we talk about the transfer protection program, are they also receiving funds with respect to that? Is there a linkage here? If there is, I would be interested in hearing about it.

Mr. Matthews: Yes.

The Chair: It would be helpful for us to know if they do have an entitlement under both programs, which I suspect they do, but we will find out from you.

Mr. Matthews: Yes.

The Chair: We are now to a second round and our last senator for today, Senator Marshall, who did not have a chance to finish up earlier.

Senator Marshall: I was interested in Atomic Energy of Canada, but that can wait until tomorrow. What percentage of student loans is uncollectable? What is the percentage?

Mr. Matthews: It is very small. I will ask Ms. Thornton to get you the official figure but, if I recall, it is less than 5 per cent.

Senator Marshall: Every year we see more and more.

Mr. Matthews: You will see more and more because of the debt write-off regulations. We have to come to write things off through estimates, so there will be some, but they actually have quite a good track record in terms of overall collectability.

Le sénateur Runciman : Puisqu'il s'agit d'une entente signée en 2005, je me demande pourquoi vous n'auriez pas eu de chiffre pour la préparation du Budget principal des dépenses.

M. Matthews : Il se peut qu'ils n'aient pas disposé du chiffre exact pour le Budget principal des dépenses, parce qu'il s'agit d'une évaluation. C'est un montant qui peut attendre, mais nous allons vérifier, si vous le souhaitez.

Le sénateur Runciman : Tout ce que je cherche à savoir ici est s'il y a un lien avec le Programme de protection sur les transferts totaux. Les provinces reçoivent-elles également un paiement additionnel en vertu de ce programme, en sus de cette entente?

M. Matthews : Si je comprends bien, c'est en sus.

Le président : Y a-t-il un lien avec le pétrole et le gaz?

M. Matthews : Je cherche à me souvenir. Je crois que cette entente visait en vérité à retirer les recettes pétrolières et gazières de ce calcul.

Le président : Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse reçoivent un paiement distinct au titre des recettes de l'exploitation pétrolière et gazière. Il s'agit d'éviter qu'elles soient pénalisées, ou aient le sentiment de l'être, parce qu'elles ont eu droit à ce montant.

Le sénateur Runciman : Je comprends bien l'intention, mais lorsque nous parlons du Programme de protection sur les transferts totaux, reçoivent-elles également des fonds en relevant? Y a-t-il ici un lien? S'il y en a un, j'aimerais en savoir davantage.

M. Matthews : Oui.

Le président : Nous aimerions savoir si elles sont en droit de bénéficier des deux programmes. Je crois que c'est le cas, mais nous comptons sur vous pour nous le dire.

M. Matthews : Oui.

Le président : Nous en sommes maintenant à un second tour de table et c'est le sénateur Marshall, qui a été interrompu précédemment, qui posera la dernière question.

Le sénateur Marshall : Je m'intéresse à Énergie atomique du Canada, mais je peux attendre jusqu'à demain. Quel est le pourcentage de prêts canadiens aux étudiants qui sont irrécouvrables? Quel est leur pourcentage?

M. Matthews : Il est très faible. Je vais demander à Mme Thornton de vous le fournir, mais, si je me souviens bien, il est inférieur à 5 p. 100.

Le sénateur Marshall : Ce montant augmente d'année en année.

M. Matthews : Et il va continuer à le faire du fait du Règlement sur la radiation des créances. Nous devons finir par radier ces montants des budgets et vous les verrez donc encore, mais c'est un programme qui, en vérité, obtient de bons résultats en termes de recouvrement global.

Ms. Thornton: I would note that, overall, 87 per cent of Canada Student Loans are repaid. The write-off process itself is regularly reviewed by the Office of the Chief Actuary, and it does conform to industry standards.

The Chair: Was the six-year writeoff collection period after which you write off by regulation or was that by statute?

Mr. Matthews: That was debt regulation. I think it was by regulation.

Ms. Thornton: Yes.

The Chair: That may be why we missed it. We tend not to deal with regulations in this committee. Another Senate committee, a joint committee with the house, deals with the regulations. I was not familiar with that six-year period.

Ms. Thornton: There are actually five pieces of legislation or regulation that address the whole writeoff process. That does include the debt writeoff regulations under the Financial Administration Act.

The Chair: Could we receive a briefing from you on that so that we can get it into our report and it is understood by all of the senators? Senators deal with people in their constituencies, in their provinces and areas, specifically students and the parents of students, and it would be very helpful if everybody understood what the rules are. We will try, with your help, to communicate that a bit better.

Thank you. That concludes our session today.

Honourable senators, tomorrow evening we have AECL and Natural Resources Canada. A number of our questions dealt with both of those departments, so we should be able to delve a bit more thoroughly into those, including the contaminated sites aspect. I think you will find you will get more information on that.

On your behalf, I would like to thank Treasury Board Secretariat for being here and doing a fine job again, and bringing out this big thick book in a hurry. We look forward to talking to you again, probably not with respect to Supplementary Estimates (B) but probably with respect to Supplementary Estimates (C).

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, November 16, 2011

The Standing Senate Committee on National Finance met this day at 6:45 p.m. to study the Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2012.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

Mme Thornton : Je tiens à vous signaler que, dans l'ensemble, 87 p. 100 des prêts consentis dans le cadre du Régime canadien de prêts aux étudiants sont remboursés. Le processus de radiation fait l'objet de révisions régulières du Bureau de l'actuaire en chef et il se conforme aux normes de l'industrie.

Le président : La période de recouvrement de six ans après laquelle vous procédez à la radiation est-elle fixée par la réglementation ou est-elle inscrite dans la loi?

M. Matthews : Elle vient de la réglementation sur la dette. Je crois que c'est une mesure réglementaire.

Mme Thornton : Oui.

Le président : Il se peut que ce soit pourquoi cela nous a échappé. Ce comité a tendance à laisser de côté les questions de réglementation. Un autre comité du Sénat, en vérité un comité conjoint avec la Chambre, s'occupe de la réglementation. Je n'avais pas entendu parler de ce délai de six ans.

Mme Thornton : L'ensemble du processus de radiation est en vérité régi par cinq textes de loi ou règlements. Parmi ceux-ci on peut citer le Règlement sur la radiation des créances qui relève de la Loi sur la gestion des finances publiques.

Le président : Pourriez-vous nous adresser un mémoire sur ce sujet pour que nous puissions le joindre à notre rapport et permettre ainsi à tous les sénateurs de bien comprendre? Les sénateurs traitent avec des gens de leurs circonscriptions, de leurs provinces et de leurs régions, et en particulier avec des étudiants et avec leurs parents. Il y aurait avantage à ce que tout le monde comprenne bien quelles sont les règles qui s'appliquent. Avec votre aide, nous allons essayer de faire connaître ces règles un peu mieux.

Merci. Cela met un terme à notre séance d'aujourd'hui.

Honorables sénateurs, demain soir nous entendrons des représentants d'EAACL et de Ressources naturelles Canada. Puisqu'un certain nombre de nos questions concernent ces deux ministères, nous devrions obtenir des informations un peu plus détaillées, y compris sur les sites contaminés. J'espère que ce sera la conclusion à laquelle vous parviendrez.

En votre nom, je tiens à remercier les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor d'être venus nous rencontrer et d'avoir encore fait un très bon travail, et de nous avoir remis rapidement cette brique. Nous aurons encore plaisir à nous entretenir avec vous, probablement pas au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (B), mais à propos du Budget supplémentaire des dépenses (C).

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 16 novembre 2011

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour faire l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[Translation]

The Chair: This evening, we are continuing our study of Supplementary Estimates (B) for the fiscal year ending March 31, 2012, which were referred to our committee.

[English]

We are very pleased to welcome officials from Natural Resources Canada. Then we will be proceeding into one specific aspect of Natural Resources Canada, as reported in the supplementary estimates we are looking at, and that is AECL. I see that one of our witnesses in this session is involved in AECL restructuring as her primary responsibility. Therefore, you will want to keep in mind that you can get some information now, but we will also have the people from AECL here in the second hour.

If it turns out that we may have to kidnap Ms. Cléroux to keep her here for the second hour then, depending on what happens in the first hour, we will let you know about that.

We try to follow the Supplementary Estimates (A), (B) and (C). We are also charged with the Main Estimates throughout the year, but we will focus primarily on the supplementary. I am pleased to welcome Bill Merklinger, Assistant Deputy Minister, Corporate Management and Services Sector; Cécile Cléroux, Assistant Deputy Minister, AECL Restructuring, who has been before us previously and knows us well; and Mark Corey, Assistant Deputy Minister, Energy Sector.

To all three of you, welcome.

Bill Merklinger, Assistant Deputy Minister, Corporate Management and Services Sector, Natural Resources Canada: Thank you for the opportunity.

Mr. Chair and members of the committee, Canada has, as you know, one of the largest and most diverse natural resource endowments in the world. The contribution of the natural resource sectors to the Canadian economy is significant. In 2010, the energy, minerals and metals and forest sectors accounted for 11.3 per cent of real GDP, or \$140 billion.

[Translation]

These sectors play a critical role in generating significant employment in communities across the country and sustaining Canada's economy.

In 2009, the resource sectors directly employed close to 759,000 Canadians.

Natural Resources Canada's mandate is to ensure the sustainable development and responsible use of the country's natural resources. The department aims to strengthen conditions for Canada's economic success, sound environmental leadership and safety and security.

[Français]

Le président : Ce soir nous allons continuer notre étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2012 dont notre comité a été saisi.

[Traduction]

Nous sommes très heureux de recevoir des hauts fonctionnaires de Ressources naturelles Canada. Plus tard, nous nous pencherons sur un secteur particulier de Ressources naturelles Canada, qui fait l'objet d'un rapport dans le budget supplémentaire des dépenses dont nous avons été saisis, et il s'agit d'EAACL. Je constate que l'un de nos témoins dans cette séance participe à la restructuration d'EAACL et qu'il s'agit de ses principales responsabilités. Par conséquent, veuillez noter que vous pouvez obtenir de l'information maintenant, mais que nous recevrons par ailleurs les représentants d'EAACL lors de notre deuxième heure.

S'il advenait qu'il était nécessaire d'enlever Mme Cléroux pour qu'elle reste ici pendant la deuxième heure, en fonction de ce qui se passera durant la première heure, nous vous aviserons.

Nous essayons de suivre les Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C). Nous sommes également responsables d'étudier le Budget principal des dépenses tout au long de l'année, mais nous mettrons essentiellement l'accent sur le budget supplémentaire. Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Bill Merklinger, sous-ministre adjoint du Secteur de la gestion et des services intégrés; Cécile Cléroux, sous-ministre adjointe, responsable de la restructuration d'EAACL, qui a déjà témoigné devant notre comité et qui nous connaît bien; et Mark Corey, sous-ministre adjoint du Secteur énergétique.

Je vous souhaite à tous la bienvenue.

Bill Merklinger, sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion et des services intégrés, Ressources naturelles Canada : Merci de nous donner l'occasion de témoigner aujourd'hui.

Monsieur le président, honorables membres du comité, comme vous le savez, le Canada possède des ressources naturelles qui figurent parmi les plus importantes et les plus diversifiées du monde. La contribution des secteurs des ressources naturelles à l'économie est considérable. En 2010, les secteurs de l'énergie, des minéraux et des métaux, ainsi que le secteur forestier représentaient 11,3 p. 100 du PIB réel, soit 140 milliards de dollars.

[Français]

Ces secteurs jouent un rôle prépondérant puisqu'ils créent des emplois appréciables dans les collectivités de tout le pays et contribuent à soutenir l'économie du Canada.

En 2009, les secteurs des ressources ont permis d'embaucher directement près de 759 000 Canadiens.

Le mandat de Ressources naturelles Canada consiste à assurer le développement durable et l'utilisation responsable des ressources naturelles du pays. Le ministère vise à renforcer les conditions inhérentes à la réussite économique, au leadership solide, ainsi qu'à la sûreté et la sécurité au Canada.

[English]

NRCan plays an important role in creating the right conditions in the resource sectors for both immediate and long-term benefits. Many of Natural Resources Canada's investments in innovation in the areas of clean energy and forestry are being funded by allocations being considered through Supplementary Estimates (B).

With our request for supplementary funding, NRCan's 2011-12 budgetary resources would increase by \$549.9 million to just over \$4.2 billion.

With respect to clean energy, the vast majority of this additional NRCan funding, \$469.7 million, will support clean energy programs to strengthen Canada's economy and improve its environmental performance.

[Translation]

Natural Resources Canada is helping to advance the clean energy sector on several fronts through a number of strategic investments. The new ecoENERGY Innovation Initiative will foster collaboration among Canadian industry, colleges, universities and government to support the development and demonstration of clean energy technologies.

[English]

NRCan is supporting advances in green infrastructure, energy efficiency, clean energy and renewables. Support for clean technology innovation is an important departmental priority. While several new efficiency programs have been launched recently, the benefits of previous ecoENERGY investments will continue for years to come.

[Translation]

For example, the government has renewed the highly popular ecoENERGY Retrofit — Homes program, which is helping Canadians make energy-efficient home renovations.

[English]

To ensure that this \$400 million program renewal achieves its maximum potential, a \$6 million marketing campaign for Retrofit — Homes was initiated to ensure that Canadians were aware that this program was continuing.

The renewed retrofit homes program aims to help more than 250,000 Canadian homeowners across Canada to improve their home energy efficiency, and this will generate as much as \$4 billion in economic activity.

[Traduction]

RNCan joue un rôle important dans la création des conditions favorables au développement à court et à long terme des secteurs des ressources. Une large part des investissements consentis à l'innovation par Ressources naturelles Canada dans les domaines de l'énergie propre et de la foresterie sont financés par des attributions de fonds provenant du Budget supplémentaire des dépenses (B).

En tenant compte de notre demande de financement supplémentaire, les ressources budgétaires de RNCan pour 2011-2012 augmenteront de 549,9 millions de dollars pour atteindre un peu plus de 4,2 milliards de dollars.

Pour ce qui est de l'énergie verte, la majeure partie du financement supplémentaire de RNCan, c'est-à-dire 469,7 millions de dollars, servira à appuyer les programmes d'énergie propre visant à renforcer l'économie du Canada et à améliorer sa performance environnementale.

[Français]

Ressources naturelles Canada contribue au progrès du secteur de l'énergie propre sur plusieurs fronts grâce à un certain nombre d'investissements stratégiques. La nouvelle Initiative écoÉNERGIE sur l'innovation encouragera la collaboration entre l'industrie, les collèges, les universités et les gouvernements canadiens en vue d'appuyer le développement et la démonstration des technologies pour une énergie propre.

[Traduction]

RNCan accorde son soutien aux progrès réalisés dans l'infrastructure écologique, l'efficacité énergétique, l'énergie propre et les sources énergétiques renouvelables. L'appui à l'innovation dans les technologies propres figure au rang des priorités du ministère. Plusieurs nouveaux programmes relatifs à l'efficacité énergétique ont été lancés récemment, et les retombées des précédents investissements dans les programmes écoÉNERGIE se feront sentir pendant encore de nombreuses années.

[Français]

Par exemple, le gouvernement a renouvelé le très populaire programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons, lequel aide les Canadiens à faire des rénovations destinées à rendre leur maison plus écoénergétique.

[Traduction]

Pour s'assurer que le renouvellement de ce programme de 400 millions de dollars atteigne son plein potentiel, une campagne de marketing de 6 millions de dollars a été lancée pour faire en sorte que les Canadiens sachent que le programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons se poursuit.

Le programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons renouvelé vise à aider plus de 250 000 propriétaires de maisons au Canada à améliorer l'efficacité énergétique de leurs maisons, ce qui générera jusqu'à 4 milliards de dollars en activité économique.

The forest sector also continues to be an important contributor to the Canadian economy. Some of the initiatives covered in Supplementary Estimates (B) are for supporting this vital sector. Supplementary funding of \$59.4 million will assist the continued transformation of Canada's forest sector through innovation, product diversification and expanded opportunities for exports.

[Translation]

Our minister, the Honourable Joe Oliver, recently returned from a trip to China and Japan to promote trade and investment in energy and natural resources. Key themes of the mission were greater two-way investment and more open trade, energy diversity and security, and opportunities for innovation and technology.

[English]

The success of the Canada Wood Export Program, the North American Wood First initiative and the Value to Wood Program is clear. These programs have had real impacts and produced real results in enabling the rapid growth of Canadian wood exports to markets in China, South Korea and Japan. As a direct result of these programs, China is now Canada's second largest market for Canadian wood products. In 2010, Japan was Canada's largest overseas market for wood products and the second largest market after the U.S., with exports totalling \$947 million. Canada is the world's largest exporter of softwood lumber to Japan, with shipments of over \$716 million in 2010.

Supplementary Estimates (B) is also requesting \$560 million for Atomic Energy of Canada Limited, which is significant funding. This funding will enable AECL to meet operational requirements and contractual obligations and cover costs associated with the divestiture of the CANDU Reactor Division.

Operational costs of \$200 million include maintaining safe and reliable operations at the nuclear laboratories in Chalk River and ensuring continued isotope production at the National Research Universal, or NRU, reactor.

[Translation]

The funding will also cover costs associated with the divestiture of the CANDU Reactor Division such as workforce adjustment and other obligations, including reactor refurbishment projects which remain the responsibility of AECL.

Le secteur forestier continue également à contribuer de façon significative à l'économie canadienne. Certaines des initiatives comprises dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) appuient ce secteur indispensable. Un financement supplémentaire de 59,4 millions de dollars contribuera à soutenir la transformation continue du secteur forestier canadien grâce à l'innovation, à la diversification des produits et à l'élargissement des débouchés d'exportation.

[Français]

Notre ministre, l'honorable Joe Oliver, est récemment rentré d'un voyage en Chine et au Japon, qui visait à promouvoir le commerce et l'investissement dans l'énergie et les ressources naturelles. Un investissement bilatéral accru, un commerce, une diversité et une sécurité énergétique plus ouvertes, ainsi que des débouchés sur les plans de l'innovation et de la technologie sont les principaux thèmes sur lesquels a porté la mission.

[Traduction]

La réussite du programme canadien d'exportation des produits du bois, de l'initiative Le bois nord-américain d'abord et du programme Valeur au bois est claire. Ces programmes ont eu des retombées réelles et ont produit de vrais résultats en permettant la croissance rapide des exportations canadiennes des produits du bois vers les marchés de la Chine, de la Corée du Sud et du Japon. Conséquence directe de ces programmes, la Chine est maintenant le deuxième marché en importance pour les produits canadiens du bois. En 2010, le Japon représentait le plus important marché d'outre-mer du Canada pour les produits du bois et le deuxième marché après les États-Unis, grâce à des exportations atteignant 947 millions de dollars. Le Canada est le plus grand exportateur mondial de bois d'œuvre résineux vers le Japon, ses expéditions ayant dépassé 716 millions de dollars en 2010.

Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), le ministère demande également 560 millions de dollars, soit un financement important, pour Énergie atomique du Canada Ltée. Ce financement permettra à EACL de satisfaire à ses exigences opérationnelles et à ses obligations contractuelles, et de couvrir les coûts liés au dessaisissement de la division du réacteur CANDU.

Les coûts opérationnels de 200 millions de dollars comprennent le maintien d'activités sécuritaires et fiables au laboratoire nucléaire de Chalk River et l'assurance d'une production continue d'isotopes au réacteur national de recherche universelle ou réacteur NRU.

[Français]

Le financement couvrira également les coûts liés au dessaisissement de la division de réacteurs CANDU, tels que le réaménagement des effectifs et autres obligations, y compris les projets de remise en état des réacteurs dont la responsabilité incombe toujours à EACL.

In October, we concluded the sale of the CANDU Reactor Division to an entrepreneurial Canadian company, SNC-Lavalin, and we are now reviewing the Nuclear Laboratories to ensure they continue to provide value to Canadians.

[English]

My colleagues from AECL will be able to answer any questions about this restructuring.

In conclusion, Mr. Chair and distinguished members of the committee, the Supplementary Estimates (B) that are now before you are primarily intended to support transformation and innovation in Canada's resource sectors and to maintain the many benefits that Canada's resource industries provide to Canadian workers and their families.

[Translation]

Thank you, once again, for this opportunity to address this committee. We would be pleased to answer any questions you may have about NRCan's Supplementary Estimates (B).

[English]

The Chair: Thank you very much. I have a couple of questions for clarification on presentation. We appreciate that you gave us a copy of it beforehand so that we could follow it.

On page 5 you state that as a direct result of these various programs with respect to wood products, China is now Canada's second largest market for Canadian wood products. The next paragraph says that in 2010 Japan was Canada's largest overseas market for wood products and the second largest market after the U.S. How does China fit in with Japan and the United States currently?

Senator Nancy Ruth: What is the difference in the volumes?

Mr. Merklinger: I may need to get back to you on the question of the volumes, but with the shifting global economy China is now emerging as our second largest market,.

The Chair: In 2010 it was Japan and the United States?

Mr. Merklinger: Exactly.

The Chair: Now China has replaced which one of those two?

Mr. Merklinger: My understanding is that the U.S. was our largest customer and now we are moving toward China.

The Chair: So Japan is first, China is second and United States is third?

Senator Nancy Ruth: No. The U.S. is first, China is second and Japan is third.

En octobre dernier, nous avons conclu la vente de la division de réacteurs CANDU à une entreprise canadienne, SNC-Lavalin, et nous examinons présentement les laboratoires nucléaires en vue de nous assurer qu'ils continuent de représenter une certaine valeur pour les Canadiens.

[Traduction]

Mes collègues d'EAACL seront en mesure de répondre à vos questions concernant cette restructuration.

En conclusion, monsieur le président et distingués membres du comité, le Budget supplémentaire des dépenses (B) qui vous est présenté vise principalement à appuyer la transformation et l'innovation dans les secteurs des ressources du Canada, et à maintenir les nombreux avantages que les industries canadiennes des ressources procurent aux travailleurs et à leurs familles.

[Français]

Je vous remercie, encore une fois, pour cette occasion qui m'a été offerte de m'adresser à ce comité. Nous serons heureux de répondre à toute question que vous souhaiteriez poser au sujet du Budget supplémentaire des dépenses (B) de RNCan.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup. J'ai quelques questions en matière d'éclaircissements concernant votre exposé. Et nous vous remercions de nous en avoir transmis un exemplaire à l'avance afin que nous puissions le suivre.

À la page 6, vous signalez que comme résultat direct des divers programmes concernant les produits forestiers, la Chine est maintenant le deuxième marché en importance pour les produits canadiens du bois. Dans le paragraphe suivant vous dites qu'en 2010, le Japon représentait le plus important marché d'outre-mer du Canada pour les produits du bois et le deuxième marché après les États-Unis. Où se situe la Chine par rapport au Japon et aux États-Unis à l'heure actuelle?

Le sénateur Nancy Ruth : Quelle est la différence de volume?

M. Merklinger : Je devrai peut-être vous transmettre cette information ultérieurement pour ce qui est des volumes, mais étant donné que l'économie mondiale évolue, la Chine s'avère être notre deuxième marché d'exportation.

Le président : En 2010, c'était le Japon et les États-Unis?

M. Merklinger : Exactement.

Le président : Et maintenant, lequel des deux la Chine a-t-elle remplacé?

M. Merklinger : À ma connaissance, les États-Unis étaient notre plus important client et la Chine gagne maintenant en importance.

Le président : Alors le Japon est en première position, la Chine en deuxième et les États-Unis en troisième?

Le sénateur Nancy Ruth : Non. Les États-Unis sont en première position, la Chine au deuxième rang et le Japon au troisième.

The Chair: Mr. Merklinger, you have a lot of help here.

Mr. Merklinger: I think that is correct, yes.

The Chair: Thank you.

Mr. Merklinger: I will get back to you with the volumes that you asked for.

The Chair: That would be helpful. It is interesting to see the efforts that are being made by our executive branch in trying to expand markets. That is why I am going to those points. If there is anything different from what you have told us, you will let us know.

Mr. Merklinger: Absolutely.

The Chair: My other point is with regard to the take-up that you are anticipating with respect to the extension of the ecoENERGY Retrofit — Homes Program to make homes more energy efficient. Can people who took advantage of that in the past able to take advantage of it again, or are they excluded with a whole new group of people using the program?

Mr. Merklinger: I will pass that question to my colleague.

Mark Corey, Assistant Deputy Minister, Energy Sector, Natural Resources Canada: Mr. Chair, it depends on the individual circumstances. In the past, if someone had applied for the program and had a pre-retrofit evaluation, which is what is required to enter the program, completed the renovations as allowed by the pre-retrofit evaluation, had a post-retrofit evaluation saying that the work had been done and submitted it to us, then we would pay for it. If someone found different things that were applicable under the program, there is nothing to exclude them from participating in the program again. It would, of course, have to be different work and it would have to fall within the terms and conditions of the program.

The Chair: The figure you have given us of 250,000 Canadian homes would likely be new Canadian homes in large part?

Mr. Corey: I would like to say that is an approximation. The program is limited by money. The total program spending is \$400 million and that is the proximate amount of the number of people we feel would be able to participate in the program. If there are more detailed questions I do have the director of the program here who could answer more questions.

The Chair: It may be that some of the senators would like more clarification. I just wanted to clarify so that we understood what you are telling us.

Le président : Monsieur Merklinger, vous obtenez beaucoup d'aide pour répondre à cette question.

M. Merklinger : Je pense que c'est exact, oui.

Le président : Merci.

M. Merklinger : Je vous transmettrai ultérieurement l'information sur les volumes que vous avez demandée.

Le président : Ce serait utile. Il est intéressant de voir les efforts qui sont déployés par le pouvoir exécutif en vue d'élargir les débouchés. C'est pourquoi je soulève ces points. Si des éléments différents de ce que vous nous avez dit, vous nous aviserez.

M. Merklinger : Absolument.

Le président : Mon autre question porte sur la participation que vous prévoyez au programme écoÉNERGIE Rénovation — Maisons pour rendre les maisons plus écoénergétiques. Les gens qui ont profité de ce programme par le passé seront-ils en mesure d'en profiter à nouveau, ou est-ce qu'ils seront exclus de ce programme qui sera offert uniquement à un tout nouveau groupe de gens?

M. Merklinger : Je vais demander à mon collègue de répondre à la question.

Mark Corey, sous-ministre adjoint, Secteur énergétique, Ressources naturelles Canada : Monsieur le président, cela dépend des circonstances individuelles. Par le passé, si quelqu'un avait présenté une demande pour se prévaloir du programme et avait fait l'objet d'une évaluation avant les transformations, ce qui est une condition exigée pour participer au programme, si les rénovations ont été complétées telles que permises lors de l'évaluation avant la transformation et qu'une évaluation après la transformation avait été faite et qu'on a conclu que le travail a été effectué et que la demande de remboursement nous a été présentée, à ce moment-là, nous paierions ces dépenses. Si quelqu'un trouvait différents éléments qui pourraient s'appliquer aux termes du programme, il n'y a rien qui pourrait les empêcher de participer à nouveau au programme. Il faudrait naturellement qu'il s'agisse d'un travail différent et que cela corresponde aux modalités du programme.

Le président : Lorsque vous parlez de 250 000 foyers canadiens, il s'agit sans doute de nouvelles maisons en grande partie?

M. Corey : Je dois dire que c'est un chiffre approximatif. Les fonds pour ce programme sont limités. Les dépenses totales pour ce programme s'élèvent à 400 millions de dollars et il s'agit donc du nombre approximatif de gens qui, à notre avis, seront en mesure de participer au programme. Si vous avez des questions plus détaillées, le directeur du programme est ici et il pourrait répondre à ces questions.

Le président : Certains sénateurs voudraient peut-être avoir certains éclaircissements. Je voulais tout simplement avoir un éclaircissement pour que nous comprenions bien ce que vous nous dites.

Senator Marshall: I wanted to talk about the energy retrofit program. You were just speaking about some of the criteria. In your opening remarks, when you referred to the 250,000 Canadian homeowners, it is that program you were talking about?

Mr. Corey: Yes.

Senator Marshall: That would mean they would get an average of \$1,500? What is the average grant?

Mr. Corey: I would like to introduce Kevin Lee, the director of the program. Perhaps I could get Mr. Lee to talk because he is the one who would actually have the specific program details.

Senator Marshall: I would be interested in knowing what the average grant is. I know later on we will talk about contributions, but when Treasury Board was here last week they indicated to us that a grant has more stringent criteria attached to it than a contribution. I was interested in the average amount that is paid out. Does the federal government cover 100 per cent or is it cost-shared with the homeowner at 50 per cent? Could you give some information on that, please?

Kevin Lee, Director, Housing Division, Natural Resources Canada: In terms of the average grant, we averaged about \$1,400 per home in the first phase of the program from 2007 to 2011. We saw that go up over the course of the program. As people had more time, they did more things.

The amount that is given is a function related primarily to energy savings associated with the measures that are undertaken, as opposed to a percentage of the cost. As an example, we give \$40 per window. That is what is on the grant table, which is a relatively small amount when you consider the cost of replacing windows in their entirety. The reason for that is it is a little known fact that actually windows are not one of the first places that you would typically go for if you are going after energy savings. You go after that for a variety of reasons, but typically it is because your windows have failed and are not looking good anymore. That is the number one reason people want to replace their windows. It is a good move to go ahead and do it, but it is not the first place you might go.

Historically we have given a higher percentage for furnaces because they have a larger impact. Replacing an old furnace or boiler with a new energy efficient one gets you more impact. It is certainly something that is very much cost shared with the homeowners. We contribute what essentially becomes a relatively small amount compared to the overall investment by the homeowners. However it is that incentive to try to get them to undertake the work that they would not have done otherwise — or would not have done as soon as they might have done otherwise — that is the real impetus the program.

Le sénateur Marshall : Je voulais parler du programme de rattrapage énergétique. Vous parliez justement de certains des critères. Dans vos observations liminaires, lorsque vous faites allusion aux 250 000 propriétaires canadiens, est-ce de ce programme dont vous parliez?

M. Corey : Oui.

Le sénateur Marshall : Cela veut dire qu'ils recevraient en moyenne 1 500 \$? Est-ce la subvention moyenne?

M. Corey : J'aimerais présenter Kevin Lee, qui est directeur du programme. Je pourrais peut-être demander à M. Lee de vous en parler, car c'est lui qui connaît tous les détails du programme.

Le sénateur Marshall : Je serais intéressée à savoir à combien s'élève une subvention en moyenne. Je sais que plus tard nous allons parler des contributions, mais lorsque les représentants du Conseil du Trésor ont comparu devant notre comité la dernière fois, ils nous ont dit que les critères sont plus stricts lorsqu'il s'agit d'une subvention que dans le cas d'une contribution. Je serais intéressée à savoir quel montant a été payé en moyenne. Le gouvernement fédéral finance-t-il ce programme à 100 p. 100, ou le coût est-il partagé avec le propriétaire à raison de 50 p. 100? Pourriez-vous me donner cette information, s'il vous plaît?

Kevin Lee, directeur, Division de l'habitation, Ressources naturelles Canada : Pour ce qui est de la subvention moyenne, elle s'élevait à environ 1 400 \$ par maison au cours de la première phase du programme qui s'est échelonnée de 2007 à 2011. Ce montant a augmenté au cours du programme. À mesure que les gens disposaient de plus de temps, ils ont fait davantage.

Le montant qui est donné dépend surtout des économies énergétiques liées aux mesures qui ont été prises, plutôt que d'être en fonction du pourcentage du coût. Par exemple, nous accordons 40 \$ par fenêtre. C'est le montant qui est accordé pour la subvention, c'est-à-dire un montant relativement peu élevé par rapport au coût de remplacement complet des fenêtres. La raison pour cela, c'est que peu de gens savent qu'en fait les fenêtres ne sont pas l'un des principaux éléments qui contribuent aux économies d'énergie. On décide de changer les fenêtres pour toutes sortes de raisons, mais d'habitude, c'est parce que vos fenêtres ne sont plus en bon état et elles n'ont plus une belle apparence. C'est la principale raison pour laquelle les gens veulent remplacer leurs fenêtres. C'est une bonne mesure à prendre que de remplacer les fenêtres, mais ce n'est peut-être pas la première chose qu'il faudrait faire.

Par le passé, nous avons accordé un pourcentage plus élevé pour les fournaies parce qu'elles ont un effet plus important. Remplacer des fournaies ou une vieille chaudière par un nouvel appareil écoénergétique a beaucoup plus d'effet. C'est quelque chose dont le coût est tout à fait partagé avec les propriétaires. Notre contribution est relativement petite par rapport à l'investissement total du propriétaire. Cela constitue cependant un incitatif pour essayer de les encourager à entreprendre des travaux qu'ils n'auraient pas entrepris autrement — ou qu'ils n'auraient pas entrepris aussi tôt — voilà vraiment le stimulant du programme.

Senator Marshall: Would you know what percentage your department pays on average? Do most people pay on average \$30,000 and the department ends up paying \$1,400? Do you have that information? What kind of information do you have?

Mr. Lee: Because we do not collect the actual overall expenditures by the homeowners, we do not have that exact information. Over the years the program has estimated that we have an impact. For every dollar we put into the project, if you will, the homeowner is investing about \$10. You get that tenfold economic spinoff.

Mr. Corey: Could you mention ceilings for individual homeowners and how much we give per individual homeowner?

Mr. Lee: The maximum grant one can get over the life of the program is \$5,000. As Mr. Corey alluded to, if you were in an earlier part of the program and want to re-enter to do other retrofits that are eligible for a grant, you can do so. However, it must be within the \$5,000 limit for all of the monies that you would receive from the program. If you got \$3,000 in your first go around you are only eligible for \$2,000 more.

Senator Marshall: The information that we have in Supplementary Estimates (B) is that for that program it is \$386 million. However, there is also an indication of the authorities to date that is \$1.2 billion. Is this a separate program or is it an extension of an earlier one?

Mr. Lee: It is considered to be an extension of the first phase of the program. The terminology that is being used is first phase from 2007 to 2011. That phase ended March 31, so we have launched an extension of the program which is a second phase. Homeowners became eligible to participate in that as of June of this year, and the end date for this phase is March 31, 2012.

Senator Marshall: That is the grant program. It sounds like that is pretty well detailed and fairly restrictive. What about the programs on the contributions, like the ecoENERGY Innovation Initiative, the ecoENERGY Efficiency Initiatives, ecoENERGY for Biofuels Program? They are all referred to as contribution programs as opposed to a grant. What would be the criteria be compared to the grant, which seems to be closely controlled?

Mr. Corey: Each of those is a separate program and they are bunched together. Again, we do actually have staff that could speak to any of the individual ones you are interested in. For example, the ecoENERGY Efficiency Program, while there is a grant and contribution part of it for \$1.8 million there is also operating salaries of \$33 million for a total of \$35 million. That program is aimed at energy efficiency in buildings and communities and transportation, clean electricity and renewables, bioenergy, electrification of transportation, and unconventional oil and gas.

Le sénateur Marshall : Savez-vous quel est le pourcentage que votre ministère paie en moyenne? Est-ce que la plupart des gens paient en moyenne 30 000 \$ et le ministère 1 400 \$? Avez-vous cette information? Quel genre d'information avez-vous?

M. Lee : Nous n'avons pas cette information, car nous ne recueillons pas de renseignements au sujet des dépenses globales réelles engagées par les propriétaires. Nous savons qu'au fil des ans le programme a eu des retombées. Pour chaque dollar que nous investissons dans le projet, le propriétaire en investit 10 \$. Il s'agit donc d'une retombée économique dix fois plus importante que le montant investi.

M. Corey : Pourriez-vous mentionner les plafonds pour les propriétaires et combien nous accordons à chaque propriétaire?

M. Lee : La subvention maximale qu'une personne peut recevoir dans le cadre du programme s'élève à 5 000 \$. Comme M. Corey l'a dit, si vous avez participé au programme précédemment et que vous voulez y participer à nouveau pour effectuer d'autres transformations qui sont admissibles dans le cadre du programme de subvention, vous pouvez le faire. Cependant, vous ne pouvez pas recevoir plus de 5 000 \$ dans le cadre de ce programme. C'est la limite. Si vous avez reçu 3 000 \$ la première fois, vous ne pouvez recevoir que 2 000 \$ de plus.

Le sénateur Marshall : Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B), on dit que le budget pour ce programme s'élève à 386 millions de dollars. Cependant, on indique également que jusqu'à présent 1,2 milliard de dollars ont été autorisés. S'agit-il d'un programme séparé, ou est-ce une prolongation du programme précédent?

M. Lee : Cela est considéré comme étant une prolongation de la première phase du programme. C'est la terminologie qui est utilisée pour la première phase, de 2007 à 2011, phase qui a pris fin le 31 mars. Nous avons donc lancé une prolongation du programme qui est la deuxième phase. Les propriétaires peuvent participer à ce programme depuis le mois de juin dernier et cette phase prendra fin le 31 mars 2012.

Le sénateur Marshall : Il s'agit du programme de subvention. Cela semble être un programme assez détaillé et assez restrictif. Qu'en est-il des programmes de contribution, comme l'Initiative écoÉNERGIE-Innovation, les initiatives écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique, le programme écoÉNERGIE pour les biocombustibles? On les appelle tous des programmes de contribution plutôt que des programmes de subvention. Quels sont les critères utilisés par opposition au programme de subvention, qui semble être contrôlé de très près?

M. Corey : Chacun de ces programmes constitue un programme distinct, mais ils sont regroupés. Encore une fois, nous avons ici des fonctionnaires qui pourraient vous parler des programmes individuels qui vous intéressent. Prenons par exemple le programme écoÉNERGIE sur l'efficacité énergétique. Bien qu'il y ait une partie du programme qui consiste en 1,8 million de dollars pour les subventions et contributions, il y a également une partie pour les salaires qui s'élèvent à 33 millions de dollars, pour un total de 35 millions de dollars. Ce programme vise l'efficacité énergétique

We have talked about the energy retrofit. The ecoENERGY Efficiency Program are different programs providing information, benchmarking tools on efficiency in buildings, housing, equipment standards, efficiency for industry and efficiency for vehicles. There is the ecoENERGY for alternative fuels. We had a road map for natural gas and transportation to try to promote the use of natural gas in the transportation sector. That money really is for information codes and standards of natural gas to try to move that in.

Senator Marshall: These programs would not be for individual homeowners?

Mr. Corey: The contribution agreements would largely be according to the terms and conditions of the programs. They would all be different and these are not targeted at home owners.

Senator Nancy Ruth: After furnaces, what is next on your list as being the best thing for homeowners to do?

Mr. Lee: One of the main things that we established with the program from the start was the need for us to have energy advisers go into each individual home. The reason for that is there is not a simple answer. It really depends on your individual home and what has been done over time. That why we promote energy advisers who come in and do an energy analysis of the house with a computer program. Based on that, they provide feedback to the homeowner and ultimately a written report on a full list of things. It is the order of priority that they would recommend to pursue the renovations in your house.

That would be the answer. Did you want some examples of the types of things that one could do?

Senator Nancy Ruth: Who pays for the energy adviser to come in?

Mr. Lee: It is at the homeowners' expense. The Government of Canada does not pay for that. We do have many partner programs in the provinces. Several provinces help subsidize the cost of the energy advisers coming into the house to do evaluations.

Senator Nancy Ruth: How much do they cost?

Mr. Lee: It is based on market pricing. We do not set those prices. The typical range is \$300 to \$500. Depending on the province, in some cases it will be completely subsidized and in some cases it will be half.

dans les immeubles et les collectivités, le secteur des transports, l'électricité propre et les énergies renouvelables, la bioénergie, l'électrification du transport ainsi que le pétrole et le gaz non conventionnels.

Nous avons parlé des initiatives écoÉNERGIE Rénovation. Ces initiatives regroupent différents programmes pour donner des renseignements, des outils sur l'efficacité énergétique pour les bâtiments, les habitations, les normes de l'équipement, l'industrie et les véhicules. Il y a le programme écoÉNERGIE pour les carburants de remplacement. Nous avons une feuille de route pour le gaz naturel et pour le transport afin de tenter de promouvoir l'utilisation du gaz naturel dans le secteur du transport. Ces fonds servent en fait à mettre en place des codes d'information et des normes pour le gaz naturel afin d'en encourager l'utilisation.

Le sénateur Marshall : Ces programmes ne seraient pas offerts aux propriétaires de maison?

M. Corey : Les accords de contribution seraient surtout conformes aux modalités des programmes. Ils seraient tous différents et ils ne s'adresseraient pas tous aux propriétaires de maison.

Le sénateur Nancy Ruth : Après les appareils de chauffage, qu'est-ce qui figure sur votre liste comme étant la meilleure chose que les propriétaires de maison peuvent faire?

M. Lee : L'une des principales choses que nous avons établies dès le début du programme était la nécessité d'avoir des conseillers en énergie qui visitent chaque maison individuelle. La raison pour cela, c'est qu'il n'y a pas de solution simple. Ça dépend vraiment de la maison individuelle et de ce qui a été fait au fil du temps. C'est pour cette raison que nous encourageons la visite de conseillers en énergie pour faire une analyse énergétique de la maison avec un programme informatique. À partir de cela, ils peuvent conseiller le propriétaire et lui fournir une liste complète de toutes les mesures à prendre. C'est l'ordre de priorité qu'il recommanderait pour les renovations à faire dans votre maison.

Ce serait la réponse. Voulez-vous avoir des exemples du genre de renovations que quelqu'un pourrait faire?

Le sénateur Nancy Ruth : Qui paie pour la visite du conseiller en énergie?

M. Lee : C'est le propriétaire qui doit le payer. Le gouvernement du Canada ne paie pas pour cela. Nous avons de nombreux programmes partenaires dans les provinces. Plusieurs provinces aident à subventionner le coût des conseillers en énergie qui viennent évaluer une maison.

Le sénateur Nancy Ruth : Combien coûtent ses services?

M. Lee : Cela dépend du marché. Nous n'établissons pas les prix. Cela varie entre 300 et 500 \$. Selon la province, dans certains cas, le coût est entièrement subventionné, et dans d'autres cas, c'est la moitié.

Senator Nancy Ruth: Is there any payback out of the \$5,000 in the event the homeowner proceeds?

Of the \$5,000 that you pay out, could the homeowner cost this expense into that?

Mr. Lee: No. That is separate. Again, it is part of what the provinces would pay for it if they were running that type of program along with ours.

Senator Nancy Ruth: Ms. Cléroux, are you staying for the next hour?

Cécile Cléroux, Assistant Deputy Minister, AECL Restructuring, Natural Resources Canada: I am.

Senator Nancy Ruth: I am curious about this wood business, with China taking up so much of the market now. At what point will Canada not be able to produce enough wood to service Japan, China, the United States and whoever else, and what kind of estimates and projections do you have on our forest capacity?

Mr. Merklinger: I unfortunately do not have the answer with me now. I apologize, and I will get those answers for you.

Senator Nancy Ruth: I look forward to your written answer.

The Chair: If you send any undertakings to the clerk, our clerk will see they get to all of us.

Senator Eggleton: My first question has to do with AECL, who I see you have scheduled for later. However, it is actually to the government as opposed to the agency, so I will pose it now, if that is okay.

Ms. Cléroux, last June, it was reported that the sale was for \$15 million to SNC and that the government would give \$75 million to them toward the development of the next generation of CANDU 6 reactors. In here, on page 109, in Supplementary Estimates (B), the amount of \$285 million is noted in connection with that sale. What happened here? How did we get from 75 to \$285 million?

Ms. Cléroux: The announcement of the \$15 million is the upfront payment that has been paid by SNC Lavalin. We have royalties on different activities they will be conducting.

The \$75 million contribution towards finalization of the EC6 is part of the \$285 million. There are additional costs that have been left with government, related to the pre-closing liabilities that were with AECL and the CANDU Reactor Division. These pre-closing liabilities include various types of contracts, but they are mostly related to the four extension projects that were on the books at the time of the sale, the different responsibilities that are related to the employees, and the separation that we have done to be able to proceed with the transaction. These are the amounts you are seeing that will be covered by the \$285 million in 2011-12. There will be additional amounts in the following years, up to the time that all of those retained liabilities are dealt with.

Le sénateur Nancy Ruth : Si le propriétaire décide de faire des rénovations, peut-il se faire rembourser cette dépense à même le montant de 5 000 \$?

Le propriétaire pourrait-il inclure cette dépense dans les 5 000 \$ que vous remboursez?

M. Lee : Non. C'est quelque chose de séparé. Encore une fois, c'est quelque chose qui serait payé par les provinces si elles offraient ce genre de programme en parallèle avec le nôtre.

Le sénateur Nancy Ruth : Madame Cléroux, allez-vous rester avec nous encore une heure?

Cécile Cléroux, sous-ministre adjointe, Restructuration d'EAACL, Ressources naturelles Canada : Oui.

Le sénateur Nancy Ruth : La question du bois pique ma curiosité, en raison de la Chine qui prend une si grande partie du marché à l'heure actuelle. À quel point le Canada ne sera-t-il plus en mesure de produire suffisamment de bois pour le Japon, la Chine et les États-Unis et d'autres pays, et quelles sont vos estimations et vos projections en ce qui concerne la capacité de nos forêts?

M. Merklinger : Je n'ai malheureusement pas la réponse ici avec moi. Je m'en excuse, je vous ferai parvenir ces réponses.

Le sénateur Nancy Ruth : J'attendrai votre réponse écrite.

Le président : Si vous envoyez des réponses à la greffière, elle s'assurera de les faire parvenir à tous les membres du comité.

Le sénateur Eggleton : Ma première question concerne EAACL que vous avez prévu entendre plus tard. Cependant, ma question s'adresse en fait au gouvernement plutôt qu'à l'agence, de sorte que je vais poser ma question maintenant, si cela vous convient.

Madame Cléroux, en juin dernier, on a annoncé la vente à SNC pour 15 millions de dollars et aussi que le gouvernement leur verserait 75 millions de dollars pour la mise au point de la prochaine génération de six réacteurs CANDU. Ici, à la page 119 du Budget supplémentaire des dépenses (B), on note le montant de 285 millions de dollars par rapport à cette vente. Que s'est-il passé? Comment est-on passé de 75 à 285 millions de dollars?

Mme Cléroux : Le montant de 15 millions de dollars qui a été annoncé est un paiement forfaitaire unique qui a été fait par SNC Lavalin. Nous recevrons des redevances sur différentes activités qui seront menées par cette société.

La contribution de 75 millions de dollars pour l'achèvement du EC6 fait partie de ces 285 millions. Il y a des coûts supplémentaires que conserve le gouvernement relativement aux responsabilités précédant la clôture concernant EAACL et la Division du réacteur CANDU. Ces responsabilités englobent divers types de contrats, mais elles visent principalement les quatre projets d'extension qui étaient prévus au moment de la vente, les différentes responsabilités touchant les employés et la séparation à laquelle nous avons procédé pour pouvoir faire la transaction. Ce sont les montants qui seront englobés dans les 285 millions de dollars prévus pour 2011-2012. D'autres montants viendront s'ajouter au cours des années suivantes, jusqu'à ce que toutes ces responsabilités associées aient été remplies.

Senator Eggleton: There is more money to come over and above the \$285 million?

Ms. Cléroux: There is more money to come over and above the \$285 million in subsequent years, until we have completed and discharged the retained liabilities that are all related to pre-closing activities.

Senator Eggleton: Why were all the press reports talking about \$75 million? There is a big difference between 75 and 285. This has been touted as saving the taxpayer a lot of money. It does not look like we are doing that at all.

Ms. Cléroux: You might remember that, when the announcement was made in June, the minister mentioned that all retained liabilities and pre-closing responsibilities, especially the life-extension project, were the responsibility of AECL and the Government of Canada. All of that has been quite transparent.

The 75 that was made public is a contribution to help the new company to lift off, to get to the next generation of reactors and to make the sale. The newspaper put more emphasis on the contribution to the new technology than they did on the amounts related to the retained liabilities.

Senator Eggleton: If that is the only figure they were given, that is the figure they used. It has created an impression in the minds of the public that is far different from the reality that we now see here. Seventy-five to 285 is a big difference.

You are saying that part of this is because they are cutting down on the number of employees.

Ms. Cléroux: Part of the transaction included a reduction of the work force that is transferred, but there is a very good news story. When the announcement was made in June, we were expecting that 1,200 people would transfer. The end result is that more than 1,500 people have transferred. The company that started on October 2 included a bit more than 1,500 people who have transferred from AECL.

Senator Eggleton: For the people who are not being transferred, the government would have to pick up their salaries and pensions. They would have to pick up transferred pensions for all of them. What is the cost of that part of it?

Ms. Cléroux: The cost of the pensions is already in the books of the Government of Canada. These employees were already covered. All of the past years' services are still part of the responsibility of government.

Whatever we did, this was an amount that the Government of Canada needed to cover. This is still the same.

Senator Eggleton: How is the pension for the 1,500 being covered?

Le sénateur Eggleton : Il faut prévoir plus d'argent que ces 285 millions de dollars?

Mme Cléroux : En effet, il faut prévoir plus de 285 millions de dollars au cours des années suivantes, tant que nous n'aurons pas terminé le processus et que nous ne nous serons pas acquittés des responsabilités associées relativement à toutes les activités précédant la clôture.

Le sénateur Eggleton : Mais alors pourquoi parle-t-on de 75 millions de dollars dans tous les médias? Il y a toute une différence entre 75 et 285. On a prétendu que cette transaction allait faire économiser beaucoup d'argent aux contribuables, mais ce ne semble pas être le cas.

Mme Cléroux : Vous vous souviendrez qu'en juin, quand le ministre a annoncé la vente, il a dit que toutes les responsabilités associées et les responsabilités précédant la clôture, particulièrement en ce qui concerne le projet d'extension de la durée de vie, incombaient à AECL et au gouvernement du Canada. Cela a été dit très clairement.

Le montant de 75 millions qu'on a invoqué publiquement, c'est la contribution visant à aider la nouvelle compagnie à démarrer, à mettre au point la prochaine génération de réacteurs et à conclure la vente. Les journaux ont davantage parlé de cette contribution à une nouvelle technologie que du montant des responsabilités associées.

Le sénateur Eggleton : Si c'est le seul chiffre qu'on leur a donné, c'est le chiffre qu'ils ont utilisé. Cela a créé dans l'opinion publique une impression fort différente de la réalité que nous constatons aujourd'hui. Il y a un grand écart entre 75 et 285 millions.

Vous avez dit que cela s'explique entre autres parce qu'on va réduire le nombre d'employés.

Mme Cléroux : La réduction des effectifs faisait effectivement partie de la transaction, mais il y a de très bonnes nouvelles. Quand cela a été annoncé en juin, on s'attendait à ce que 1 200 personnes soient transférées, mais finalement, ce seront plus de 1 500 employés qui le seront. L'entreprise fondée le 2 octobre comptait un peu plus de 1 500 personnes transférées d'AECL.

Le sénateur Eggleton : Cependant, le gouvernement devra assurer le salaire et les pensions des employés qui ne seront pas transférés. Qu'est ce que cela coûtera?

Mme Cléroux : Le coût des pensions est déjà comptabilisé dans les obligations du Canada. Ces employés étaient déjà couverts et leurs années de service accumulées font encore partie des obligations du gouvernement à leur endroit.

Peu importe ce que nous allions faire, le gouvernement était tenu de payer cette somme. Rien n'a changé sur ce plan.

Le sénateur Eggleton : Comment va-t-on assurer les pensions des 1 500 employés transférés?

Ms. Cléroux: For the 1,500 people who have transferred to AECL, the years of service prior to the transaction are all still on the books of Canada. This is a responsibility that we have.

There are provisions that have been made so that these employees, when they retire, will have access to the retirement funds they have accumulated through the years.

Because there were a bit more than 2,000 people prior to the closing of the transaction, some people in non-unionized management have lost their jobs. They are being compensated, as per the policies of AECL. This is part of the \$75 million funding. You have employees who have left. There were various voluntary departure programs put in place in conformity with the labour force agreements, and these programs have been respected.

There are different expenses involved in reducing the workforce by about 500 people.

Senator Eggleton: You mentioned the royalties for future sales. Do you have any estimate as to what that is likely to bring back into the public treasury?

Ms. Cléroux: At this time it would be premature because we have to see exactly how Candu Energy Inc. will be able to lift off. However, we are pleased to see that, already, in the few months from now, we will start receiving royalties from the contract that was signed in August.

Senator Eggleton: That is shocker; \$75 million went up to 285 million, and we only got \$15 million back. Thank you.

Senator Neufeld: I want to turn to the forest sector. The \$59.4 million, I see, is broken down a little on page 112. There is 38.3 million for forest innovation and 13.8 million for expanding market opportunities.

Can you tell me what the balance is between 52.1 and 59.4? Where does that go, or did I just miss it some place?

Mr. Merklinger: I will have to get back to you on that question, senator. I do not have a lot of details with me tonight on the forestry sector.

Senator Neufeld: Alright, that would be great. When you talked about 59.4 million, 13.8 million is for market opportunities. I assume that is what you are referring to in your remarks dealing with overseas sales, probably to Japan and China specifically. Would that be what that is associated with?

Mr. Merklinger: I think it is a follow up to Senator Nancy Ruth's question. I will provide the committee with a complete breakdown.

Mme Cléroux : Dans le cas des 1 500 employés transférés à EACL, les années de service accumulées avant la transaction sont toujours comptabilisées dans les registres du gouvernement canadien. C'est une responsabilité qui nous incombe.

On a pris des dispositions pour que ces employés, lorsqu'ils prendront leur retraite, aient accès au fonds de pension qu'ils avaient accumulé au fil des ans.

Il y avait un peu plus de 2 000 employés avant la signature de la transaction, et certains des gestionnaires non syndiqués ont perdu leur emploi. Ils reçoivent une forme de dédommagement, conformément aux politiques d'EACL. Cela fait partie du financement de 75 millions de dollars. Certains employés ont quitté leur poste. Divers programmes de départ volontaire avaient été offerts conformément aux conventions collectives, et ces programmes ont été respectés.

Diverses dépenses sont associées à la réduction du nombre d'employés, une réduction d'environ 500 personnes.

Le sénateur Eggleton : Vous avez mentionné les redevances pour les ventes futures. Savez-vous combien ces montants pourraient représenter pour le Trésor?

Mme Cléroux : Il est trop tôt pour répondre parce que nous ne savons pas encore comment Candu Énergie réussira. Cependant, nous sommes heureux de constater que déjà dans quelques mois nous commencerons à recevoir des redevances à la suite du contrat qui a été signé au mois d'août.

Le sénateur Eggleton : Quelle surprise! On est passé de 75 millions de dollars à 285 millions de dollars et nous avons reçu 15 millions de dollars. Merci.

Le sénateur Neufeld : J'aimerais qu'on passe maintenant au secteur des forêts. On annonce un montant de 59,4 millions de dollars pour lequel on offre une ventilation à la page 123. Un montant de 38,3 millions de dollars est prévu pour le programme de promotion de l'innovation et un montant de 13,8 millions de dollars est réservé pour l'expansion des perspectives commerciales.

Qu'en est-il de la différence entre 52,1 et 59,4? Où ce montant ira-t-il? Est-ce que quelque chose m'aurait échappé?

M. Merklinger : Je devrai vous répondre plus tard, monsieur le sénateur. Je n'ai pas beaucoup de détails ce soir sur le secteur des forêts.

Le sénateur Neufeld : Très bien. J'aimerais bien recevoir ces renseignements. Vous avez mentionné un montant de 59,4 millions de dollars, et 13,8 millions de dollars sont réservés à l'expansion des perspectives commerciales. Je suppose que c'est ce que vous voulez dire dans vos commentaires lorsque vous avez parlé des ventes à l'étranger, probablement au Japon et en Chine. Est-ce que c'est ce à quoi servirait ce montant?

M. Merklinger : Cela revient à la question posée par le sénateur Nancy Ruth. Je fournirai au comité une ventilation complète.

Senator Neufeld: While you are at it, can you tell us a little bit more about what the 38.3 million is for in innovation? Is that something the federal government does on its own, or does it do that in partnership with the forestry provinces? How does that work?

Mr. Merklinger: I will provide the breakdown in terms of the investments of the various partners.

The basic strategy is to diversify our products and diversify our markets in a collaborative fashion with other countries and with provincial partners and industry. I will provide the committee with a more detailed breakdown.

Senator Neufeld: That would be great, including how that \$13.2 million is spent in terms of expanding market opportunities. I assume it is spent overseas.

On page 109, we have the Contribution to Canada and Newfoundland Offshore Petroleum Boards and the Nova Scotia Offshore Petroleum Boards. The figure is \$6.8 million and \$3.4 million respectively. Is that a shared cost? What is the share?

Mr. Corey: For this one specifically, I do not have the answer and will have to get back to you. The boards are basically funded jointly between the Government of Canada and the Government of Newfoundland and Labrador and the Government of Nova Scotia. However a lot of their work is cost recovered. About 50 per cent of the work of the Canada-Nova Scotia board is cost recovered and about 75 per cent of the spending of the Canada-Newfoundland and Labrador board is cost recovered.

We will take note of this contribution specifically and get back to you on what that \$6 million is for. I am sorry I cannot tell you at the moment.

Senator Neufeld: I would be interested in knowing the split in the costs between those two provinces. If there is a 50 per cent return, what is that 50 per cent on? Is it on your money or the money of both?

Mr. Corey: I cannot answer that question. The funding of the boards is split 50-50 between the federal and provincial governments. They collect the revenues from the companies operating there, and the remaining either 25 per cent or 50 per cent is shared equally between the federal and provincial governments. It is cost shared equally.

Senator Neufeld: On page 110 we have the Northern Pipeline Agency. What pipeline is that?

Le sénateur Neufeld : Pourriez-vous également dans le document que vous nous ferez parvenir nous en dire un peu plus long sur le programme de promotion de l'innovation de 38,3 millions de dollars? Est-ce que c'est un programme dont seul le gouvernement fédéral se charge ou existe-t-il un partenariat avec les provinces qui ont un secteur des forêts? Comment ce programme fonctionne-t-il?

M. Merklinger : Je vous fournirai les détails sur les investissements de ceux qui participent à ce programme.

La stratégie est bien simple. On veut diversifier les produits et les marchés en collaboration avec d'autres pays, avec nos partenaires provinciaux et avec l'industrie. Je fournirai plus de détails au comité.

Le sénateur Neufeld : Parfait! Pourriez-vous également expliquer comment on utilise les 13,2 millions de dollars pour l'expansion des perspectives commerciales? Je suppose que cet argent est dépensé à l'étranger.

À la page 119, on retrouve la contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers et la contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers. Il s'agit de 6,8 millions de dollars et de 3,4 millions de dollars respectivement. Est-ce que ces coûts sont partagés? Dans quelle mesure?

M. Corey : Je n'ai pas la réponse à cette question et je devrai vous la faire parvenir plus tard. Ces offices reçoivent leur financement du gouvernement du Canada et du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que du gouvernement de la Nouvelle-Écosse. Cependant, une bonne partie des coûts sont récupérés. Environ 50 p. 100 du travail fait par l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers est accompagné de mesures de recouvrement des coûts et environ 75 p. 100 des dépenses de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador sont récupérées.

Nous prendrons note de ces chiffres et nous vous ferons parvenir des détails sur ces 6 millions de dollars. Je regrette de ne pouvoir vous répondre maintenant.

Le sénateur Neufeld : J'aimerais également savoir quelle partie des coûts est payée par ces deux provinces. S'il y a un taux de rendement de 50 p. 100, qu'est-ce que cela touche? Est-ce que ce profit est réalisé sur l'investissement du gouvernement fédéral ou sur l'investissement des provinces? Ou sur les deux?

M. Corey : Je ne peux pas répondre à cette question. Le financement des offices est partagé 50-50 entre le gouvernement fédéral et les provinces. Les provinces recueillent l'argent des entreprises qui travaillent dans leur province, et le reste du montant soit 25 ou 50 p. 100 est partagé de façon égale entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Il s'agit d'un programme à partage égal des coûts.

Le sénateur Neufeld : À la page 120, on nous parle de l'Administration du pipe-line du Nord. De quel pipeline s'agit-il?

Mr. Corey: That was established some years ago by statute. The Northern Pipeline Agency is the agency responsible for the pipeline that would bring gas down the Alaska Highway. The proponent was originally Foothills Pipeline. Currently, that money is \$4 million over the next two years — \$1.7 million this year — and is for consultations. The money is 100 per cent cost recovered from the project proponent. Basically, the money goes in and we recover the cost from the proponent for Aboriginal consultations on that pipeline.

Senator Neufeld: That is for the Alaska Highway pipeline.

Mr. Corey: That is right.

Senator Neufeld: With all the gas that we have in Canada, why would we be contributing to bring gas from Alaska? I live in Fort St. John, so I am familiar with it. Tell me a little about it, or if you do not have anything today, maybe you can respond to us in writing. I would be interested to know exactly what is going on. As far as I know, it probably will not move forward, given all the gas we have in Canada.

Mr. Corey: I can take a step back so we can look at this historically. Shale gas is a fairly recent phenomenon in North America. Five years ago, no one was predicting the impact that shale gas would have on the gas markets. The Natural Resources Canada outlook in 2006 was for a continuing decline of gas resources and continuing increases in prices. Even back then it looked like the gas coming from the North would be very important; and it still could be important. This historic project goes back a number of years; it was passed in legislation previously. The project is ongoing. This is a commercial decision to be made by Foothills Pipeline. According to the legislation, we have obligations as well. That money will be cost recovered from the project proponent. We could get the Deputy Commissioner of the Northern Pipeline Agency to come and provide more information to the committee if you were interested.

Senator Neufeld: I am interested. As the past Minister of Energy for British Columbia for eight years, I am interested in that; and I know about shale gas. It would help me.

Senator Runciman: Ms. Cléroux, my first question deals with Senator Eggleton's issue about returns on the divestiture. It was my understanding that the intellectual property rights of the reactor division will stay with AECL. If that is correct, how does it work in terms of possible future revenues?

Ms. Cléroux: You are absolutely right. The intellectual property has stayed with AECL and will continue to be monitored by AECL post closing. Our colleagues will be before you in a few minutes and can talk about the intellectual property.

M. Corey : C'est une administration qui a été mise sur pied il y a quelques années par voie législative. L'Administration du pipeline du Nord est l'organisme responsable du pipeline qui acheminerait du gaz de la route de l'Alaska. C'était Foothills Pipeline qui avait proposé à l'origine ce projet. Actuellement, on prévoit un montant de 4 millions de dollars pour les deux prochaines années — 1,7 million de dollars cette année — et tout cela sera investi dans des consultations. Ces montants seront récupérés du parrain du projet. En fait, cet argent est investi et nous récupérerons ces montants du parrain pour les consultations des Autochtones sur la construction de ce pipeline.

Le sénateur Neufeld : Et ça c'est pour le pipeline de la route de l'Alaska.

M. Corey : C'est exact.

Le sénateur Neufeld : Avec tout le gaz qu'on a au Canada, pourquoi voudrions-nous investir pour amener du gaz de l'Alaska? Je vis à Fort St. John, et je connais bien ce secteur. Dites-m'en un petit peu plus long là-dessus, et si ce n'est pas possible aujourd'hui, peut-être pourriez-vous nous faire parvenir un document là-dessus. J'aimerais savoir exactement ce qui se passe. À ma connaissance, on n'ira probablement pas de l'avant avec ce projet compte tenu des quantités de gaz que l'on trouve au Canada.

M. Corey : Je peux vous présenter un bref historique. L'exploitation du gaz de schiste est un phénomène assez récent en Amérique du Nord. Il y a cinq ans, personne n'aurait pu prédire les répercussions qu'aurait le gaz de schiste sur les marchés du gaz. En 2006, Ressources naturelles Canada prédisait une baisse constante des ressources en gaz et une augmentation parallèle des prix. Même à l'époque, on pensait que le gaz du Nord serait très important; il pourrait toujours l'être. Le projet de ce pipeline remonte déjà à quelques années; on avait adopté une loi en ce sens. Le projet se déroule toujours aujourd'hui. La décision commerciale devra être prise par Foothills Pipeline. La loi énonce nos obligations également. Les coûts seront recouverts du promoteur du projet. Nous pourrions demander à la commissaire adjointe de l'Administration du pipe-line du Nord de venir vous fournir de plus amples renseignements si vous le désirez.

Le sénateur Neufeld : Je le désire. J'ai été ministre de l'Énergie en Colombie-Britannique pendant huit ans. Je m'intéresse vivement à cette question; je connais bien ce qu'est le secteur du gaz de schiste. J'aimerais bien qu'on me donne de plus amples détails.

Le sénateur Runciman : Madame Cléroux, ma première question porte sur le sujet abordé par le sénateur Eggleton, qui portait sur le rendement associé au dessaisissement. J'avais cru comprendre que les droits de propriété intellectuelle de la division du réacteur continueraient à appartenir à EACL. Si c'est exact, comment peut-on avoir des revenus quelconques?

Mme Cléroux : Vous avez tout à fait raison. La propriété intellectuelle appartient toujours à EACL, et continuera d'être surveillée par EACL, même après la vente. Nos collègues s'adresseront à vous dans quelques minutes et pourront vous en dire plus long sur la propriété intellectuelle.

The IP has been granted to Candu Energy Inc. by way of a licence agreement that provides exclusivity. Royalties will be paid to the Government of Canada, not to AECL, for a new-build project, if they were to sign one in the next 15 years, and for life-extension projects, like the one signed with Argentina, the project announced in August of this year. As well, it will be for different global nuclear products. Through the years, they developed all kinds of technologies that can be sold either to the nuclear industry or to other similar industries. For example, some of the pumps developed can be used in pipelines. That kind of product will also bring royalties to the Government of Canada.

Senator Runciman: That is not a time-limited measure, as long as the intellectual property is valuable, I guess.

Ms. Cléroux: It is for the next 15 years after the closing of the transaction. Like any other technology, this technology becomes obsolete after a while. Even if we were to keep the royalties for the life of it, it would not have meant anything.

Senator Runciman: How does the structure work with the divestiture? We will still have Chalk River. How does the management structure work at the Chalk River operation? Is it a mini AECL?

Ms. Cléroux: Since our colleagues from the AECL are here, I would prefer to have them answer those questions.

Senator Runciman: You talked about the job losses connected to the divestiture. You said it was good news. About 500 to 600 people have been made surplus. You mentioned non-management personnel. Are the people who were made surplus primarily from the non-management ranks rather than union ranks?

Ms. Cléroux: There were no layoffs in the groups that were unionized. Some people in the unionized group decided not to continue. They accepted a voluntary termination program, which was within the existing rules of their contract agreement. Of the 500 people, about 200 were in the management category or were non-unionized, who did not continue with Candu Energy Inc. Their contracts and the policies in place at AECL were honoured. They received compensation as per the terms of those policies as part of the \$75 million figure in the Supplementary Estimates (B) before you tonight.

Senator Runciman: We were dealing with the issue earlier this year of contaminated sites. Is that the responsibility of your office or does that fall under Environment Canada?

Ms. Cléroux: Do you refer to contaminated sites not related to nuclear?

Senator Runciman: I am talking about nuclear sites.

La PI a été accordée à Candu Energie par voie d'un contrat de droits d'utilisation qui prévoit l'exclusivité. Les redevances seront versées au gouvernement du Canada, non pas à EACL, pour un nouveau projet, si on devait signer un contrat au cours des 15 prochaines années, et pour les projets de prolongation de durée comme celui avec l'Argentine, le projet qu'on a annoncé en août dernier. De plus, il s'agira de produits nucléaires différents. Au fil des ans, on a créé toutes sortes de nouvelles technologies qui peuvent être vendues au secteur nucléaire ou à d'autres industries du genre. Par exemple, certaines des pompes peuvent être utilisées dans des pipelines. Ce genre de produits assurera également des redevances au gouvernement du Canada.

Le sénateur Runciman : Cette mesure pourra être en place tant que la propriété intellectuelle aura une certaine valeur je suppose.

Mme Cléroux : Cette mesure est en place pour les 15 années suivant la signature de la transaction. Comme toute autre technologie, cette technologie devient obsolète. Même si on avait assuré des redevances pendant toute la durée de vie, cela n'aurait rien voulu dire.

Le sénateur Runciman : Qu'advient-il des structures à la suite à ce dessaisissement? Il y aura toujours Chalk River. Comment fonctionne le centre de Chalk River? Comme une mini EACL?

Mme Cléroux : Puisque nos collègues d'EACL sont ici, je préférerais leur demander de répondre à cette question.

Le sénateur Runciman : Vous avez parlé de la perte d'emplois associée au dessaisissement. Vous avez dit que vous aviez de bonnes nouvelles. Environ 500 à 600 personnes ont été déclarées excédentaires. Vous avez parlé du personnel opérationnel. Est-ce que ceux qui ont été déclarés excédentaires font partie du personnel opérationnel plutôt que du personnel syndiqué?

Mme Cléroux : Il n'y a eu aucune mise à pied dans les groupes syndiqués. Certains membres des groupes syndiqués ont décidé de ne pas poursuivre leur carrière. Ils ont accepté de participer à un programme de départ volontaire, qui était une chose prévue dans leur convention collective. Des 500 personnes, environ 200 faisaient partie de la catégorie des gestionnaires ou étaient non syndiquées et ont décidé de ne pas travailler pour Candu Energie. Leurs contrats et les politiques qui existaient à EACL ont été respectés. Ils ont reçu une indemnité conformément à ces politiques et ces montants sont reflétés dans le 75 millions de dollars qui figure dans le Budget supplémentaire des dépenses (B).

Le sénateur Runciman : Un peu plus tôt cette année, nous avons discuté de sites contaminés. Est-ce que c'est votre ministère ou plutôt Environnement Canada qui est responsable des sites contaminés?

Mme Cléroux : Parlez-vous des sites contaminés par des sources non nucléaires?

Le sénateur Runciman : Je parle de sites nucléaires.

Ms. Cléroux: Two groups of contaminated sites are the responsibility of NRCan. Some are under the direct responsibility of my colleague, and another group falls under the sites of AECL. While funding is the responsibility of the Government of Canada, AECL delivers on these, and some of the funding was provided earlier. There is no funding related to the contaminated sites in Supplementary Estimates (B) for nuclear.

Senator Runciman: But outside of nuclear there is?

Mr. Merklinger: Yes, senator. There is funding in Supplementary Estimates (B) for remediation of contaminated sites non-nuclear. As two examples, there is \$187,000 this year for remediation in Tuktoyaktuk. These are activities to address hydrocarbon contaminated soils. Also, in the Métis-sur-Mer research station in Quebec there was leaded paint flaking off the exterior of the building. These are non-nuclear, but two examples of remediation we are doing this year via Supplementary Estimates (B).

The Chair: Can you tell us where we can find those in the supplementary estimates? Are they included in some broader heading?

Mr. Merklinger: It is on page 111 about halfway down the page. It says, "Funding related to the assessment, management and remediation of federal contaminated sites." The number you see there is \$304,000. I mentioned \$187,000. The balance of \$117,000 is assessment of other contaminated sites in Bells Corners, Ottawa. We are doing an assessment there of groundwater contamination for \$55,000. At an airport hangar in Sault Ste. Marie we are spending \$76,000 for an assessment of groundwater and soil. Finally, at Acadia Forest Station in New Brunswick we are asking for \$14,000 for assessment of groundwater.

There are essentially two activities; remediation post-assessment for a total of \$187,000, and assessment of another \$117,000. The total is the number that is in the Main Estimates of \$304,000.

The Chair: I see that is indicated as a horizontal item, which means there are expenditures of other departments involved as well.

Mr. Merklinger: Indeed. I think that in total 22 departments are involved in remediation. The amounts I provided are the amounts for Natural Resources Canada.

Senator Runciman: I am curious about China. You were talking about the expanded opportunities there. In your statement you referenced three programs. Which one is having the impact in terms

Mme Cléroux : Ressources naturelles Canada est responsable de deux catégories de sites contaminés : certains relèvent directement de mon collègue et une autre catégorie est formée des sites d'EACL. Le financement est assuré par le gouvernement du Canada, et c'est EACL qui est responsable de cette catégorie, et l'Agence a déjà reçu une partie du financement nécessaire. Le Budget supplémentaire des dépenses (B) ne comporte aucun financement lié à la contamination de sites par des sources nucléaires.

Le sénateur Runciman : Mais on prévoit des dépenses associées à des sites contaminés par d'autres sources?

M. Merklinger : Oui, monsieur le sénateur. Le Budget supplémentaire des dépenses (B) prévoit des fonds pour l'assainissement de sites contaminés par des sources non nucléaires. Permettez-moi de vous donner deux exemples; on prévoit un montant de 187 000 \$ cette année pour l'assainissement à Tuktoyaktuk. Il s'agit de sites contaminés par les hydrocarbures. De plus, à la station de recherche de Métis-sur-Mer au Québec, la peinture au plomb à l'extérieur de l'immeuble s'écaille. Il s'agit de deux sources non nucléaires, mais d'exemples d'assainissement et le financement est accordé par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B).

Le président : Pouvez-vous nous dire où ces renseignements se trouvent dans le budget? Sont-ils sous une rubrique plus générale?

M. Merklinger : Ça se trouve à la page 121, à peu près au milieu de la page où on dit « Fonds destinés à l'évaluation, à la gestion et à l'assainissement des sites fédéraux contaminés ». Le montant prévu, comme vous pouvez le voir, est de 304 000 \$. J'ai mentionné tout à l'heure un montant de 187 000 \$. Le reste du montant, 117 000 \$, est pour l'évaluation d'autres sites contaminés à Bells Corners, à Ottawa. Nous procédons à une évaluation à ces sites de la contamination des eaux souterraines, ce qui coûtera 55 000 \$. Et dans un hangar à l'aéroport de Sault-Sainte-Marie, nous dépensons 76 000 \$ pour l'évaluation des eaux souterraines et du sol. Enfin, à la Station forestière Acadia, au Nouveau-Brunswick, nous investirons 14 000 \$ pour l'évaluation des eaux souterraines.

Il y a donc deux grands types d'activités : l'assainissement après l'évaluation, ce qui représente un total de 187 000 \$, et l'évaluation, ce qui représente un montant de 117 000 \$. Le montant total figure dans le Budget principal des dépenses, soit un montant de 304 000 \$.

Le président : Je crois que cela est indiqué comme étant un poste horizontal, ce qui signifie qu'il y a des dépenses auxquelles participent d'autres ministres également.

M. Merklinger : Effectivement. Je pense qu'au total il y a 22 ministères qui participent à ces mesures correctives. Les montants que j'ai fournis sont ceux qui concernent Ressources naturelles Canada.

Le sénateur Runciman : La Chine m'intrigue. Vous parliez des nouveaux débouchés là-bas. Dans votre déclaration, vous avez fait allusion à trois programmes. Lequel a une incidence pour ce

of expanding markets, especially in China, and how does that program work? Is it primarily marketing? Is there subsidization with respect to sales? What happens with that program?

Mr. Merklinger: Thank you for the question. I am not, unfortunately, the wood expert for the department. I do appreciate the question and I will get back to the committee through the clerk with a response to it.

Senator Peterson: Thank you for your presentation. Atomic Energy has its own line item. Does that cover all the issues you were talking about; restructuring, operation and remediation?

Ms. Cléroux: I am sorry. Which line are you referring to?

Senator Peterson: It shows \$771 million. It is the Accounts of Canada; this book.

The Chair: He is asking to you look back.

Ms. Cléroux: I would have to see the page to be able to answer you.

Senator Peterson: It is 2010-11. Does Natural Resources Canada pick up any of this? If so, how much would it be?

Ms. Cléroux: I will try to answer. We can have a look at the document and provide you with complementary information.

The restructuring is led by Natural Resources Canada. We are doing the restructuring in collaboration with our colleagues at AECL, but it is not under the purview of AECL. NRCan is leading the restructuring.

As we take the various decisions that the government needs to make about the funding that is needed to deliver on that, NRCan is doing all the paperwork and getting the decisions. That is why you have an assistant deputy minister from NRCan providing you with the answers on restructuring. AECL is part of the portfolio of Natural Resources Canada, and that is why the amounts we are speaking to are always in conjunction.

After the restructuring, it will go back to the way it was before and our colleagues at AECL will be answering on any features of the budgets. NRCan will not be directly involved as we have been since we began the restructuring.

If there is a specific question on amounts, we can provide an answer. We need to look at the document to ensure that we are providing you with the proper answer.

qui est d'ouvrir de nouveaux marchés, particulièrement en Chine, et comment ce programme fonctionne-t-il? S'agit-il surtout de marketing? Y a-t-il une subvention en ce qui concerne les ventes? En quoi consiste ce programme?

M. Merklinger : Merci d'avoir posé la question. Je ne suis malheureusement pas l'expert du ministère en ce qui concerne le bois. Je vous remercie de la question et je vous reviendrai avec une réponse que je transmettrai à la greffière.

Le sénateur Peterson : Je vous remercie de votre exposé. Énergie atomique a son propre poste budgétaire. Est-ce que cela comprend toutes les questions dont vous parliez : la restructuration, le fonctionnement et les mesures correctives?

Mme Cléroux : Je suis désolée. À quelle ligne est-ce que vous vous reportez?

Le sénateur Peterson : On indique 771 millions de dollars. Ce sont les comptes du Canada; ce livre.

Le président : Il vous demande de vérifier.

Mme Cléroux : Il me faudrait voir la page pour être en mesure de vous répondre.

Le sénateur Peterson : C'est pour 2010-2011. Est-ce que Ressources naturelles Canada fait partie de ces dépenses? Dans l'affirmative, combien est payé par ce ministère?

Mme Cléroux : Je vais tenter de répondre. Nous pourrions examiner le document et vous donner une réponse plus complète.

La restructuration est menée par Ressources naturelles Canada. Nous faisons la restructuration en collaboration avec nos collègues d'EAACL, mais ce n'est pas EAACL qui en est responsable. C'est Ressources naturelles Canada qui est responsable de la restructuration.

Pour prendre les diverses décisions que le gouvernement doit prendre au sujet du financement qui est nécessaire pour assurer la restructuration, Ressources naturelles Canada s'occupe de toutes les formalités administratives et d'obtenir les décisions. C'est pour cette raison qu'une sous-ministre adjointe de Ressources naturelles Canada vous fournit les réponses concernant la restructuration. EAACL fait partie du portefeuille de Ressources naturelles Canada, et c'est pour cette raison que les montants dont nous parlons sont toujours en parallèle.

Après la restructuration, les choses reviendront comme avant et nos collègues d'EAACL répondront à toutes les questions au sujet des budgets. Ressources naturelles Canada ne sera pas directement impliqué comme nous l'avons été depuis le début de la restructuration.

S'il y a une question précise au sujet des montants, nous pouvons vous donner une réponse. Nous devons examiner le document afin de nous assurer de vous donner la bonne réponse.

Senator Peterson: In your presentation this evening it says that in the Supplementary Estimates (B) you are requesting \$560 million of funding for Atomic Energy of Canada Limited and also \$200 million for operating. Is that all your line or is part of that Natural Resources Canada? How do we track it?

Ms. Cléroux: The entire \$560 million will be in the official books of AECL, not in the books of Natural Resources Canada. The \$560 million is composed of three numbers. The number of approximately \$200 million is for operational funding for AECL. Since we started the restructuring over three years ago, the operational funding has been provided in tranches. There are different instalments provided to AECL.

The \$200 million covers the costs of operation of the CANDU Reactor Division for the first six months up to September 30 as well as the funding provided to the laboratories. This will cover only part of the year and there will be additional funding in the future. As I indicated, the funding is given in tranches as we go through the different steps of restructuring.

In addition to the \$200 million, there are two amounts that are related to the divestiture. Seventy-five million is for the workforce adjustment. I have answered a few of your questions about the compensation that has been given to the 500 or so people who have left the company. In addition, \$285 million is to cover the 2011-12 costs related to the retained liabilities, which includes part of the contribution for the finalization of the development of the Enhanced CANDU-6 Reactor, the funding needed for the life-extension projects, and other related expenses for pre-closing liabilities that are part of the obligations that have stayed with the government.

It is standard in any merger and acquisition that all responsibilities, including claims and contractual obligations, that were in place before the sale concludes stay with the previous owner.

Senator Peterson: The Public Service Commission gave us a document last night that listed \$218 million for the assessment, management and remediation of contaminated sites, and they said this is just a current estimate and that we would have to go elsewhere to find the exact number. Would you be the someone else or would it be Natural Resources?

Do we have any idea of how much is going out and where all the sites are? The website indicates that 17 different departments are involved. Has anyone catalogued this?

The Chair: Are you talking nuclear waste only or all contaminated sites?

Senator Peterson: I am trying to separate Natural Resources Canada and Atomic Energy of Canada Limited.

Le sénateur Peterson : Dans l'exposé que vous nous avez présenté ce soir, vous dites que dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) vous demandez 560 millions de dollars pour financer Énergie atomique du Canada ltée et aussi 200 millions de dollars pour le budget d'exploitation. Est-ce entièrement pour EACL ou est-ce que cela fait partie de Ressources naturelles Canada? Comment pouvons-nous le déterminer?

Mme Cléroux : Tout le montant de 560 millions de dollars sera dans les livres officiels d'EACL, et non pas dans les livres de Ressources naturelles Canada. Le montant de 560 millions de dollars se divise en trois. Il y a environ 200 millions de dollars de fonds de fonctionnement pour EACL. Depuis le début de la restructuration il y a trois ans, les fonds de fonctionnement ont été fournis en tranches. Il y a différents montants qui ont été versés à EACL.

Le montant de 200 millions de dollars couvre les coûts de fonctionnement de la division du réacteur CANDU pour les six premiers mois jusqu'au 30 septembre et le financement également qui est accordé au laboratoire. Cela ne couvrira qu'une partie de l'année et il y aura des fonds supplémentaires qui seront accordés plus tard. Comme je l'ai dit, les fonds sont versés par tranches au cours des différentes étapes de la restructuration.

En plus des 200 millions de dollars, deux montants sont associés au dessaisissement. Soixante-quinze millions de dollars iront au réaménagement des effectifs. J'ai répondu à certaines de vos questions quant à l'indemnisation qu'on a remise aux employés qui ont quitté la compagnie, soit environ 500 d'entre eux. De plus, un montant de 285 millions de dollars couvrira les coûts associés aux responsabilités associées pour les années 2011-2012; ce montant comprend une partie de la contribution pour l'achèvement du réacteur CANDU-6 Évolué, le financement requis pour des projets permettant de prolonger la durée de vie, ainsi que d'autres dépenses liées aux responsabilités précédant la clôture qui font partie des obligations relevant toujours du gouvernement.

Lors de fusions et d'acquisitions, toutes les responsabilités, y compris les demandes de règlement et les obligations contractuelles, qui existaient avant la vente relèvent toujours de l'ancien propriétaire.

Le sénateur Peterson : Hier soir, la Commission de la fonction publique nous a remis un document qui établissait le montant de 218 millions de dollars pour l'évaluation, la gestion et la restauration de sites contaminés. La commission a dit qu'il s'agit simplement d'une estimation de la situation actuelle et qu'il faudrait se fier à d'autres sources pour trouver le chiffre exact. Êtes-vous cette autre source ou faudrait-il demander au ministère des Ressources naturelles?

Savez-vous combien d'argent est dépensé et où les sites se trouvent? Le site Web indique que 17 ministères sont impliqués. Est-ce qu'un de ceux-ci a fait un inventaire?

Le président : Parlez-vous des déchets nucléaires seulement ou de tous les sites contaminés?

Le sénateur Peterson : J'essaie de faire une distinction entre Ressources naturelles Canada et Énergie atomique du Canada ltée.

Mr. Corey: If we are talking about the cleanup of the Atomic Energy Canada facilities in Chalk River and in Manitoba as well, that is covered by the Nuclear Legacy Liabilities Program. That is a program that is resident in my sector in the department. Again, I do have the director that is responsible for that program here tonight if you would like more information on that particular program, although it is not covered in the supplementary estimates.

The Chair: They did not need any money in the supplementary.

Mr. Corey: It is not there because we did not ask for money for these supplementary estimates, but that is a program we have. It is ongoing and that is a departmental responsibility.

Ms. Cléroux: There is another program that exists, which was my former responsibility when I was at Environment Canada. That is covering the federal sites, which is the one that Mr. Merklinger was referring to. The AECL is a Crown corporation. The nature of the contaminated sites or the type of waste that needed to be dealt with are particular, and that is why there is a single program that is covering these liabilities.

However, you have a series of federal sites with the different departments that are also to be dealt with. This is under the umbrella of another program. Then each department that has such federal sites receives money to be able to undertake the work to resolve the issues with each of those federal sites; this is over a mix of years. All of that is coordinated by Environment Canada.

Senator Peterson: All contamination, remediation shows under Environment Canada and Treasury Board. Would they be the people we talk to? They must know.

Ms. Cléroux: When you are talking about sites that are not nuclear, people from Environment Canada are hosting the secretariat for all departments, and would be able to talk about the full suite of contaminated sites that you have. If it is related to nuclear, then my colleague Mr. Corey can answer those questions.

Mr. Corey: We have basically three major programs that deal with that. One is the Nuclear Legacy Liabilities Program, which deals largely with AECL historic waste at a couple of different locations. One is the Port Hope Area Initiative; we have two items here related to the Port Hope initiative. That is the one that is cleaning up the historic waste from what used to be Eldorado Nuclear. It was combined with Saskatchewan Mining Development Corporation, I believe in 1987, which formed Cameco Corporation. The federal government kept the historic wastes in and around the Town of Port Hope.

The third program cleans up other historic wastes across Canada. For example, back in the 1940s we were bringing pitchblende down from Great Bear Lake, and we are still cleaning

M. Corey : Si vous parlez de l'assainissement des installations d'Énergie atomique du Canada limitée à Chalk River et au Manitoba, c'est le Programme des responsabilités nucléaires héritées qui en est responsable. C'est un programme qui relève de ma division au sein du ministère. Je répète que le directeur responsable de ce programme m'accompagne ce soir et pourrait vous donner plus de détails sur celui-ci, même s'il n'est pas abordé dans le Budget supplémentaire des dépenses.

Le président : Ils n'avaient pas besoin de financement dans le Budget supplémentaire des dépenses.

M. Corey : C'est un programme qui existe, mais il ne figure pas dans le Budget supplémentaire des dépenses parce que nous n'avons pas demandé de financement pour cet exercice. C'est un programme qui se poursuit et c'est une responsabilité ministérielle.

Mme Cléroux : Il existe un autre programme, et j'en étais responsable lorsque je travaillais à Environnement Canada. Ce programme, dont M. Merklinger a parlé, s'occupe des sites fédéraux. EACL est une société d'État. La nature des sites contaminés ou le type de déchets qui devaient être éliminés est particulière, et c'est la raison pour laquelle un programme particulier assume ces responsabilités.

Par contre, il faut aussi s'occuper de nombreux autres sites fédéraux qui relèvent de divers ministères. C'est chapeauté par un autre programme. Chaque ministère qui détient des sites fédéraux reçoit du financement étalé sur un certain nombre d'années pour pouvoir régler les problèmes sur chacun de ces sites. C'est Environnement Canada qui coordonne tout ce travail.

Le sénateur Peterson : Les rubriques de contamination et de restauration de sites se trouvent sous Environnement Canada et le Conseil du Trésor. Devrions-nous nous adresser à eux? Ils doivent avoir réponse à nos questions.

Mme Cléroux : Les employés d'Environnement Canada connaissent bien les sites qui ne sont pas nucléaires puisqu'ils gèrent le secrétariat pour tous les ministères. Ils seraient donc en mesure de vous parler de tout l'éventail des sites contaminés. Pour ce qui est du nucléaire, mon collègue, M. Corey, a réponse à ces questions.

M. Corey : En gros, nous avons trois programmes d'envergure qui traitent de ces questions. L'un d'entre eux est le Programme des responsabilités nucléaires héritées qui s'occupe surtout des déchets accumulés d'EACL à certains emplacements. Un autre d'entre eux est l'Initiative de la région de Port Hope; deux volets relèvent de cette initiative. L'un des volets est l'assainissement des déchets accumulés de l'ancienne Eldorado Nucléaire. L'entreprise a été fusionnée avec la Saskatchewan Mining Development Corporation en 1987, si je ne me trompe pas, pour devenir la Cameco Corporation. Le gouvernement fédéral a conservé la responsabilité des déchets accumulés dans la ville de Port Hope et aux environs.

Le troisième programme nettoie les déchets accumulés partout au Canada. Par exemple, dans les années 1940, nous transportions de la pechblende le long de Great Bear Lake, et nous sommes

up some of the stuff on the transportation route. There are a number of programs within our department where we deal with the cleanup of the waste.

Senator Peterson: Would Gunnar Uranium Mine in northern Saskatchewan be in your Nuclear Legacy Liabilities group?

Mr. Corey: That is also a program that is within our area.

Senator Peterson: There are probably more of those there, if we could get them one at a time.

Mr. Corey: I think you have hit most of them.

The Chair: Senator Peterson asked if you had an overall figure for the anticipated cost to clean up all of the contaminated sites in Canada for which the federal government is responsible. I have heard the figure before from some witnesses and I just wondered if you could help.

Mr. Corey: I will ask Director Dave McCauley, who is responsible for those programs, to come down to the table? He seems very eager to do that, as you can see.

The Chair: He is hoping the clock will run out first.

Mr. Corey: He does appear fairly regularly before committees as well. He is very popular because of the subject matter he deals with.

Mr. McCauley, could you just give us a quick overview of the programs and, in general, how much money we are spending on the various programs?

The Chair: The total projected cost to finally clean them up over many years. I know it will take many years, but what is the current day dollar figure for that?

David McCauley, Director, Uranium and Radioactive Waste Division, Natural Resources Canada: I can only speak to the radioactive contaminated sites. There are two discrete programs: the non-nuclear are covered under the Federal Contaminated Sites Program, for which Environment Canada and Treasury Board are responsible; and then there are the radioactive sites. We have, as Mr. Corey mentioned, the Nuclear Legacy Liabilities Program that we discussed before this committee previously. The funding for that program in the current fiscal year is \$129 million, and the total liability, as expressed, is roughly \$3 billion. It is a 70-year program.

The Port Hope Area Initiative was initiated in 2001. At that time, the cost was projected to be in the area of \$260 million. It has advanced through the planning phase and we are moving now toward implementation. Those figures will be adjusted once there is more certainty in terms of the detailed design, et cetera and the costs. Once we move into implementation, we will have a better understanding of what the cost of that initiative is.

encore en train de nettoyer des déchets sur cette voie de transport. Nous avons plus d'un programme dans notre ministère qui s'occupent du nettoyage des déchets.

Le sénateur Peterson : La mine d'uranium Gunnar dans le Nord de la Saskatchewan fait-elle partie de votre Programme des responsabilités nucléaires héritées?

M. Corey : C'est également un programme à l'intérieur du cadre de nos compétences.

Le sénateur Peterson : Il y en a probablement plus d'un, pourriez-vous nous les donner un à un.

M. Corey : Je crois avoir touché la plupart d'entre eux.

Le président : Le sénateur Peterson vous a demandé si vous aviez un chiffre global des coûts prévus pour le nettoyage de tous les sites contaminés au Canada pour lesquels le gouvernement fédéral est responsable. J'ai déjà entendu le chiffre d'un autre témoin et je me demandais si vous pouviez nous aider.

M. Corey : Je vais demander au directeur Dave McCauley, responsable de ces programmes, de s'approcher de la table. Comme vous le voyez, il semble avoir envie de venir.

Le président : Il espère qu'on ne disposera plus de temps.

M. Corey : Il comparait assez régulièrement devant les comités. Il est populaire étant donné les sujets dont il s'occupe.

Monsieur McCauley, pourriez-vous nous donner un bref aperçu des différents programmes et les coûts qui s'y rattachent?

Le président : Le coût total prévu au cours des prochaines années pour finalement tout nettoyer. Je sais que ça prendra plusieurs années, mais quel serait le coût exprimé en dollar actuel?

David McCauley, directeur, Division de l'uranium et des déchets radioactifs, Ressources naturelles Canada : Je peux seulement vous parler de sites contaminés de matières radioactives. Il existe deux programmes distincts : le programme non nucléaire régi par le Programme des sites contaminés fédéraux et pour lesquels Environnement Canada et le Conseil du Trésor sont responsables; puis il y a le programme pour les sites radioactifs. Nous avons, tel que M. Corey l'a signalé, le Programme des responsabilités nucléaires héritées qui a fait l'objet de discussions devant ce comité antérieurement. Le financement de ce programme dans l'année financière actuelle est de 129 millions de dollars et la responsabilité totale est d'environ 3 milliards de dollars. C'est un programme d'une durée de 70 ans.

L'Initiative de la région de Port Hope a été lancée en 2001. À cette époque, le coût était prévu à quelque 260 millions de dollars. La phase de planification est terminée et nous passons maintenant à la mise en œuvre. Ces chiffres seront ajustés une fois qu'il y aura plus de certitude relativement au concept détaillé, notamment, et aux coûts. Nous aurons une meilleure idée des coûts de cette initiative une fois que nous serons dans la phase de mise en œuvre.

In terms of the Gunnar project, that is remediation of a mine that operated in the 1950s in Saskatchewan; the federal government is partnering with the Government of Saskatchewan for the decommissioning costs. The original cost estimate was in the area of \$24 million, but we know now that those costs will be exceeded. We do not have an accurate understanding of what that total cost will be.

The Historic Waste Program, which deals with radioactive waste arising across the country, is the responsibility of an agency known as the Low-Level Radioactive Waste Management Office, which is a separate branch within AECL. Typically the budget for that office has been around \$3 million a year. They do cleanups across the country wherever we find radioactive waste arising from historic activities.

The Chair: Can no one give us the overall figure for non-nuclear contaminated sites for which the federal government has responsibility?

Mr. McCauley: I cannot, but perhaps others can.

Mr. Corey: We can add them up and tell you, within the programs we are responsible for, what the total spending is — absolutely.

The Chair: Projected costs of what it is going to be — that is what Senator Peterson was looking for, a comparison. That would be helpful.

Mr. Merklinger: Mr. Chair, I did find some information for the senator on the China wood, if you have 30 seconds for me to do that?

The Chair: You have it.

Mr. Merklinger: Out of respect for the question, the budget provides money to help forestry companies innovate and tap into new opportunities abroad, with the development of emerging and breakthrough technologies, for example, through the Transformative Technology Program.

To give just two examples, this program focuses on development and adaptation of emerging technologies, such as those related to forest biomass, harvesting and conversion, nanotechnology and next generation forest products. I found it interesting here that we have, for example, in Windsor, Quebec, a plant that is producing this new technology and is seeking to do commercialization in China.

Finally, with the increased exports to China, this will help to ensure that 14 Canadian sawmills remain open, protecting 3,000 direct jobs, mostly in rural areas. It does provide some information and we do commit to follow up with additional details that you requested.

Senator Gerstein: Ms. Cléroux, my recollection is that there were many concerns that if we sold the CANDU reactor business to a private sector partner, it would not survive. I would be interested in your view as you have come through this

Pour ce qui est du projet Gunnar, l'assainissement de la mine exploitée dans les années 1950 en Saskatchewan, le gouvernement fédéral a fourni un partenariat avec le gouvernement de la Saskatchewan pour défrayer les coûts de déclassement. L'estimation initiale des coûts était d'environ 24 millions de dollars, mais nous savons que ces coûts seront dépassés. Nous ne savons pas quels seront exactement les coûts totaux.

Le Programme des déchets historiques, qui s'occupe des déchets radioactifs partout au pays, est de la responsabilité d'une agence connue sous le nom de Bureau de la gestion des déchets radioactifs de faible activité. C'est une direction distincte au sein de l'EAEL. En général, le budget de ce bureau est d'environ 3 millions de dollars par année. Il assure le nettoyage partout au pays aux endroits où l'on trouve des déchets radioactifs découlant d'activités historiques.

Le président : N'y a-t-il personne qui puisse nous donner un chiffre général de sites non nucléaires contaminés qui relèvent du fédéral?

M. McCauley : Je ne peux pas, mais peut-être que d'autres le peuvent.

M. Corey : On peut faire le total et vous dire les dépenses totales pour nos programmes — absolument.

Le président : Les coûts prévus, c'est ce que le sénateur Peterson aimerait, une comparaison. Ce serait utile.

M. Merklinger : Monsieur le président, j'ai trouvé les renseignements pour le sénateur sur le bois de Chine, avez-vous 30 secondes?

Le président : Certainement.

M. Merklinger : Pour répondre à la question, le budget comprend des sommes pour aider les compagnies forestières à innover et exploiter de nouveaux débouchés à l'étranger, grâce à des technologies de pointe émergentes, par exemple, par l'entremise du Programme des technologies transformatrices.

Afin de vous donner deux exemples, ce programme se concentre sur l'élaboration et l'adaptation des technologies émergentes, telles que celles dans le domaine de la biomasse forestière, la récolte et la conversion, la nanotechnologie et les produits forestiers de la prochaine génération. Je trouve intéressant que nous avons, par exemple, à Windsor, Québec, une usine qui produit ces nouvelles technologies et essaie de faire sa mise en marché en Chine.

Finalement, grâce à l'accroissement des exportations en Chine, cela nous aidera à assurer que 14 scieries canadiennes restent ouvertes et protègent 3 000 emplois directs, surtout en région rurale. Cela vous donne de l'information et nous nous engageons à faire le suivi des détails supplémentaires tel que vous l'avez demandé.

Le sénateur Gerstein : Madame Cléroux, si je me souviens bien, on se préoccupait du fait que si on vendait la Division des réacteurs CANDU à un partenaire du secteur privé, cette division ne pourrait pas survivre. J'aimerais avoir votre opinion puisque

restructuring; what do you view the future of the nuclear industry in Canada to be? Is it on an upswing, is it a downer or is it flat?

Ms. Cléroux: This is a very tricky question to answer.

Senator Gerstein: That is why I asked it.

Ms. Cléroux: We are quite confident that having put the company in the hands of a company like SNC Lavalin, they will be able to survive the ups and downs of the nuclear industry. It is not because they will be able to do all of their business in Canada; there is no doubt that if it was only within Canada, the chances of survival would be slim in the short term.

It is also related to the fact that these projects are a very long lead time. The majority of the nuclear reactor projects take an average 10 to 14 years from the date you start talking about them to the date they come into function.

Part of the business plan of SNC Lavalin for Candu Energy Inc. is to be able to diversify quite a bit the market approaches they are taking and they are already very active across the world. They have the capacity, they have already a presence across the world that is quite intense, and we see it by the fact that they are collaborating with colleagues in other departments, like DFAIT, EDC, CCC, to be able to go and really attract clients in parts of the world that AECL was not able to be supported.

Part of the challenge when the government did the reviews, and decided that the solution was to restructure AECL, was that it was either that the commercial reactor division was to grow, so a lot more investment from Canadian taxpayers, to be able to have that offensive across the world and to be able to grab those different markets so that you have multiple niches at the same time, and you can have a workload that is sufficient to make a business out of it.

The decision was that it was operating commercial entities is not the role of government, and it was better in the hands of a savvy — which is the case with SNC-Lavalin — private sector that was already present across the world and would be able to go and grab those markets.

If SNC was only looking at Canada, most probably it would be difficult to be affirmative that they will be successful in the future. Going across the world the way they are doing it, as well as in Canada, they are very interested as you know with the potential in Ontario, and they are very active to be able to have that contract signed for the new builds at Darlington.

Senator Gerstein: I could take it from your comments that had the transaction not taken place the outlook would have been very dismal and it would have required, perhaps, substantial investment by Canadian taxpayers to have it survive in any way.

The Chair: Did you say all that?

Ms. Cléroux: I am sorry?

The Chair: Did you say all that?

vous avez vécu cette restructuration. À votre avis, quel est l'avenir de l'industrie nucléaire au Canada? Est-ce une industrie ascendante, descendante ou stagnante?

Mme Cléroux : C'est une question très difficile.

Le sénateur Gerstein : C'est la raison pour laquelle je vous la pose.

Mme Cléroux : Nous sommes confiants, après avoir confié la société à une société comme SNC-Lavalin, qu'elle pourra survivre les hauts et les bas de l'industrie nucléaire. Ce n'est pas parce qu'ils pourront mener toutes leurs affaires au Canada, nul doute que si ce n'était qu'au Canada, les possibilités de survie seraient minces à court terme.

C'est également dû au fait que ces projets exigent une très longue préparation. La plupart des projets de réacteur nucléaire prennent environ 10 à 14 ans et ce, à partir de la date du début des pourparlers jusqu'à la date de l'entrée en fonction.

Une partie du plan d'affaires de SNC-Lavalin pour Candu Energy Inc. est de diversifier ses approches commerciales considérablement. L'entreprise est très dynamique partout dans le monde. Elle a une grande capacité et elle a déjà une grande présence partout dans le monde. Nous le voyons par la collaboration avec des collègues des autres ministères, tels que le MAECI, l'EDC, le CCC afin d'attirer des clients de partout dans le monde, ce que l'EACL n'arrivait pas à faire.

Une partie du défi, lorsque le gouvernement a réalisé des examens et décidé que la solution était de restructurer l'EACL, était de savoir si la division commerciale pour les réacteurs devait croître, ainsi il aurait fallu beaucoup plus d'investissements du contribuable canadien afin d'avoir une présence dynamique partout dans le monde et s'accaparer les différents marchés pour avoir des créneaux multiples en même temps. Il fallait également avoir assez de travail pour que ce soit rentable.

La décision voulant qu'il s'agisse d'une entité commerciale en activité ne relève pas du gouvernement, et une compagnie experte du secteur privé — qui correspond à SNC-Lavalin — était mieux placée pour la prendre puisqu'elle est présente partout dans le monde et est en mesure de prendre possession de ces marchés.

Si SNC ne se trouvait qu'au Canada, il serait probablement difficile d'affirmer que la compagnie connaîtra du succès à l'avenir. La compagnie se trouve partout dans le monde ainsi qu'au Canada et est très intéressée, comme vous le savez, par le potentiel en Ontario. L'entreprise est très active puisqu'elle a pu signer un contrat pour les nouvelles infrastructures de Darlington.

Le sénateur Gerstein : Selon ce que vous dites, si la transaction n'avait pas eu lieu, les perspectives auraient été très sombres et on aurait peut-être eu besoin d'investissements importants de la part des contribuables canadiens pour que l'entreprise survive.

Le président : Vous avez dit tout ça?

Mme Cléroux : Je vous demande pardon?

Le président : Avez-vous dit tout cela?

Ms. Cléroux: Well, I think I will now. In all of the work that was done that led to the decision to restructure and to sell the CANDU Reactor Division there was no doubt that, to be able to have a surviving Canadian technology vendor, the government would have had to invest a substantial sum of money way beyond the cost of being able to cover the pre-closing liabilities. For sure, some people might expect that it would have had high returns but at the same time it would have been using, in the short term, very valuable dollars for something that is of the nature that is normally better served in the hands of the private sector.

That is why the decision was made, and government right now is still confident that with an owner like SNC-Lavalin that the CANDU technology is in good hands.

Senator Gerstein: I thank you for those very reassuring comments and applaud you for the manner in which you were able to deal with the restructuring.

The Chair: Colleagues, unfortunately we are out of time. I have two senators who wanted to go on second round. Do your questions relate, Senator Nancy Ruth, to AECL and can we hold it to the next round?

Senator Nancy Ruth: It relates to waste disposal.

The Chair: Perhaps you can get it on the record and maybe you could get an undertaking and maybe you could provide us with a written answer.

Senator Nancy Ruth: The first question is not really appropriate now, I think, from what I have heard. What portion of AECL's operating budget, or NRCan's, in any year goes to the cost of nuclear waste disposal? How is nuclear waste disposal affected by the sale of the CANDU Reactor Division? Does the federal government retain any responsibility for nuclear waste disposal costs under the agreement of sale for the CANDU reactor? Where can the public access detailed information on AECL's nuclear waste practices? It is all a muddle.

The Chair: I will ask you to answer that in writing, if you could. Unfortunately, we are out of time. We want to, on behalf of my colleagues on the Standing Senate Committee on National Finance, thank you, Mr. Merklinger, Mr. Corey, Ms. Cléroux, Mr. Lee and Mr. McCauley. Thank you for being here and helping us on this issue, and keep up the good work for Canada.

[Translation]

Honourable senators, we are continuing the study of the Supplementary Estimates (B) for the 2011-12 fiscal year, which was referred to our committee.

Mme Cléroux : Eh bien, je vais maintenant le faire. Lors du processus qui a mené à la décision de restructurer et de vendre la Division du réacteur CANDU, il est apparu évident que, afin d'avoir un fournisseur de technologie canadien, le gouvernement devrait investir une somme d'argent beaucoup plus importante que le coût permettant d'assumer les responsabilités précédant la clôture. Bien entendu, certaines personnes diront que cela aurait été très rentable, mais on aurait utilisé de l'argent très précieux à court terme qui est habituellement mieux utilisé par le secteur privé.

C'est pourquoi la décision a été prise, et le gouvernement est persuadé que, avec un propriétaire comme SNC-Lavalin, la technologie CANDU est entre de bonnes mains.

Le sénateur Gerstein : Je vous remercie pour ces commentaires rassurants et je vous félicite pour le bon déroulement de la restructuration.

Le président : Chers collègues, malheureusement, nous n'avons plus de temps. Deux sénateurs voulaient poser des questions lors de la deuxième série de questions. Sénateur Nancy Ruth, est-ce que vos questions ont trait à EACL, et pouvez-vous les poser lors de la prochaine série de questions?

Le sénateur Nancy Ruth : Elles portent sur l'évacuation des déchets nucléaires.

Le président : Vous pourriez peut-être les poser et on pourrait peut-être répondre à vos questions par écrit.

Le sénateur Nancy Ruth : Selon ce que j'ai entendu, je ne pense pas que ma première question soit pertinente présentement. Quelle proportion du budget annuel de fonctionnement d'EACL ou de RNCan est allouée au coût d'évacuation des déchets nucléaires? Dans quelle mesure l'évacuation de déchets nucléaires est-elle touchée par la vente de la Division du réacteur CANDU? Est-ce que le gouvernement fédéral conserve certaines responsabilités pour les coûts d'évacuation des déchets nucléaires en vertu de l'entente de vente du réacteur CANDU? Où est-ce que la population peut avoir des renseignements détaillés sur les pratiques d'EACL en matière de déchets nucléaires? C'est un véritable embrouillamini.

Le président : Je vais vous demander de répondre par écrit si c'est possible. Malheureusement, nous n'avons plus de temps. Au nom de mes collègues du Comité sénatorial permanent des finances nationales, j'aimerais vous remercier, monsieur Merklinger, monsieur Corey, madame Cléroux, monsieur Lee et monsieur McCauley. Merci de vous être déplacés, de nous éclairer sur le sujet et de continuer votre bon travail pour le Canada.

[Français]

Honorables sénateurs, nous continuons l'étude du Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'année financière 2011-2012 dont notre comité a été saisi.

[English]

In the second session this evening we are pleased to welcome officials from Atomic Energy of Canada Limited. Appearing this evening are the following: Dr. Robert Walker, President and Chief Executive Officer, and Mr. Steve Halpenny, Vice-President, Finance.

I should say that Ms. Cléroutx will continue with us. We have had the pleasure of having her with us for the last hour and she will continue to provide the point of view of the government on this.

Dr. Walker, you have the floor, sir.

Robert Walker, President and Chief Executive Officer, Atomic Energy of Canada Limited: Thank you for that, Mr. Chair. I did have the opportunity of course to sit behind and observe and listen in on the dialogue and I would be happy to engage any questions as we move forward. Clearly there is interest.

[Translation]

Thank you Mr. Chair. It is a pleasure to be here this evening. I am accompanied by Steve Halpenny.

I would like to take this opportunity to update the committee on AECL, with a specific focus on our Nuclear Laboratories, as we continue our voyage of change.

[English]

First, let me briefly address the Supplementary Estimates (B) for 2011-12. As noted earlier by our NRCan colleagues, this funding will permit AECL to meet requirements in critical medical isotope production, as well as implement key health and safety upgrades at the nuclear laboratories. The funding will also help us to meet our commercial contractual obligations and cover costs associated with pre-closing obligations following the divestiture of the CANDU Reactor Division.

When the sale of AECL's commercial business closed last month, AECL became a stand-alone federal science and technology organization principally comprising the nuclear laboratories. A small wrap-up office has also been created to manage the retained liabilities that Ms. Cléroutx made reference to following the sale. It is expected that this office will operate for a period of two to three years.

AECL remains a Crown corporation, wholly owned by the Government of Canada.

[Translation]

We employ approximately 3,300 staff at several locations across the country, including our head office in Chalk River; the Whiteshell laboratories in Pinawa, Manitoba; Port Hope and Douglas Point offices in Ontario; sites in Montreal and LaPrade in Quebec, and in Fredericton, New Brunswick.

[Traduction]

Pour la deuxième partie de la séance de ce soir, nous sommes ravis d'accueillir les représentants d'Énergie atomique du Canada limitée. Comparaisent ce soir M. Robert Walker, président-directeur général et M. Steve Halpenny, vice-président, finances.

Je dois indiquer que Mme Cléroutx restera avec nous. Nous avons eu le plaisir de l'avoir avec nous pour la dernière heure, et elle continuera de donner le point de vue du gouvernement sur cette question.

Monsieur Walker, allez-y, s'il vous plaît.

Robert Walker, président-directeur général, Énergie atomique du Canada limitée : Je vous remercie, monsieur le président. J'ai évidemment eu l'occasion d'assister au dialogue jusqu'à maintenant et je serai heureux d'y participer et de répondre à vos questions maintenant. De toute évidence, il y a de l'intérêt.

[Français]

Merci, monsieur le président. Il me fait plaisir d'être ici ce soir. Je suis accompagné de M. Steve Halpenny.

En cette période de changement, j'aimerais faire le point avec vous sur les toutes dernières activités d'EACL, et en particulier sur celles de nos laboratoires nucléaires.

[Traduction]

Je commencerai par le Budget supplémentaire des dépenses (B) pour l'exercice 2011-2012. Comme l'ont fait remarquer mes collègues de Ressources naturelles Canada, ce financement permettra à EACL de satisfaire aux besoins concernant la production essentielle d'isotopes médicaux et de mettre en œuvre des améliorations clés en matière de santé et de sécurité aux laboratoires nucléaires. Qui plus est, ce financement nous aidera à remplir nos obligations contractuelles commerciales et à couvrir les coûts associés aux obligations précédant la clôture, à la suite du dessaisissement de la Division des réacteurs CANDU.

Après la conclusion de la vente de la division commerciale d'EACL le mois dernier, EACL est devenue une organisation fédérale autonome axée sur les sciences et la technologie, dont les laboratoires nucléaires constituent le volet principal. Nous avons formé un petit bureau de clôture, dont Mme Cléroutx a parlé, dans le but de gérer les responsabilités associées à cette vente. Il devrait être en activité pendant deux ou trois ans.

EACL demeure une société d'État, qui est la propriété exclusive du gouvernement du Canada.

[Français]

Nous employons quelque 3 300 personnes un peu partout au pays. À notre siège social, à Chalk River, aux laboratoires Whiteshell, à Pinawa, au Manitoba, dans nos bureaux de Port Hope et à Douglas Point, en Ontario, et dans nos installations de Montréal et de LaPrade, au Québec, ainsi qu'à Fredericton, au Nouveau-Brunswick.

Phase two of the government's two-phase process to restructure AECL is soon to launch. It will focus on defining the future of the Nuclear Laboratories, as you heard earlier. AECL will fully support the government in this initiative.

[English]

The restructuring is an important undertaking, because the nuclear laboratories provide significant value to our country. The restructuring process offers AECL an opportunity to identify the most appropriate science and technology role we will play with Canadian industry, academic and government partners into the future.

While the government's restructuring process continues, AECL management is presently developing a new corporate plan, under the direction of our board and in close consultation with Natural Resources Canada.

The short-term focus is to contribute to government's priorities in the areas of deficit reduction, business innovation and public safety and security. AECL is committed to improve efficiency and effectiveness, and to meet and exceed our commitments to the federal regulator, the nuclear utilities and industry value chain, as well as our stakeholders in government and academia.

[Translation]

In doing so, AECL will better position itself to fulfil its strategic outcome — that Canadians and the world receive energy, health, environmental and economic benefits from nuclear science and technology, with confidence that nuclear safety and security are assured.

[English]

As a government laboratory we are fully committed to applying our resources, our knowledge and our unique nuclear research facilities to the benefit of Canada and the world in the public good. This helps us to use our resources more strategically, so that we are better able to deliver on our value proposition, comprising three components. First, we are an adviser to an agent of the Government of Canada for matters of public policy; second, we are an enabler of business innovation and technology transfer for the commercial success of the private sector; and third, we are a generator of highly qualified people, in partnership with others, to help develop a more productive and competitive knowledge economy.

One of the most significant changes we have made over the past year is the way that AECL is being managed to ensure we deliver on that strategic outcome.

Le gouvernement est sur le point de lancer la deuxième et dernière phase du processus de restructuration d'EACL. Comme vous l'avez appris plus tôt, cette phase consistera essentiellement à définir l'avenir des laboratoires nucléaires. Le gouvernement pourra compter sur le soutien indéfectible d'EACL à cette initiative.

[Traduction]

Les laboratoires nucléaires représentant une valeur clé pour le pays, cette restructuration n'est pas une entreprise négligeable. En effet, elle nous donne la chance de déterminer quel rôle scientifique et technologique nous voulons adopter en collaboration avec l'industrie, les universités et le gouvernement du Canada.

Alors que le gouvernement poursuit ce processus de restructuration, la direction d'EACL dresse son nouveau plan d'entreprise sous l'égide du conseil d'administration et en étroite consultation avec Ressources naturelles Canada.

Nous avons pour but à court terme d'appuyer les priorités du gouvernement pour ce qui est de la réduction de son déficit, l'innovation dans les affaires et la sûreté de la sécurité du public. EACL s'engage à améliorer l'efficacité et à honorer, voire à surpasser, les engagements que nous avons pris devant les autorités de réglementation, les centrales nucléaires, la chaîne de valeur de l'industrie et les intervenants gouvernementaux et universitaires.

[Français]

Ce faisant, EACL serait mieux placé pour réaliser le résultat stratégique qu'elle veut atteindre, soit que les Canadiens et le monde entier bénéficient des retombées des sciences et de la technologie nucléaire sur le plan de l'énergie, de la santé, de l'environnement et de l'économie, tout en sachant que la sécurité et la sûreté nucléaires sont assurées.

[Traduction]

En notre qualité de laboratoire gouvernemental, nous nous engageons à ce que nos ressources, nos connaissances et nos centres de recherche uniques en leur genre profitent aux Canadiens et au monde entier. Cela nous aide à utiliser nos ressources plus stratégiquement, de façon à mieux réaliser nos propositions de valeur, qui se composent de trois éléments. Premièrement nous sommes un conseiller et un agent du gouvernement du Canada pour ce qui est des politiques publiques. Deuxièmement, nous contribuons à l'innovation et à la transmission des connaissances techniques et favorisons ainsi la prospérité du secteur privé. Troisièmement, en collaboration avec nos partenaires, nous formons des employés hautement qualifiés, ce qui contribue à la productivité et à la compétitivité de l'économie du savoir.

L'un des principaux changements que nous avons apportés au cours de l'année qui vient de s'écouler, c'est la façon dont nous gérons EACL dans le but de réaliser notre résultat stratégique.

We have introduced what is known in government as a program activity architecture to closely align AECL's programs and results with key federal outcome areas for Canadians. Our program activity architecture provides clarity, discipline, focus and relevance to the organization's science and technology mission. Clarity with respect to program activities helps us to measure outputs and progress toward achieving again that strategic outcome in the most cost-effective manner.

To be more specific, AECL's program activities focus on six areas. First is maintaining and growing Canada's capability in the nuclear energy industry; second is ensuring nuclear safety and security for Canada; third is improving nuclear and related technologies in the pursuit of clean, safe energy; fourth is delivering and improving reliability in the supply of medical isotopes, including the understanding of the effects of radiation on human health; fifth is ensuring that Canada's nuclear sites are clean, healthy environments, through delivery of environmentally focused science and technology; and finally, by increasing Canada's return on investment in nuclear science and technology through the development of highly qualified people.

[*Translation*]

Mr. Chair, I am pleased to report that we are beginning to see the benefits of AECL's new management approach in our interactions with government, industry and academia.

This approach is helping us focus on our value to our multiple stakeholders, and deliver the full benefits of a strong, federal nuclear science and technology laboratory in Canada.

[*English*]

Of course, much more work is ahead of us to fully reap the benefits of the new management approach, to efficiently execute our plans, and to become better in the transition of our results to policy and commercial benefit, but I believe we are heading in the right direction.

For example, using Treasury Board methodology, we recently completed an internal review to free up resources from lower-priority activities to invest in higher-priority science and technology projects.

My message today is that our focus is on safety, execution and innovation, excelling together. We are committed to demonstrate our effectiveness by meeting and exceeding our commitments, within budget and on schedule.

Nous avons introduit ce qui, au gouvernement, s'appelle une architecture des activités de programme, afin que nos programmes et objectifs correspondent aux résultats principaux que le gouvernement fédéral destine aux Canadiens. Notre architecture des activités de programme assure la clarté, la discipline, la concentration et la pertinence nécessaire à notre mission scientifique et technologique. La clarté dans les activités des programmes nous aide à mesurer nos résultats et les progrès que nous avons accomplis en vue de réaliser notre résultat stratégique de la façon la plus rentable possible.

Pour être plus précis, les activités des programmes d'AECL comportent six volets. Premièrement, conserver et accroître la capacité nucléaire du Canada; deuxièmement, assurer la sécurité et la sûreté nucléaire au Canada; troisièmement, améliorer la technologie nucléaire et les technologies connexes dans le but d'avoir une source d'énergie propre et sans danger; quatrièmement, améliorer la fiabilité de la production d'isotopes médicaux et comprendre les effets des radiations sur la santé humaine; cinquièmement, faire en sorte que les centrales nucléaires canadiennes soient propres et sans danger pour la santé, grâce à des technologies et à des procédés scientifiques respectueux de l'environnement; et enfin, augmenter le retour sur les investissements du Canada dans la science et la technologie nucléaires en formant des employés hautement qualifiés.

[*Français*]

Monsieur le président, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous commençons à voir se profiler les avantages que procure la nouvelle méthode de gestion d'AECL dans nos interactions avec le gouvernement, l'industrie et les milieux universitaires.

Cette approche nous aide à mettre l'accent sur les valeurs que nous représentons pour nos multiples intervenants et à faire profiter le Canada des avantages considérables que présente, pour lui, l'existence au pays d'un important laboratoire de sciences et de technologie nucléaire fédérale.

[*Traduction*]

Il va de soi que nous avons encore beaucoup de travail à faire avant de tirer tous les avantages de cette nouvelle approche gestionnelle, d'exécuter nos plans efficacement et de réussir à ce que nos résultats se traduisent par des avantages commerciaux, tout en respectant les politiques, mais je crois que nous sommes sur la bonne voie.

Par exemple, nous avons récemment suivi la méthodologie du Conseil du Trésor pour procéder à un examen interne dans le but de libérer des ressources servant aux activités non prioritaires et de les consacrer à des projets scientifiques et technologiques hautement prioritaires.

Le message que je veux vous transmettre aujourd'hui, c'est que nous mettons l'accent sur la sécurité, l'exécution et l'innovation, dans le but d'exceller ensemble. Nous nous engageons à démontrer notre efficacité en honorant, voire en dépassant, nos engagements, et ce, dans le respect des budgets et des délais.

[*Translation*]

I am pleased to report that we have a new, five-year licence at our Chalk River site, a demonstration of Canadian confidence in the Nuclear Laboratories.

We are also making solid progress toward our goal of operational excellence as a new member of the World Association of Nuclear Operators. Indeed, we are the world's first non-power reactor member of WANO.

[*English*]

Mr. Chair, this is clearly an important juncture in AECL's history. I am proud to be leading AECL as it continues to evolve as Canada's premier science and technology nuclear organization. My objective is to fully support the government throughout the restructuring process and to ensure that we maximize Canada's return on investment in nuclear science and technology, for the public good.

Mr. Chair, if I could offer the opportunity to come two hours up the Ottawa River and join us at the Chalk River site, it would be my sincere pleasure to host you there.

Steve Halpenny and I, certainly assisted by Ms. Cléroux, would be pleased to take questions of the honourable senators.

The Chair: Thank you.

Sheridan Park is not mentioned here. Is that still part of your group?

Mr. Walker: Indeed, the assets of the commercial reactor division did include Sheridan Park. That has all gone with the sale, with the exception of one building, which currently holds this entity I called the wrap-up office, which will exist for a short period of time.

The Chair: You also mentioned in your remarks a five-year renewal licence for Chalk River. Does that include the reactor that we have heard a lot about, the research reactor, or the MAPLE reactors?

Mr. Walker: Mr. Chair, the site licence for Chalk River includes all the facilities on the site. There are approximately 17 nuclear installations on the site and about 70 major buildings. The largest and certainly the biggest focus for the Canadian Nuclear Safety Commission is indeed the NRU. We have obtained another five-year operating licence. As is typical practice in this, our outlook has been a ten-year outlook but with a five-year licence.

The Chair: The MAPLE reactor, is that still in wraps?

Mr. Walker: The MAPLE is considered within that licence but, as perhaps you are aware, it is in the safe storage mode currently.

[*Français*]

J'ai le plaisir de vous annoncer que Chalk River a obtenu un nouveau permis pour cinq ans, preuve de la confiance qu'inspirent, au Canada, les laboratoires nucléaires.

De plus, nous accomplissons des progrès remarquables pour ce qui est de la réalisation de notre objectif d'excellence opérationnelle en tant que nouveau membre de l'Association mondiale des exploitants de centrales nucléaires. En effet, nous sommes le premier membre de l'association au monde à réacteur non producteur de puissance.

[*Traduction*]

Monsieur le président, c'est là un moment historique pour EACL. Je suis fier de diriger EACL, une société qui continue d'évoluer dans son rôle de principale organisation au Canada dans le domaine des sciences et technologies nucléaires. J'ai pour objectif d'appuyer fermement le gouvernement tout au long de la restructuration et de faire profiter les Canadiens des investissements du gouvernement du Canada dans les sciences et technologies nucléaires.

Monsieur le président, si vous acceptiez l'invitation de venir à Chalk River qui est à deux heures en amont de la Rivière des Outaouais, il me ferait très plaisir de vous y recevoir.

Steve Halpenny et moi, aidés de Mme Cléroux, aimerions maintenant répondre aux questions des honorables sénateurs.

Le président : Merci.

Vous ne mentionnez pas Sheridan Park. Est-ce que cela fait toujours partie de votre groupe?

M. Walker : En fait, les actifs de la division du réacteur commercial comprenaient Sheridan Park. Tout cela est parti lors de la vente, à l'exception d'un édifice, qui abrite présentement une entité que j'appelle le bureau de fermeture, qui existera pour une courte période de temps.

Le président : Vous avez également mentionné dans votre exposé un renouvellement de cinq ans pour le permis de Chalk River. Est-ce que cela comprend le réacteur dont nous avons tant entendu parler, le réacteur de recherche, ou les réacteurs MAPLE?

M. Walker : Monsieur le président, le permis pour Chalk River couvre toutes les installations sur ce site. Il y a environ 17 installations nucléaires là-bas et environ 70 édifices importants. La plus grande et certainement la plus importante pour la Commission canadienne de sûreté nucléaire est sans aucun doute le réacteur NRU. Nous avons obtenu un autre permis d'activités de cinq ans. Comme il est commun dans ce domaine, nos plans se font sur 10 ans mais avec un permis de cinq ans.

Le président : Est-ce que le réacteur MAPLE est toujours en attente?

M. Walker : Le MAPLE est couvert par ce permis, mais comme vous le savez peut-être, il est présentement en mode d'entreposage sécuritaire.

The Chair: That was my understanding. Thank you.

Senator Neufeld: Thank you for your presentation. I want to go back to questions that were asked earlier about the \$285 million.

I do not want to be difficult, and I understand the process that the government is responsible for a certain amount for a certain period of time. Some of that money would be for continuing the refurbishing of Point Lepreau. Is that correct?

Ms. Cléroux: That is correct.

Senator Neufeld: Are there three other sites around the world? Can you name them, please?

Ms. Cléroux: Certainly. There is Wolsong, Korea, where the project is completed but the period of guarantee has to be honoured. There is Point Lepreau, New Brunswick, which is very active and for which another critical milestone was met over the last few days. They have achieved the fuel installation, about which we are all very pleased. You might remember that this project had many difficulties over the last couple of years. Now, the project is looking at a brighter horizon instead of the grim side that was the issue for a few years.

There is Bruce Power, Ontario, where two units are being refurbished. The project is not completed and will be completed by Candu Energy Inc. This is still the responsibility of the government. There is also the project of Gentilly 2, Quebec, for which discussions are ongoing with Hydro-Quebec to determine when the project will start.

Senator Neufeld: You said that \$284 million takes us up to date, and there will be further dollars. Is there any estimate of how much more the Government of Canada will have to spend on Point Lepreau, Wolsong, Bruce Power and Gentilly 2? Is there a ballpark figure?

Ms. Cléroux: We have an estimate as part of the decision. As you know, the \$285 million is statutory funding, so it is already approved. We have the estimate for the overall cost. However, since the projects of the life extension projects are commercially sensitive, we prefer not to provide too much detail about the cost of that provision. We are still hopeful that with the new management under Candu Energy Inc. these projects will proceed and be completed as rapidly as possible and that, in the end, we will expend less money than was provisioned as part of the transaction. There is an incentive to do better than we had first envisaged. In the end, all taxpayers will be able to save money.

Senator Neufeld: That helps a little with Senator Eggleton's talk about how much it costs Canadians. That money would have had to be paid in any event; and most of it is in Canada because only one site is in Korea. The other three are projects in Canada where that money will be expended. Is that correct?

Le président : C'est ce que je pensais. Merci.

Le sénateur Neufeld : Merci pour votre exposé. Je veux revenir aux questions posées plus tôt au sujet des 285 millions de dollars.

Je ne veux pas faire le difficile, et je comprends le processus par lequel le gouvernement est responsable pour une certaine somme pendant une certaine période. Une partie de cet argent servira à la poursuite des rénovations de Point Lepreau. Est-ce exact?

Mme Cléroux : C'est exact.

Le sénateur Neufeld : Y a-t-il trois autres sites dans le monde? Pourriez-vous les nommer?

Mme Cléroux : Certainement. Il y a Wolsong, en Corée, où le projet est terminé mais il faut honorer la période de garantie. Il y a Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, qui est très actif et où un autre jalon important a été atteint au cours des derniers jours. Ils ont accompli l'installation du carburant ce qui nous réjouit tous. Vous vous souviendrez peut-être que ce projet a connu de nombreuses difficultés au cours des deux dernières années. Maintenant, l'avenir du projet est plus positif plutôt que négatif, comme ce l'était pour quelques années.

Il y a Bruce Power, en Ontario, où deux unités sont en rénovation. Le projet n'est pas terminé et le sera par Candu Energy Inc. Le gouvernement en est toujours responsable. Il y a aussi le projet de Gentilly 2, au Québec, pour lequel des discussions sont en cours avec Hydro-Québec afin de déterminer quand le projet sera lancé.

Le sénateur Neufeld : Vous avez dit que 284 millions de dollars nous mènent à aujourd'hui, et qu'il y aura d'autre argent. Y a-t-il des estimations de la somme que devra déboursier le gouvernement du Canada pour Point Lepreau, Wolsong, Bruce Power et Gentilly 2? Avons-nous une idée de la somme?

Mme Cléroux : Une estimation est incluse dans la décision. Comme vous le savez, les 285 millions de dollars sont un financement prévu par la loi, donc ils sont déjà approuvés. Nous avons une idée du coût général. Cependant, puisque les informations sur les projets de prolongation de la durée de vie sont commercialement sensibles, nous préférons ne pas donner trop de détails à ce sujet. Nous espérons toujours que sous la gestion de Candu Energy Inc., ces projets se poursuivront et seront complétés aussi rapidement que possible et qu'au bout du compte, nous devrions déboursier moins que ce qui avait été prévu lors de la transaction. Il y a un incitatif pour obtenir un meilleur rendement que prévu. En fin de compte, tous les contribuables pourront économiser.

Le sénateur Neufeld : C'est un peu utile quant à ce qu'a dit le sénateur Eggleton à propos du coût pour les Canadiens. Cet argent aurait dû être déboursé de toute façon; et la plus grande partie le sera au Canada parce qu'il n'y a qu'un site en Corée. Les trois autres projets sont au Canada, où l'argent sera dépensé. Est-ce exact?

Ms. Cléroux: That is correct. Even if we had not sold the CANDU Reactor Division, we needed to spend the money. These contracts were signed under the responsibility of the owner — the Government of Canada, who would have had to cover these projects.

You might remember that when these projects were signed originally, they were expected to have some margin of profit. Unfortunately, because of all kinds of technological and management problems that arose, we ran into cost overruns. The only project that does not have cost overruns is Gentilly 2 because the project has not started.

Senator Peterson: You are receiving revenue from Bruce Power. The last time I was there, they said they were on time and on budget. Why would there not be net revenue on that? How can it be costing you money?

Ms. Cléroux: Bruce Power is one project that has gone beyond the original cost. There was an agreement with Bruce Power on the payment of each of the parties. This discussion is ongoing with Bruce Power. There is a difference of opinion about who is supposed to pay certain costs.

At this time, it is premature to indicate what will be the outcome, the project is not completed and second, there is a claim that has been put forward by Bruce Power. They did pay. For all of these projects, the clients have paid. We are not saying that there was 100 per cent coverage by the Government of Canada. All of these were contractual projects, and all of the clients paid. However, the fixed price amounts are way lower than the final results of the costs of the projects for the reasons that I have explained.

Senator Neufeld: For any of these sites in Canada, does the Government of Canada, Atomic Energy of Canada Limited, or the Crown corporation, have any responsibility for remediation of any of these sites? Is that the responsibility, for example, Point Lepreau in New Brunswick, of the Government of New Brunswick? Who is responsible for that at the end of the day?

Ms. Cléroux: Are you talking about when that reactor will have to be decommissioned 30 years from now?

Senator Neufeld: Yes.

Ms. Cléroux: It will be the responsibility of New Brunswick Power, the owner of the reactor at Point Lepreau.

Senator Neufeld: I was aware of that.

Senator Peterson: What is the estimated lifespan of the reactor at Chalk River?

Mr. Walker: We have been relicensed, as I indicated in my response to the chair's comment, for another five years. In developing the safety case for that, we have projected forward operations for 10 years. The issue of the life comes ultimately down to a cost benefit equation, which would have to be evaluated as we move forward.

Mme Cléroux : C'est exact. Même si nous n'avions pas vendu la Division du réacteur CANDU, nous aurions dû déboursier cet argent. Ces contrats ont été signés sous la responsabilité du propriétaire — le gouvernement du Canada, qui aurait eu à financer ces projets.

Vous vous souviendrez peut-être que lorsque ces projets ont été signés, on s'attendait à ce qu'il y ait une certaine marge de profit. Malheureusement, à cause de tous les problèmes technologiques et de gestion, il y a eu des dépassements de coûts. Le seul projet où il n'y a pas eu de dépassement est Gentilly 2 parce que le projet n'a pas encore débuté.

Le sénateur Peterson : Vous recevez des revenus de Bruce Power. La dernière fois que j'y étais, ils ont dit qu'ils respectaient les échéanciers et le budget. Pourquoi n'y aurait-il pas de revenu net de ce projet? Pourquoi est-ce que cela vous coûte de l'argent?

Mme Cléroux : Bruce Power est l'un des projets qui a dépassé le coût original. Il y a eu un accord avec Bruce Power pour les paiements de chaque partie. Les discussions continuent avec Bruce Power. Il y a une divergence d'opinions quant à savoir qui devrait payer certains coûts.

Présentement, il serait prématuré de dire quel sera le résultat, le projet n'est pas complété, et deuxièmement, Bruce Power a déposé une réclamation. Ils ont payé. Pour tous ces projets, les clients ont payé. Nous ne disons pas que tout a été couvert par le gouvernement du Canada. Il s'agissait de projets à contrat, et tous les clients ont payé. Cependant, les prix fixes sont beaucoup plus bas que les coûts finaux des projets pour les raisons que j'ai expliquées.

Le sénateur Neufeld : Est-ce que le gouvernement du Canada, Énergie atomique du Canada limitée ou la société d'État ont des responsabilités d'assainissement pour l'un de ces sites? Par exemple, est-ce que c'est le gouvernement du Nouveau-Brunswick qui est responsable pour Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick? Qui en sera responsable au bout du compte?

Mme Cléroux : Est-ce que vous voulez dire quand le réacteur sera déclassé dans 30 ans?

Le sénateur Neufeld : Oui.

Mme Cléroux : C'est la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick, le propriétaire du réacteur de Point Lepreau, qui en sera responsable.

Le sénateur Neufeld : Je savais cela.

Le sénateur Peterson : Quelle est la durée de vie prévue du réacteur de Chalk River?

M. Walker : Le permis a été renouvelé pour cinq ans de plus, comme je l'ai indiqué lors de ma réponse au président. Lors de l'élaboration du dossier sur la sécurité, nous avons prévu des activités pour 10 ans. La question de la durée de vie en revient finalement à un calcul des avantages et des coûts, qui devront être évalués plus tard.

As part of our licence, the Canadian Nuclear Safety Commission has required that we provide the commission with the plans on the reactor post-2016 by June 2014. It would be one of two scenarios: We would be looking to relicense for another five-year cycle; or we would be planning to decommission, which means we would have to start preparing decommissioning plans for regulatory oversight.

Senator Peterson: Is it revenue positive now? Are you selling isotopes? There was a great demand for them. Are you making money on that? When the trouble started, did you lose market share because of the inability to deliver?

Mr. Walker: It is a complex subject. I would highlight that we produce medical isotopes as a matter of public policy as an agent of the federal government. The government has said: "You will produce medical isotopes and supply them into the global market." We are subsidized by the federal government to do that. We receive revenue on the sale of the individual isotopes. Looking at that, the revenue covers the cost of producing the isotopes. That said, when one looks at the cost of producing and operating a reactor and all of the production facilities, we are indeed being subsidized in part from the funding that you are looking at today as we move forward.

It has been a policy of the isotope producing nations of the world to move forward to diversify the market. To have a single point of failure, such as we had for a number of years with the National Research Universal, simply was not good business. We have now seen a diversified market, which in the context of the global supply of isotopes is a good thing.

We are seeing less demand for isotopes coming out of the NRU, which means less revenue but also fewer costs. For us it is about a wash; but we are producing less. I would say that is because the market has — and rightly so — looked to diversify.

Senator Peterson: Are you involved at all in trying to get into the market of disposal of reactor waste? There are a lot of things going on in Northern Ontario, like deep deposits in the granite. Are you involved in trying to come up with something, or is that the nuclear waste management group?

Mr. Walker: We have, for many years, been technical advisers to the waste management office, conducting technical feasibility studies on various options and providing the scientific support needed to advance the strategy that the Canadian utilities and the NWMO have for disposal of reactor waste.

Dans le cadre de notre permis, la Commission canadienne de la sûreté nucléaire a exigé que nous lui fournissions d'ici juin 2014 des plans sur l'état du réacteur après 2016. Il y a deux scénarios possibles. Nous pourrions demander un renouvellement du permis pour un autre cycle de cinq ans ou nous pourrions planifier le déclassement, ce qui veut dire que nous aurions à commencer à préparer les plans de déclassement à des fins de surveillance réglementaire.

Le sénateur Peterson : Faites-vous des profits actuellement? Vendez-vous des isotopes? Il y avait une grande demande pour eux. Faites-vous de l'argent avec ça? Lorsque les problèmes ont commencé, avez-vous perdu des parts de marché parce que vous ne pouviez pas les fournir?

M. Walker : C'est une question complexe. Je veux indiquer que nous produisons des isotopes médicaux en tant qu'agents du gouvernement fédéral dans le cadre d'une politique publique. Le gouvernement nous a dit que nous devons produire des isotopes médicaux et les fournir au marché mondial. Nous sommes subventionnés par le gouvernement fédéral pour le faire. Nous recevons de l'argent lors de la vente des isotopes. Ainsi, les revenus couvrent les coûts de production des isotopes. Cela dit, lorsqu'on examine le coût de production et de fonctionnement d'un réacteur et de toutes les installations de production, nous sommes subventionnés en partie par le financement que vous examinez aujourd'hui.

Les pays produisant des isotopes ont eu comme politique de diversifier le marché. Ce n'était pas une bonne chose d'avoir un maillon qui bloquait tout, comme cela s'est passé pendant un certain nombre d'années avec le réacteur national de recherche universelle. Nous avons maintenant un marché diversifié, ce qui est une bonne chose pour le marché mondial d'approvisionnement d'isotopes.

Nous assistons à une diminution de la demande pour des isotopes provenant du réacteur NRU, ce qui entraîne une baisse de nos recettes mais aussi de nos coûts. Pour nous, c'est une situation où nous n'enregistrons ni profit ni perte, mais nous produisons moins. Je dirais que c'est le résultat d'un marché qui cherche à se diversifier, ce qui est une bonne chose.

Le sénateur Peterson : Participez-vous aux efforts visant à essayer de pénétrer le marché de l'évacuation des déchets issus de réacteur? Un grand nombre de projets sont en cours dans le Nord de l'Ontario comme l'enfouissement profond dans le granite. Participez-vous à la recherche de solutions ou est-ce le rôle du groupe de gestion des déchets nucléaires?

M. Walker : Pendant des années, nous avons agi à titre de conseillers techniques auprès du Bureau de gestion des déchets en effectuant des études de faisabilité technique concernant diverses possibilités et en apportant le soutien scientifique nécessaire pour faire valoir la stratégie dont disposent les compagnies de services publics canadiennes et les opérations liées à la gestion des déchets nucléaires pour l'évacuation de déchets issus de réacteur nucléaire.

We address the disposal of the waste from the NRU, as well as managing the historic and legacy waste that both Mr. Corey and Ms. Cl  roux may have mentioned in the past.

As I have indicated in our remarks, one of our technical strengths is that we know how to manage wastes and deal with their disposal.

That is one of the services that we provide on behalf of the Government of Canada. Where contracted by third parties, we provide that as well.

Senator Peterson: If you could ever figure out the solution to that, you would fill your pockets pretty fast. Utilities could not get to your door fast enough to get rid of that waste. I do not know why you would not, with all your expertise, really concentrate on that. It is very close I think. Why would you not just zero in on that? It seems to me that if you could ever solve that you would have a home run. Maybe I am wrong. I do not know.

Mr. Walker: We have a strength in the environmental sciences and the technology to do this. It is part of our portfolio, and the contracts that we have with the Government of Canada to exercise those responsibilities are a significant part of our funding stream.

Senator Nancy Ruth: On isotopes, is SNC Lavalin, or any other corporation, prohibited from competing with you on the manufacture of isotopes? Do you have a lock on this in Canada?

Mr. Walker: We have a legal relationship with a company called Nordion. There are many types of isotopes. The one that is most in demand is molybdenum 99, from which, ultimately, comes the short-lived medical isotope called technetium. We provide the molybdenum to Nordion, who further processes it to make it available into the supply chain to become the technetium used in hospitals.

Our supply relationship is unique with Nordion. They then provide to the marketplace, as do other suppliers on a competitive basis.

Senator Nancy Ruth: You are not the only game in the country?

Mr. Walker: We are, in fact, currently, the only producer of isotopes in Canada, and, I believe, in North America.

Ms. Cl  roux: In Canada, there is no other technology that can produce the technetium 99 that Mr. Walker referred to.

AECL's contract with Nordion puts AECL in a situation of not being able to sell that product to any competitors of Nordion.

Nous nous occupons de l'  vacuation des d  chets issus du r  acteur NRU de m  me que de la gestion des d  chets h  rit  s dont M. Corey et Mme Cl  roux ont parl  .

Comme je l'ai indiqu   dans mes observations, l'une de nos forces techniques est que nous ma  trisons la gestion des d  chets de m  me que leur   vacuation.

C'est l'un des services que nous fournissons au nom du gouvernement du Canada. Nous fournissons aussi ces services lorsque des contrats sont sign  s avec des tierces parties.

Le s  nateur Peterson : Si vous pouviez trouver la solution    ce probl  me, vous deviendriez riche tr  s rapidement. Et les compagnies de services publics feraient tout pour entrer le plus rapidement possible en contact avec vous afin de se d  barrasser de leurs d  chets. Je ne comprends pas pourquoi, avec toute l'expertise dont vous disposez, vous ne vous int  ressez pas r  ellement    cela. Selon moi, c'est intimement li  . Pourquoi ne ciblez-vous pas cela en particulier? Il me semble que si vous parveniez    r  soudre ce probl  me, vous viseriez en plein dans le mille. Peut-  tre que je me trompe. Je ne sais pas.

M. Walker : Les sciences de l'environnement constituent notre force et nous disposons de la technologie n  cessaire. Cela fait partie de notre portefeuille et les contrats que nous signons avec le gouvernement du Canada afin de s'acquitter de cette responsabilit   constituent une partie consid  rable de nos sources de financement.

Le s  nateur Nancy Ruth : En ce qui a trait aux isotopes, SNC-Lavalin ou d'autres entreprises ont-elles l'interdiction de vous faire concurrence pour la fabrication d'isotopes? Avez-vous l'exclusivit   dans ce domaine au Canada?

M. Walker : Nous avons un rapport juridique avec une entreprise qui s'appelle Nordion. Il existe un grand nombre de types d'isotopes. Celui qui fait l'objet de la plus forte demande est le molybd  ne 99    partir duquel on cr  e un isotope m  dical    courte dur  e de vie appel   techn  tium. Nous fournissons du molybd  ne    Nordion qui le transforme pour le rendre disponible dans la cha  ne d'approvisionnement et qu'il soit transform   en techn  tium utilis   dans les h  pitaux.

Ce type d'approvisionnement avec Nordion est unique. Ensuite, ils fournissent le march   tout comme d'autres fournisseurs de mani  re concurrentielle.

Le s  nateur Nancy Ruth : N'  tes-vous pas le seul joueur au pays?

M. Walker : En fait,    l'heure actuelle, nous sommes le seul producteur d'isotopes au Canada et, il me semble, en Am  rique du Nord.

Mme Cl  roux : Au Canada, il n'existe pas d'autres technologies permettant de produire le techn  tium 99 dont M. Walker a parl   plus t  t.

En raison du contrat qui la lie    Nordion, EACL se trouve dans une situation o   elle n'est pas en mesure de vendre ce produit    des concurrents de Nordion.

You might know that NRCan is investing in non-reactor based isotope-production technologies. If one of those technologies, like cyclotrons or linear accelerators, were to prove successful in the commercial production of isotopes — and we are still in the experimental phase — it could be owned by companies. Advanced Light Source is one of those; Triumph is another one. That could be competition to the AECL-Nordion relationship. AECL does not have the monopoly on producing isotopes in the country. It is just that, right now, there is no other technology available to create the molybdenum 99 used in the production of that very in-demand technetium 99 isotope.

Senator Nancy Ruth: Is AECL doing the scientific investigation into alternative technologies to compete with other companies? Is it something you could do in five years, if that is your license? Are you looking at it?

Mr. Walker: We have been technical advisers to Natural Resources Canada as it looks at the feasibility of non reactor-based technologies for producing isotopes. That has been the extent of our contribution to that agenda.

I would highlight that, as Ms. Cléroux has indicated, the search for non reactor-based solutions for isotope production is not a Canadian issue. It is a global issue. The world is trying to do this, and there are many that are pursuing it. It is not that it is not technically feasible, it is whether it is scalable. That tends to be the challenge, but many countries are looking at it, including a number of very capable institutions here in our country.

Senator Nancy Ruth: I am not quite sure what my question is around waste management, but you said that you are good at it and then people purchase your skills.

What has happened to the report that Elizabeth Dowdeswell did for the industry around waste management? I think the government gave go ahead for them to explore further? I do not know whether I am right there. What is the relationship between that group and your waste management, and where is it all going?

Mr. Walker: What Ms. Dowdeswell had contributed to was the strategy by which our Canadian utilities could deal with the long-term disposal of the nuclear fuels That has led to our adaptive phased management approach. The concept is really quite elegant. It is a notion where the NWMO goes to communities around the country and says that, on the one hand, they will assess whether a disposition to a deep geological site would be technically feasible in your area and, on the other hand, they will engage the community as to whether or not it

Vous êtes peut-être au courant du fait que RNCan est en train d'investir dans des technologies de production d'isotopes ne nécessitant pas de réacteur. Si l'une des technologies comme les cyclotrons ou les accélérateurs linéaires se montrait viable pour assurer la production commerciale d'isotopes — et nous en sommes toujours à la phase expérimentale — elle pourrait être la propriété de ces entreprises. Advanced Light Source est l'une d'entre elles, de même que Triumph. Celle-ci pourrait entrer en concurrence avec le partenariat EACL-Nordion. EACL ne jouit pas d'un monopole pour la production d'isotopes au Canada. La situation est telle qu'actuellement, il n'existe pas d'autres technologies pour créer le molybdène 99 nécessaire à la production de l'isotope technétium 99 qui fait l'objet d'une forte demande.

Le sénateur Nancy Ruth : EACL effectue-t-elle des recherches scientifiques sur des technologies de remplacement pour entrer en concurrence avec d'autres compagnies? Est-ce quelque chose que vous pourriez faire dans cinq ans, si cela relève de vos responsabilités? Est-ce quelque chose que vous envisagez?

M. Walker : Nous avons agi à titre de conseillers techniques auprès de Ressources naturelles Canada dans le cadre d'une étude de faisabilité portant sur des technologies de production d'isotopes ne nécessitant pas de réacteur. Telle est la portée de notre contribution dans ce domaine.

J'aimerais souligner que comme Mme Cléroux l'a fait remarquer, la recherche de solutions ne nécessitant pas de réacteur pour la production d'isotopes n'est pas une problématique canadienne. Il s'agit d'une question mondiale. Le monde entier se penche sur cette question et bien des acteurs effectuent des recherches sur cette technologie. La question n'est pas de savoir si celle-ci est viable d'un point de vue technologique, mais plutôt de déterminer si celle-ci peut-être adaptable. Tel est le défi auquel nous nous heurtons, mais bien des pays effectuent des recherches dans ce domaine, y compris un certain nombre d'institutions ici, au Canada.

Le sénateur Nancy Ruth : Je ne suis pas certaine que ma question porte sur la gestion des déchets, mais vous avez dit que c'était un domaine que vous maîtrisiez et dans lequel vous commercialisez vos compétences.

Qu'est-il advenu du rapport qu'Elizabeth Dowdeswell a effectué pour ce secteur concernant la gestion des déchets? Je pense que le gouvernement leur a donné le feu vert pour poursuivre leur recherche, n'est-ce pas? Je ne sais pas si j'ai raison. Quel est le lien entre ce groupe et vos activités de gestion des déchets, et dans quelle direction est-ce que vous allez?

M. Walker : Ce à quoi Mme Dowdeswell a contribué était la stratégie qui serait employée par les entreprises de services publics canadiennes pour la gestion de l'évacuation à long terme des combustibles fossiles, ce qui nous a menés à élaborer notre approche adaptative échelonnée. C'est un concept très séduisant. Selon ce concept, les opérations liées à la gestion des déchets nucléaires contactent les collectivités de l'ensemble du pays pour leur offrir, d'une part, d'évaluer la faisabilité technique d'un site d'enfouissement géologique profond dans leur zone géographique

would be willing to be a recipient of the program. That notion of an adaptive phased management approach is seeking to not only look at technical feasibility but also to build community acceptance of the repository. Essentially, it is to say that, as communities look to this and sort out what their concerns are, the program will adapt to the needs of the community. That is the concept moving forward.

Our contribution here is in dealing with a number of the liabilities and with historic waste. NWMO is dealing with nuclear fuels. We are dealing with what are called low level and intermediate wastes. Our effort has largely been to provide the long-term, but not final, storage of these wastes, which ultimately would be based on adaptive phased approach to determine how to address that. That is a complex subject, but I hope I have shed some light on it.

Senator Nancy Ruth: It sounds like this is the plan, but that it not quite started to be implemented yet.

Mr. Walker: That is a fair comment.

Ms. Cléroux: This is the plan, but it is in motion. The dynamic with those wastes is that we do not have any technical solutions in view right now. The only thing we know to do with those heavily radioactive wastes is to store them in geological areas where that radiation would not have any impact.

The technical solution is not known. If we are burying it, it is not technically dealt with. We are just postponing. Other generations will have to deal with these wastes.

The nuclear waste group — I am sorry, I always mix up the acronym — is going around the country and looking at these different possibilities, the sites and the acceptance from the communities to be able to determine that.

Everyone knew from the get-go that it is not something that will happen overnight. It will take a period of time to be able to identify these communities and sites. The plan is in motion, but it is not something that is rapid. This is a delicate, sensitive and complex issue.

Mr. Walker: Perhaps I could add to that. To be clear, according to our federal legislation the responsibility for the nuclear waste resides with the utilities who are obliged to set aside funds to deal with that disposition. The NWMO is not a federal entity. It is an entity of the utilities looking to deal with long-term management, according to the federal legislation under which they operate.

et, d'autre part, de solliciter l'opinion de la collectivité afin de déterminer si celle-ci souhaite bénéficier du programme. Ce concept d'approche adaptative échelonnée cherche non seulement à examiner la faisabilité technique, mais aussi à favoriser l'acceptation par la collectivité du centre de stockage de déchets radioactifs. En fait, cela revient à dire que le programme s'adaptera aux besoins de la collectivité selon les préoccupations qu'elle aura identifiées. Tel est le concept que nous allons mettre en œuvre.

Dans ce domaine, nous apportons notre contribution pour ce qui est des obligations et des déchets hérités. Les opérations liées à la gestion des déchets nucléaires n'ont pas à se préoccuper des combustibles nucléaires. Nous nous occupons de ce que l'on appelle les déchets radioactifs de faible et moyenne activités. Nos efforts consistent essentiellement à fournir des solutions à long terme, bien que non définitives, à l'entreposage de ces déchets, qui sera fondé au final sur des approches adaptatives échelonnées. C'est un sujet complexe et j'espère que j'ai éclairé votre lanterne.

Le sénateur Nancy Ruth : Il semble que ce soit ce que nous essayons de faire, mais que le plan n'a pas encore commencé à être mis en œuvre.

M. Walker : Il est juste de dire cela.

Mme Cléroux : Tel est le plan, mais celui-ci est en cours. Le problème avec ces déchets, c'est que nous n'avons pas encore de solutions techniques à notre portée à l'heure actuelle. La seule chose que nous savons faire avec ces déchets hautement radioactifs est de les entreposer dans des sites géologiques où les radiations n'ont aucune répercussion.

Nous ne connaissons pas encore la solution technique à ce problème. Le fait de les enfouir n'est pas une solution technique. Nous ne faisons que reporter le problème. Les générations futures vont devoir trouver une solution à la gestion de ces déchets.

Le groupe des déchets nucléaires — je suis désolée, je me trompe tout le temps de sigle — parcourt le pays à la recherche de différentes possibilités, de sites, et dans l'espoir de faire accepter ces solutions par les collectivités afin d'aller de l'avant.

Tout le monde savait d'emblée que ce n'est pas quelque chose qui se produira du jour au lendemain. Il faudra un certain temps pour être en mesure de recenser ces collectivités et ces sites. Le plan a été mis en œuvre, mais le processus n'est pas rapide. Il s'agit d'une question délicate et de nature complexe.

M. Walker : J'aimerais rajouter quelque chose. Soyons clairs, selon la loi fédérale la responsabilité des déchets nucléaires relève des services publics qui sont obligés de mettre des fonds de côté aux termes de cette disposition. La SGDN n'est pas une entité fédérale. Cette société a été créée par les services publics qui cherchaient une solution de gestion à long terme conforme aux lois fédérales qui les régissent.

Senator Nancy Ruth: The mines are owned by a corporation? They are all still privately owned. They are owned by shareholders even if they are not working mines? The hole is in the rock where you want to put the stuff.

I have one last question, it is about the moon. This summer I heard there was a substance on the moon. I hope someone knows what I am talking about. It would replace the function of uranium in nuclear fission. Is there any scientific research being done by you on the possibility of this? Is there computer modelling?

Mr. Walker: I am not immediately aware of the article to which you are referring. I could suppose it was a reference to the element called thorium. It is an alternative fuel to the use of uranium. I would highlight that an enormously strong potential for CANDU moving forward is the creation of alternative fuel reactor technologies that would have the reactors fuelled by thorium versus uranium. There are many advantages to thorium over uranium. For example, plutonium is not a by-product. It is easier to dispose of the waste stream, which decays much more rapidly than uranium based waste stream. Interestingly, there are a number of countries in the world that have limited uranium supplies, but massive thorium supplies. The two that are particularly interested in dialogues with our CANDU industry are China and India. We have enormous potential for CANDU to move into a new level of strategic advantage to nations. They can use CANDU technology — which does not require fuel enrichment — and you can burn thorium to strategic advantages to countries such as China.

These technologies have all been developed by the nuclear laboratories. They are part of the licence that has been given to Candu Energy. As Ms. Cléroux indicated — with the support of entities such as Foreign Affairs and the Canadian Commercial Corporation — there is active engagement to see whether these kinds of opportunities can be manifest.

Senator Eggleton: Last year when we were dealing with the Main Estimates, the figure that came in for AECL was \$102 million. I go to page 109 and look at the authorities for the current year. We get through Supplementary Estimates (B), what is it? It is not double, triple or quadruple. It is \$807 million rounded off.

We already talked about the \$285 million. What is all this other money? What kind of projections should we be looking forward to next year when we go from \$102 million a year ago up to this kind of an authority. That is an enormous difference.

Le sénateur Nancy Ruth : Les mines sont la propriété d'une société? Elles sont toutes toujours de propriété privée. Les actionnaires en sont les propriétaires même s'il s'agit de mines désaffectées? Le trou se trouve dans les roches où l'on veut déposer ces substances.

J'ai une dernière question qui porte sur la lune. Cet été, j'ai entendu dire qu'il y avait une quelconque substance sur la lune. J'espère que quelqu'un sait de quoi je parle. Cette substance remplacerait la fonction de l'uranium dans la fission nucléaire. Avez-vous entrepris des recherches scientifiques sur cette possibilité? Existe-t-il des modèles informatiques à cet égard?

M. Walker : Je ne suis pas au courant de l'article que vous évoquez. Je suppose cependant qu'il pourrait s'agir d'un élément appelé thorium. Il s'agit d'un combustible de rechange qui pourrait remplacer l'uranium. J'aimerais signaler qu'un immense potentiel pour le CANDU à l'avenir serait la création de technologies de réacteurs à combustible de rechange qui permettrait d'alimenter les réacteurs avec du thorium plutôt qu'avec de l'uranium. Le thorium comporte de nombreux avantages par rapport à l'uranium. Par exemple, il ne génère pas de sous-produits comme le plutonium. Il est beaucoup plus facile d'évacuer le flux de déchets étant donné qu'il se désintègre beaucoup plus rapidement que le flux de déchets généré par l'uranium. Il est intéressant de noter qu'un certain nombre de pays qui ont des ressources limitées d'uranium disposent d'immenses quantités de thorium. Les deux pays qui sont plus particulièrement intéressés à dialoguer avec l'industrie du CANDU sont la Chine et l'Inde. Le CANDU a un énorme potentiel d'occuper un nouveau niveau d'avantages stratégiques pour les pays. Ils peuvent utiliser la technologie CANDU — qui ne nécessite pas un combustible enrichi — et l'on peut avoir recours au thorium, qui représente des avantages stratégiques pour des pays comme la Chine.

Ces technologies ont toutes été développées par les laboratoires nucléaires. Elles sont visées par le permis qui a été donné à Candu Energy. Comme Mme Cléroux l'a stipulé — avec l'appui d'entités comme Affaires étrangères et la Corporation commerciale canadienne —, il y a un engagement actif visant à voir si ce genre de possibilités peuvent se réaliser.

Le sénateur Eggleton : L'an dernier lorsque nous avons étudié le Budget principal des dépenses, le chiffre qui a été soulevé pour EACL s'élevait à 102 millions de dollars. J'aimerais aller à la page 119 et voir quelles sont les autorisations pour l'année en cours. Dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) quel chiffre trouvons-nous? Il ne s'agit pas du double, du triple ou du quadruple. Il s'agit de 807 millions de dollars en chiffre arrondi.

On a déjà parlé des 285 millions de dollars. À quoi sert tout le reste de cet argent? À quel genre de projections devrions-nous nous attendre l'an prochain lorsqu'on est passé de 102 millions de dollars il y a un an à ce genre de montant cette année? Il s'agit d'une énorme différence.

Ms. Cléroux: The \$102 million is the annual appropriation which has been stable since the mid-1990s. It has been the same amount. Over the years the government has had to fund some of the different challenges that AECL was faced with, that it be on the side of the nuclear labs or the CANDU Reactor Division. A lot of the money that you see is related to the CANDU Reactor Division. The cost overruns with the life-extension projects came in the multiple millions of dollars.

There are challenges with the nuclear laboratories with rusted out infrastructure. The cost had to be supported for the NRU repairs and the obligations to be able to renew the licence. The government decided to allocate the monies by tranches. The annual appropriation has not been modified. In the last several years you have seen additional budgets that have been either in Supplementary Estimates (B) or Supplementary Estimates (C) depending on the year. They have been for the programs for rusted out infrastructure. There has been funding allocated for the closure of the MAPLEs. We are talking about the mothballing of the MAPLEs. There was funding allocated to renew the licence to 2016 and maintain the obligation, which is another program that you have heard before, the IRSP.

The different funds that have been allocated for the laboratories are part of the \$201 million you have in the Supplementary Estimates (B). The \$285 million and the \$75 million — which adds up — in the \$806 million are only for the CANDU Reactor Division divestiture. Next year there will be amounts that go to the laboratories as well as another tranche of funding related to the CANDU Reactor Division divestiture. We are starting now with the restructuring of the lab. We will also look at the funding model going forward. Once the government has determined the future, we will also adjust the funding model. At this time, we are continuing with that approach by tranches until we have determined the fate of the laboratories.

Senator Eggleton: My goodness. Let me ask you about the MAPLE reactors. There are two of them?

Mr. Walker: Indeed there are.

Senator Eggleton: What is their future? There have been some people and reports which suggested they could be quite beneficial and useable. What is your view?

Mr. Walker: That is a very complex subject. I would begin by making one observation and that is the design of the MAPLEs predated 9/11. The MAPLEs were designed on the assumption that we would have a secured supply of the fuel targets that are used for producing molybdenum. We obtain those from the U.S. That is highly enriched uranium. By U.S. policy, it is on a path to

Mme Cléroux : Les 102 millions de dollars sont l'attribution annuelle qui a été stable depuis le milieu des années 1990. Ce montant n'a pas changé. Au fil des ans, le gouvernement a dû financer certains des défis relevés par EACL, qu'il s'agisse des laboratoires nucléaires ou de la Division du réacteur CANDU. Une grande partie de l'argent dont vous parlez est lié à la Division du réacteur CANDU. Les dépassements de coûts liés aux projets de prolongation de la durée de vie se sont traduits par des millions et des millions de dollars.

Les laboratoires nucléaires présentent des défis en raison de leur infrastructure désuète. Il fallait assumer les coûts des réparations du réacteur NRU et les obligations liées au renouvellement du permis. Le gouvernement a décidé d'allouer les fonds par tranches. L'attribution annuelle n'a pas été modifiée. Au cours des quelques dernières années, des demandes de budget supplémentaires ont été présentées soit dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) ou bien le Budget supplémentaire des dépenses (C) en fonction de l'année. Ces fonds ont financé les programmes liés à l'infrastructure désuète. Du financement a été alloué pour la fermeture des réacteurs MAPLE. Il s'agit de la mise en réserve des réacteurs MAPLE. Du financement a été alloué pour le renouvellement du permis d'ici à 2016 et pour maintenir les obligations connexes, qui font l'objet d'un autre programme dont vous avez déjà entendu parler, soit l'IRSP.

Les différents fonds qui ont été alloués pour les laboratoires font partie des 201 millions de dollars présentés dans le Budget supplémentaire des dépenses (B). Les 285 millions de dollars et les 75 millions de dollars — qui s'additionnent — des 806 millions de dollars sont uniquement voués au dessaisissement de la Division du réacteur CANDU. L'an prochain, des montants seront affectés aux laboratoires, et une autre tranche de financement sera affectée au dessaisissement de la Division du réacteur CANDU. Nous commençons maintenant par la restructuration des laboratoires. Nous examinerons également le modèle de financement qui servira à l'avenir. Une fois que le gouvernement aura déterminé ce qu'il veut faire, nous ajusterons également le modèle de financement. À l'heure actuelle, nous continuons à fonctionner au moyen de tranches jusqu'à ce que nous ayons déterminé le sort des laboratoires.

Le sénateur Eggleton : Eh bien, permettez-moi de vous poser des questions sur les réacteurs MAPLE. Il y en a deux n'est-ce pas?

M. Walker : Oui c'est exact.

Le sénateur Eggleton : Quel sort leur réserve-t-on? Certaines personnes et certains rapports indiquent qu'ils pourraient être profitables et utilisables. Qu'en pensez-vous?

M. Walker : Il s'agit d'un sujet très complexe. J'aimerais commencer par faire une observation, à savoir que la conception des MAPLE date d'avant le 11 septembre. Les réacteurs MAPLE ont été conçus à partir de l'hypothèse que nous aurions une source fiable des cibles de combustible utilisées pour la production du molybdène. Cela provenait des États-Unis. C'est-à-dire l'uranium

stop the shipment of highly enriched uranium outside the borders of the United States.

An issue that has emerged is that to bring the MAPLEs into operation — assuming we could solve its current technical issues — would also require that we redesign the reactors to be able to work with low enriched uranium. By any account, that is seen as an enormously difficult technical challenge with a substantial price tag associated with it.

The reality is we had a global shock in 9/11 and it is perhaps not well appreciated. However, it has had a ripple effect through many sectors of the economy and even into the reality of isotope production.

Senator Eggleton: Let me come back to the \$285 million for a moment. How long have we known about this \$285 million? Some of these things sound like we have known about them for some time.

Ms. Cléroux: Part of the \$285 million is the responsibility related to the cost overruns of the life extension project, and part of the funding is related, as I indicated, for the tranche that will be given for the enhanced CANDU-6 reactor. This is the funding, if we look at the LEPs, the cost overruns, we have an estimate of what we could be facing but as the projects are unfolding these amounts are fluctuating. We knew, when we entered into the discussions for the CANDU Reactor Division divestiture, that we would have to face those responsibilities because they are pre-closing and the possibilities or the probabilities that we would have been able to discharge them were very weak. These amounts we knew going in.

What we were looking for is to prevent adding new responsibilities of that nature, and that is exactly what we have accomplished because beyond the four projects that were signed in about 2005 to 2008 there are no additional responsibilities of new projects like the one that has been signed with Argentina's Embalse at the end of August. It is fully the responsibility of Candu Energy and SNC Lavalin.

The contribution for the new reactor, the Generation III (EC6), is a decision that government was really looking into. Are we going to continue to fund it if we do not have a private sector vendor? Is it something that we want to continue to be involved in, to be the one having to disburse for the development of new technologies? Right now we have capped the contribution to the \$75 million and if we had continued having the responsibility for the CANDU Reactor Division and wanted to bring it to market the cost could have gone up. It could have been higher than the \$75 million.

hautement enrichi. Mais, en raison de ses politiques internes, les États-Unis s'apprêtent à mettre un terme à l'expédition d'uranium hautement enrichi à l'extérieur de ses frontières.

Un problème est survenu : pour rendre les MAPLE opérationnels — en supposant que nous soyons en mesure de régler les problèmes techniques actuels —, nous aurions besoin de concevoir de nouveau les réacteurs afin qu'ils puissent fonctionner à l'aide d'uranium faiblement enrichi. Tout le monde convient qu'il s'agirait d'un défi technique difficile à surmonter à cause des coûts considérables.

Le fait est que nous avons eu un choc à l'échelle mondiale le 11 septembre 2001 et on n'en apprécie pas suffisamment les conséquences. Toutefois, cet événement a eu un effet domino dans de nombreux secteurs de l'économie et même en ce qui a trait à la production d'isotopes.

Le sénateur Eggleton : J'aimerais revenir aux 285 millions de dollars pour un moment. Depuis combien de temps sommes-nous au courant de ces 285 millions de dollars? Il semble que nous connaissions ces éléments depuis un bon bout de temps.

Mme Cléroux : Une partie des 285 millions de dollars découle de la responsabilité liée aux dépassements de coût pour les projets de prolongation du cycle de vie, et une autre partie du financement est liée, comme je l'ai indiqué, à la tranche qui sera affectée à l'amélioration du réacteur CANDU-6. Voilà pour le financement, si nous examinons les laboratoires à électrons et positrons, les dépassements de coût, nous avons une estimation de ce à quoi nous pourrions faire face, mais au fur et à mesure que ces projets vont de l'avant ces montants fluctuent. Nous savions, lorsque nous avons entamé les discussions pour le dessaisissement de la Division du réacteur CANDU, que nous devrions faire face à ces responsabilités parce qu'elles existaient avant la fermeture de la division et il y avait peu de possibilité ou de chance que nous aurions pu nous en décharger. Nous étions d'emblée au courant de ces montants.

Nous voulions éviter d'ajouter de nouvelles responsabilités de cette nature et c'est exactement le résultat auquel nous sommes arrivés puisqu'outre les quatre projets autorisés entre 2005 et 2008, il n'y avait pas de responsabilités supplémentaires pour de nouveaux projets comme celui qui a fait l'objet d'une signature avec Embalse d'Argentine, à la fin du mois d'août. La responsabilité incombe uniquement à Candu Energy et SNC-Lavalin.

La contribution pour le nouveau réacteur, soit le Génération III (EC6) était vraiment envisagée par le gouvernement. Voulions-nous vraiment continuer le financement s'il n'y a pas un fournisseur du secteur privé? Est-ce un secteur où nous voulions maintenir notre présence, tout en étant obligés de financer le développement de nouvelles technologies? Actuellement, les contributions sont plafonnées à 75 millions de dollars et si nous avions conservé la responsabilité de la Division du réacteur CANDU, aux fins de commercialisation, les coûts auraient pu encore augmenter et dépasser les 75 millions de dollars.

Senator Runciman: This new entity is still a fairly large operation. You talked about 3,300 employees and you are optimistic about the future, even though the future has not really been defined yet. It is something you are talking about in here with phase 2 of the restructuring.

How important is it in terms of your future prospects? How closely are they tied to the success of SNC going forward?

Mr. Walker: To be blunt, we are a large nuclear science and technology organization with a strong connection to the CANDU technology. To imagine that we would be something comparable to what we are today without a strong nuclear industry in Canada would probably be a stretch. I think it all plays into the phase 2 of restructuring, which at the same time we will be seeing what commercial success accrues with SNC and Candu Energy Inc. moving forward.

Our reality is that we are very much there and committed to helping the nuclear industry, not only Candu Energy but the some 200 companies that are part of that supply chain to have the technology to give that industry competitive advantage. We also have the opportunity because that Canadian nuclear supply chain does not only service CANDU, it actually plays into other reactor technologies to help them with commercial success as well, but the big player in Canada is CANDU.

Senator Runciman: In terms of SNC's success, I just saw a news report the other day after the Japanese tsunami and the challenges they have faced that the nuclear industry is more or less flatlined, and it has been to some significant degree in terms of CANDU for some time in any event, but they were talking about the new contracts being signed for coal generation versus nuclear. I guess the previous structure was a bit of — I think it is fair to say — a sinkhole for taxpayers and that is what drove the divestiture. I am hopeful that what is taking place here will ultimately benefit all Canadians, as you are obviously optimistic that that will be the case.

How do you see this process of defining the future evolving? What will that look like, the process you are talking about?

Mr. Walker: As Ms. Cléroux indicated earlier, that is being led by government through NRCan, where we will be a contributor to, adviser to in that process and I believe we will see some clarity on that plan emerge in the very near future as the government is committed to launch it.

One can expect that through that it would be an exploration in outreach to potential third parties for their interest in being partners and potential investors with the laboratories as we move forward. The challenge undoubtedly will be what is the right balance between federal investment versus what we may obtain from others and what is the right business model by which that investment can be most effectively managed moving forward. That said, the nuclear laboratories have a strong foundation in innovation, and the plus side is the value proposition that would be an opportunity for third parties to look at.

Le sénateur Runciman : Cette nouvelle entité est d'une taille considérable. Vous avez parlé de 3 300 employés et vous êtes optimiste quant à l'avenir, même si cet avenir est encore indéfini. Vous en parlez ici, au sujet de la deuxième étape de la restructuration.

Quelle est son importance pour vos projets futurs? Quels sont ses liens avec les succès futurs de SNC?

M. Walker : Soyons francs, nous sommes une organisation importante du secteur de la science et de la technologie nucléaires qui a des liens étroits avec la technologie CANDU. Il serait difficile d'imaginer que nous soyons dans notre position actuelle sans un secteur nucléaire fort au Canada. Je pense que tout cela joue un rôle dans la deuxième étape de la restructuration, pendant laquelle il faudra évaluer le succès commercial de SNC et de Candu Energy Inc.

Nous sommes très présents et nous tenons à aider le secteur nucléaire, pas seulement Candu Energy, mais aussi les 200 entreprises qui font partie de la chaîne d'approvisionnement et qui sont nécessaires pour que le secteur ait un avantage technologique concurrentiel. C'est une occasion importante pour nous, mais il faut savoir que la chaîne d'approvisionnement nucléaire au Canada ne sert pas qu'aux réacteurs CANDU, elle dessert aussi d'autres types de réacteurs pour assurer leur succès commercial, même si le CANDU est le plus important.

Le sénateur Runciman : Au sujet de la réussite de SNC, j'ai appris une nouvelle récemment qu'après le tsunami au Japon et les difficultés qu'on y a vécues, le secteur nucléaire était anémique et que c'était le cas, de manière marquée, et depuis un certain temps, pour le CANDU, mais qu'on parlait de nouveaux contrats pour le secteur des centrales thermiques au charbon. Je présume que l'ancienne structure représentait du gaspillage pour les contribuables et que c'est ce qui a mené au dessaisissement. J'espère que ce qui se fait maintenant sera profitable pour tous les Canadiens, et vous semblez croire que ce sera le cas.

Comment entrevoyez-vous ce processus de définition de l'avenir? Quel sera ce processus, à votre avis?

M. Walker : Comme l'a déjà dit Mme Cléroux, c'est un processus mené par le gouvernement, plus précisément par Ressources naturelles Canada, mais nous y contribuerons, par nos conseils et je crois que ce plan deviendra plus clair sous peu, puisque le gouvernement tient à le lancer.

On peut présumer que cette démarche permettra de trouver des tiers intéressés à devenir partenaires des laboratoires ou à investir. Le défi sera certainement de trouver le juste équilibre entre les investissements fédéraux et ceux qu'on trouvera ailleurs, ainsi que le modèle d'affaires qui permettra de gérer au mieux ces investissements à l'avenir. Cela dit, les laboratoires nucléaires sont fortement ancrés dans l'innovation et cette proposition a une valeur intéressante pour des tiers éventuels.

Senator Marshall: I realize we are at the end of the meeting. If it is okay with you, chair, I can just put my questions on the record and they can provide the information.

The Chair: That would be very helpful.

Senator Marshall: I have three questions. The \$284 million, the statutory amount, I wanted to know if that flows through AECL's financial statements and I also wanted to know what specific period of time it covers; for example, is it for the first quarter, first two quarters of the year? That is an example.

I would also like to know what period of time the \$275 million covers. I am asking that question because there is a document I think I got out off your website, the first quarter financial report, indicates that you reported a net loss of \$458 million in the first quarter, so the \$275 million I know it is broken down between the \$200 million and the \$75 million for the salary costs, so I want to know what is the period of time for the \$275 million. Is that for the first quarter or the second quarter?

My last question is: What can we expect in Supplementary Estimates (C)? Will there be another funding request? Is that the end of the funding requests for the current fiscal year?

The Chair: The Supplementary Estimates (C) would be the end of requests for this current year.

Senator Marshall: Yes. We are almost to the end of December so that is three quarters of the fiscal year. I would expect the company would have an idea as to where they are going to be at the end of the fiscal year.

The Chair: If any of those questions could be answered very quickly that would be great, otherwise we will ask you to write us back.

Ms. Cléroux: The \$285 million is for the full year of 2011-12, and it is a provision. It is being disbursed by NRCAN to AECL but on a need basis. We have regular reports from the wrap-up office that is providing us with what we need to reimburse for the different expenditures that have been covered. Some are what we need to pay Candu Energy Inc. because they are delivering projects on behalf of AECL, and others are related to those transactions, the split of the organization and these things, so that is the \$285 million. This is for the fiscal year.

Senator Marshall: Is there no more statutory for this fiscal year?

Ms. Cléroux: No more statutory for this fiscal year. The \$75 million is a one-shot deal. It was a provision once again for the resources. Once we will have finalized all of the costs related to the resources that will not be transferred to Candu Energy that will be the end of it. There is no additional funding coming for that. Once again, it is for the 2011-12. The amount of \$201 million that is provided to AECL covers the expenditures in addition to the \$102 million, covers the expenditure of CANDU Reactor Division up to September 30 or October 2, and as well as part of

Le sénateur Marshall : Je m'aperçois que la séance est presque terminée. Si la présidence le veut bien, je vais poser ma question et l'information pourra nous être donnée ultérieurement.

Le président : Ce serait très utile.

Le sénateur Marshall : J'ai trois questions. Cette somme de 284 millions de dollars prévus par la loi provient-elle des états financiers d'AECL? Je voudrais savoir pour quelle période elle est prévue, par exemple, pour le premier trimestre ou les deux premiers trimestres de l'année? C'est un exemple.

Je veux aussi savoir pour quelle période est prévue cette somme de 275 millions de dollars. Je pose la question parce qu'il y a un document que j'ai trouvé sur votre site web, je crois, il s'agit du premier rapport trimestriel d'après lequel vos pertes nettes ont été de 458 millions de dollars. Je connais la ventilation pour les 275 millions de dollars, soit les 200 millions de dollars et les 75 millions de dollars en salaires, mais je veux savoir pour quelle période est prévue cette somme. Est-ce pour le premier trimestre ou le deuxième?

Voici ma dernière question : À quoi pouvons-nous nous attendre dans le Budget supplémentaire de dépenses (C)? Y aura-t-il une autre demande de financement? Est-ce la fin des demandes de financement pour l'exercice en cours?

Le président : Le Budget supplémentaire des dépenses (C) représente la fin des demandes de crédit pour l'exercice.

Le sénateur Marshall : Oui. Nous arrivons à la fin de décembre et donc, aux trois trimestres de l'exercice. Je présume que l'entreprise a une idée de ce à quoi elle peut s'attendre à la fin de l'exercice.

Le président : Il serait bon de répondre très rapidement à ces questions, autrement, nous vous demanderons une réponse écrite.

Mme Cléroux : Les 285 millions de dollars sont pour tout l'exercice 2011-2012, et c'est une réserve. Cet argent est déboursé par Ressources naturelles Canada qui le remet à EACL au besoin. Nous recevons régulièrement des rapports du Bureau de clôture dans lesquels nous trouvons l'information nécessaire pour rembourser les dépenses faites. Il s'agit parfois de versements à Candu Energy Inc. pour les projets réalisés au nom d'AECL, parfois de versements liés à ces opérations, comme la restructuration, et cetera, voilà ce que représentent ces 285 millions de dollars. C'est pour tout l'exercice.

Le sénateur Marshall : Aucun autre crédit n'est prévu pour cet exercice?

Mme Cléroux : Aucun autre pour cet exercice. La somme de 75 millions est ponctuelle. C'est une réserve, encore une fois, pour les ressources. Quand nous aurons finalisé l'évaluation des coûts associés aux ressources qui ne sont pas transférées à Candu Energy, ce sera terminé. Aucun autre fonds n'est prévu après. Je le répète, c'est pour l'exercice 2011-2012. La somme de 201 millions de dollars fournis à EACL couvre les dépenses en sus des 102 millions de dollars, les dépenses de la Division du réacteur CANDU jusqu'au 30 septembre ou au 2 octobre ainsi qu'une

the year of the Nuclear Laboratories. There will be additional funding needed to be able to go to the end of the year for the Nuclear Laboratories only because it was provided by tranche.

Senator Marshall: How much?

Ms. Cléroux: At this time it is not decided, but we know for a fact that there will be additional funding, which will be through Supplementary Estimates (C).

Senator Marshall: We can expect to see you again, then.

The Chair: Supplementary Estimates (C) typically would be forthcoming in the early new year of 2012, before the end of that quarter.

As we are finishing here, I note that the \$275 million, especially the \$200 million portion of it, was funded to AECL through a Treasury Board emergency vote. When you know what you are going to need, we would much prefer that you did not go to Treasury Board for emergency funding. We have made this point before, and we can make it again with the Treasury Board people, but I would just let you know that we have been pursuing that one for some time.

Ms. Cléroux: The government is of the same view. This will continue for maybe another fiscal year.

As I indicated to Senator Eggleton, we know that the current model of funding for the Nuclear Laboratories is not something that is sustainable going forward. The \$102 million is not sufficient for the operation of the laboratories. Depending on the model that will be retained by government as we go through the restructuring, the funding approach will also be adjusted. This is why at this time they are receiving part of the funding, because they need supplementary budgets to be able to finalize the activities. This is also part of the challenge we have in doing the restructuring of the Nuclear Laboratories. We have to address that funding approach.

The Chair: Colleagues, just so you know what I was just talking about: At page 113, if you look at the upper part, AECL, you will see little stars in the first voted appropriations. There is a star just before the \$200 million. If you look down to see what the star means, a single star says that an amount of \$170 million was provided out of a Treasury Board contingency vote to pay for this portion, which means that we are now, as parliamentarians, being asked to put money back in Treasury Board's account because they paid that out on an emergency basis. It is not a good way to do business.

partie de l'année pour les dépenses pour les laboratoires nucléaires. D'autres fonds seront nécessaires jusqu'à la fin de l'exercice, pour les laboratoires nucléaires, simplement parce que l'argent a été fourni par tranche.

Le sénateur Marshall : Combien?

Mme Cléroux : Ce n'est pas encore décidé, mais nous savons que des sommes supplémentaires seront demandées dans le Budget supplémentaire des dépenses (C).

Le sénateur Marshall : Nous pouvons donc nous attendre à vous revoir.

Le président : Le Budget supplémentaire des dépenses (C) devrait normalement être disponible début 2012, avant la fin de ce trimestre.

Avant de conclure notre réunion, je remarque que les 275 millions et plus particulièrement le volet de 200 millions, ont été fournis à EACL au moyen d'un vote d'urgence du Conseil du Trésor. Lorsque vous connaissez vos besoins à l'avance, nous préférierions que vous ne vous adressiez pas au Conseil du Trésor pour obtenir du financement d'urgence. Nous avons déjà fait valoir ce point auparavant et nous pouvons en faire part une fois de plus au Conseil du Trésor, mais je voulais juste vous informer du fait que c'est quelque chose que nous tentons de faire depuis un certain temps.

Mme Cléroux : Le gouvernement est du même avis. Cela va probablement se poursuivre sur un autre exercice.

Comme j'en ai déjà fait part au sénateur Eggleton, nous savons que le mode de financement actuel des laboratoires nucléaires n'est pas viable à l'avenir. Les 102 millions de dollars ne sont pas suffisants pour couvrir les frais d'exploitation des laboratoires. La méthode de financement sera modifiée en fonction du modèle qui sera retenu par le gouvernement dans le cadre de la restructuration. C'est la raison pour laquelle ils reçoivent actuellement une partie du financement, car ils ont besoin des budgets supplémentaires pour finaliser leurs activités. Cela fait aussi partie des défis auxquels nous nous heurtons dans la restructuration des laboratoires nucléaires. Nous devons résoudre cette question de la méthode de financement.

Le président : Chers collègues, juste pour que vous sachiez de quoi je viens de parler : dans la partie supérieure de la page 113 consacrée à EACL, vous pourrez voir des astérisques pour les premiers crédits qui ont fait l'objet d'un vote. Il y a un astérisque juste avant le montant de 200 millions de dollars. Si vous regardez au bas de la page pour connaître la signification de l'astérisque, vous pouvez voir qu'un seul astérisque signifie qu'un montant de 170 millions de dollars a été fourni au moyen d'un vote d'urgence du Conseil du Trésor pour couvrir les frais de cette portion. Cela signifie qu'on nous demande, à titre de parlementaires, de créditer le compte du Conseil du Trésor afin de rembourser ce montant qui a été versé dans une situation d'urgence. Ce n'est pas la bonne marche à suivre.

Thank you very much for being here. We appreciate your explaining to us the new realities. We wish you well, Dr. Walker and Mr. Halpenny. Ms. Cléroux, thank you very much for staying and helping us with the transition information.

(The committee adjourned.)

Je vous remercie de votre présence. Nous apprécions que vous nous ayez expliqué les nouvelles réalités. Monsieur Walker et Monsieur Halpenny, nous vous souhaitons une bonne continuation. Madame Cléroux, merci beaucoup d'être restée parmi nous pour nous aider avec les renseignements sur la transition.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, November 15, 2011

Public Service Commission of Canada:

Maria Barrados, President;
Hélène Laurendeau, Senior Vice-President, Policy Branch;

Elizabeth Murphy-Walsh, Vice-President, Audit and Data Services Branch.

Treasury Board of Canada Secretariat:

Bill Matthews, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector;
Sally Thornton, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates, Expenditure Management Sector;
Marcia Santiago, Senior Director, Expenditure Information Division;
Isabella Chan, Director, Expenditure Management Portfolio.

Wednesday, November 16, 2011

Natural Resources Canada:

Bill Merklinger, Assistant Deputy Minister, Corporate Managements and Services Sector;
Cécile Cléroux, Assistant Deputy Minister, AECL Restructuring;
Mark Corey, Assistant Deputy Minister, Energy Sector;
Kevin Lee, Director, Housing Division;
David McCauley, Director, Uranium and Radioactive Waste Division.

Atomic Energy of Canada Limited:

Robert Walker, President and Chief Executive Officer;
Steve Halpenny, Vice-President, Finance.

TÉMOINS

Le mardi 15 novembre 2011

Commission de la fonction publique du Canada :

Maria Barrados, présidente;
Hélène Laurendeau, vice-présidente principale, Direction générale des politiques;
Elizabeth Murphy-Walsh, vice-présidente, Direction générale de la vérification et des services de données.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Bill Matthews, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses;
Sally Thornton, directrice exécutive, Opérations et prévisions des dépenses, Secteur de la gestion des dépenses;
Marcia Santiago, directrice principale, Division de l'information sur les dépenses;
Isabella Chan, directrice, Portefeuille de gestion des dépenses.

Le mercredi 16 novembre 2011

Ressources naturelles Canada :

Bill Merklinger, sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion et des services intégrés;
Cécile Cléroux, sous-ministre adjointe, Restructuration d'EAACL;
Mark Corey, sous-ministre adjoint, Secteur énergétique;
Kevin Lee, directeur, Division de l'habitation;
David McCauley, directeur, Division de l'uranium et des déchets radioactifs.

Énergie atomique du Canada limitée :

Robert Walker, président-directeur général;
Steve Halpenny, vice-président, Finances.